

# INSTRUCTION

PRATIQUE

SUR LES EXERCICES DE LA MISSION.

---

## INTRODUCTION.

---

Il y a des personnes qui disent que les missions font plus de mal que de bien ; à les en croire, elles troublent les consciences et les populations , et si pendant que la mission se fait dans quelque endroit , on remarqué qu'il s'y commet moins de crimes, on s'est aperçu aussi qu'une fois la mission terminée , les peuples reviennent à leur vomissement et font pire qu'auparavant. Ces personnes ne tiennent ce langage que parce qu'elles n'ont pas l'expérience des missions et que parce qu'elles ne comprennent pas combien d'ames on y gagne à Dieu ; ceux qui les suivent savent au contraire combien d'inimitiés mortelles elles éteignent, combien de mauvaises habitudes elles déracinent, combien de restitutions elles occasionnent , combien de procès elles accommodent qui seraient une source éternelle de haines , combien de confessions mal faites elles réparent. C'est surtout dans les campagnes, dans les petites villes, que l'on peut dire que les missions sont utiles comme dans les grandes cités, mais encore nécessaires ; car dans les petits endroits tout le monde se connaît et souvent l'on n'ose pas découvrir à son confesseur les péchés de toute

une contrée. Il y a des gens, sans doute, qui à l'approche des missions se plaignent que les missionnaires viennent troubler leur pays. Mais les gens de bien ne pensent pas ainsi, il n'y a que ceux qui s'endorment dans le vice et qui ne voudraient pas en être détournés. Le démon fait tous ses efforts pour empêcher que ses malheureux esclaves ne soient pas détournés de la fausse paix dans laquelle ils vivent. Et quelle paix ? celle qui doit leur causer la mort et le désespoir éternel. Il est vrai encore qu'il y a bien des âmes qui, après la mission, retombent dans leurs péchés, et plut à Dieu qu'une fois converties elles persévérassent toutes dans la grâce jusqu'à la mort sans jamais plus retomber ! C'est une des plaies nombreuses de notre nature de recouvrer la grâce de Dieu et de la perdre ensuite quelquefois ; mais, malgré tout, il est certain que les missions empêchent une foule de péchés. Une foule d'âmes d'ailleurs retournent à Dieu, et s'il en est qui retombent, elles se soutiennent dans la bonne voie pendant quelques mois au moins. Elles acquièrent pendant ce temps plus d'horreur du péché, une plus grande connaissance de Dieu et de l'importance du salut éternel.

Quant aux exercices des missions, on a fait plusieurs livres qui en traitent au long, entre autres le bel ouvrage du révérend D. Philippe de Mura, prêtre, qui a pour titre, *le Missionnaire instruit*, d'où j'ai tiré la plus grande partie de cet opuscule. C'est pour la commodité des jeunes gens de notre congrégation que j'ai fait cet abrégé dans lequel j'ai exposé brièvement les règles et les exemples de tous les exercices. Suivant la méthode des missions de notre congrégation, et appuyé sur une expérience de trente-quatre ans, j'ai ajouté une foule de choses et de réflexions utiles au salut des âmes... J'aime à croire que ce petit

ouvrage ne laissera pas de porter son fruit ; car on y trouvera en abrégé et clairement exposé ce qui n'est dit dans d'autres livres qu'avec beaucoup de diffusion. J'ai tâché d'avoir toujours un style égal et concis, comme on le veut aujourd'hui, car maintenant, on désire lire très-peu et savoir beaucoup. On trouvera encore dans ce petit livre quelques exemples d'un style familier, de ce style particulier aux missions qui diffère essentiellement de celui des sermons du carême ou des dominicales.

---

---

## CHAPITRE I<sup>er</sup>.

### INSTRUCTION DES EXHORTATIONS.

Il y a quatre sortes d'exhortations, celles de nuit, celles du jour, de discipline et de paix. Pour bien comprendre la différence qui existe entre elles, il faut réfléchir au but que l'on doit se proposer dans chacune. On fait l'exhortation de nuit pour éveiller les pécheurs et les exhorter à assister à la mission; l'exhortation du jour pour rassembler les fidèles et les attirer à l'église; l'exhortation de discipline pour exciter le repentir dans le cœur des pécheurs et les inviter à la pénitence; enfin celle de paix qui n'a d'autre but que la réconciliation des ennemis.

#### § I<sup>er</sup>.

##### De l'exhortation de nuit.

Il faut remarquer que ces exhortations de nuit sont d'une grande utilité lorsqu'on veut exciter à suivre une mission dès le commencement. Car pour que le pécheur s'éveille, il ne suffit pas qu'il aille à l'église entendre les prédications, il ne suffit pas qu'il sache qu'il y a une mission ou que le son des cloches se fasse entendre, il faut qu'il soit ému par quelque exhortation et qu'on lui fasse craindre les châtimens que Dieu lui réserve. Sans ces exhortations du moins pendant les quatre ou cinq premiers jours, on ne verra guère fréquenter l'église par ceux qui en ont le plus besoin. On sait au contraire par expérience que les exhorta-

tions de nuit réveillent d'une manière merveilleuse les âmes paresseuses et les engagent à courir à l'église comme les autres. On doit remarquer que ces exhortations doivent être courtes et même fort courtes, elles ne doivent pas durer plus d'un demi-quart d'heure, car elles se font de nuit le plus souvent en hiver, à la belle étoile, de sorte que ceux qui les prêchent et ceux qui les écoutent peuvent y souffrir quelque incommodité. On en fait plusieurs dans la même soirée, on doit les prononcer avec beaucoup de véhémence, y mêler quelques paroles d'épouvante qui frappent comme des flèches le cœur et les oreilles des auditeurs. Les jeunes missionnaires ont en général le défaut de faire de ces exercices comme des autres petits exercices de la mission, une demi-prédication qui le plus souvent ennuie les auditeurs et trouble l'ordre des exercices importants. Quand on y consacre le temps destiné à des exercices plus nécessaires, il faut remarquer en troisième lieu qu'il ne faut jamais finir ces sortes d'exhortations par un acte de contrition, mais seulement par une sentence terrible. Dans le dernier de ces cas et au moment d'entrer dans l'église, sur le seuil de l'église même, on fera un dernier appel que l'on terminera par un acte de contrition.

L'exhortation de nuit contient cinq parties : 1° L'introduction avec la proposition. 2° L'amplification. 3° La moralité et l'exhortation à la pénitence. 4° L'annonce des privilèges, des exercices et des indulgences de la mission. 5° La sentence terrible.

D'abord, l'introduction dans laquelle on fait entrer la proposition de l'exhortation, peut se faire de diverses manières, savoir : par exclamation : « O Dieu éternel, que vous êtes bon ! les hommes vous méprisent et vous fuient, et vous allez au-devant d'eux pour les pardonner ! » Par ré-

primande : « Dis-moi , pécheur , quand finiras-tu de mépriser Dieu ? » (Il faut prendre garde de ne pas commencer les exhortations par aucune parole injurieuse , comme celles de scélérat , de *Turcs baptisés*, *ames de poix*, ou d'autres semblables ; car ordinairement les auditeurs s'indignent , quand on leur donne ces noms-là au commencement des discours.) Par interrogation : « O mon frère , dites-moi où pensez-vous aller avec une vie telle que la vôtre ? » Par commisération : « Pauvre pécheur , qui ne plaindrait pas ta misère , quand on sait que tu n'es pas en grâce avec Dieu ? » Par exposition : « O chrétien , je viens ici de la part de Dieu l'annoncer qu'il est prêt à te pardonner , si tu...., etc. »

Après cette introduction ou quelque autre semblable avant la proposition ou , si l'on veut , l'argument de l'exhortation que l'on tire toujours du cantique que l'on a fait chanter auparavant , si , par exemple , le cantique est celui-ci : « *Le Dieu de clémence vient à vous dans cet heureux jour , et si vous ne revenez pas à lui , il ne vous fera plus entendre sa voix.* Chrétien , je suis venu ce soir vous apporter deux nouvelles , une de bonheur et l'autre de malheur. Si vous revenez à Dieu , qui vous appelle par la voix des missionnaires , il vous embrassera comme son fils ; mais si vous ne revenez pas ou que vous différiez quelque peu , peut-être ne vous appellera-t-il plus , et vous serez damné. »

Il est bon quelquefois de revenir sur la proposition de l'exhortation , comme : L'as-tu entendu , pécheur ; si tu reviens à Dieu , tu le trouveras clément et prêt à pardonner ; mais , si tu ne te jettes pas dans ses bras , aussitôt il te fuira et ne t'appellera plus.

Il est bon encore de répéter les paroles mêmes du cantique , par exemple : Avez-vous entendu , mon frère , ce

que dit le cantique : Ta vie va finir et tu n'en sais pas le moment.

En second lieu, quant à l'amplification, il faut observer que, si la proposition n'est pas une vérité de foi, comme quand on dit, par exemple, qu'après un certain nombre de péchés, Dieu abandonne le pécheur, il faut alors la prouver par quelques raisons exprimées succinctement, en peu de mots et avec simplicité. On peut s'y appesantir assez ; mais toutefois sans y ajouter ni similitudes, ni faits qui excitent à la terreur, ni passages de l'Écriture, à moins que ce ne soit un passage bien connu, comme ceux-ci : *Deus non irridetur. Statutum hominibus semel mori. Discedite a me, maledicti*, etc. Donnons un exemple de l'amplification. Si la proposition est celle que nous avons rapportée tout-à-l'heure : Dieu abandonne les pécheurs obstinés, on peut alors ajouter les raisons suivantes : Celui qui se sert de la miséricorde de Dieu pour l'offenser davantage, ne mérite pas d'être pardonné. Le Seigneur supporte le pécheur et lui donne du temps, afin qu'il se convertisse et qu'il gémisses sur le mal qu'il a fait. Mais lorsqu'il voit que le pécheur s'en sert pour amonceler péché sur péché, Dieu le fait mourir. Après cela, on peut s'écrier encore : Assez, assez donc, mon frère, et sachez qu'autant a été grande envers vous la patience de Dieu, autant sera terrible le châtement, si vous ne changez pas de vie. Si la proposition renferme une maxime de foi ou une vérité sur la mort, sur le jugement, il faut encore s'y appesantir ; en parlant de la mort ; par exemple : Quelle peine, quel désespoir n'éprouverez-vous pas, en voyant à la lueur du cierge que le temps de faire le bien est passé, et que dans ce moment terrible vous êtes si accablé, que vous ne pouvez rien faire, etc. ?

En troisième lieu, vient après l'amplification la moralité et l'exhortation à la pénitence : par exemple : *Quelle folie, ô mon frère, de ne pas retourner à Dieu quand il vous appelle, et de vous exposer au danger d'être abandonné, et puis d'aller souffrir en enfer une éternité de tourmens! Revenez, revenez, puisqu'il en est temps, voici Jésus qui vient lui-même vous prendre dans votre propre maison par le ministère des missionnaires. Il ne faut jamais nommer aucun vice particulier dans la moralité, car il y a des personnes qui, se reconnaissant coupables, pourraient croire que vous n'avez prêché cette exhortation que pour elles, et pourraient s'en fâcher. Ainsi lorsque l'on prêche sur la vie d'une personne scandaleuse, il ne faut pas le faire trop près de sa maison, mais à quelque distance, dans un lieu cependant d'où elle puisse entendre ce que vous dites, sans se douter que vous prêchez pour elle.*

En quatrième lieu, il faut annoncer que la mission commence, ou qu'elle est commencée, dire quels sont les privilèges des missionnaires, l'ordre des exercices de la mission dans l'intérieur de l'église, les indulgences qui y sont attachées, tout cela selon la manière que nous décrirons plus tard.

Enfin il faut finir par une sentence terrible qui ait du rapport avec la proposition. Cette sentence doit être courte, mais elle doit renfermer des paroles graves, des paroles de terreur qui fassent une profonde impression sur le cœur de l'auditeur. Tremblez, tremblez, qui sait si cette nuit même, si vous ne prenez la résolution de changer de vie, Dieu ne vous fera pas mourir? Et s'il en était ainsi, vous mourriez damné! ou bien encore : Si vous ne gémissiez sur vos péchés maintenant, songez que vous gémirez dans l'enfer pendant toute l'éternité! ou bien encore : Conti-



nuez, continuez à offenser Dieu; mais écoutez, je vous attends à la vallée de Josaphat, où vous entendrez la sentence que prononcera Jésus-Christ sur vous : Allez, maudits, retirez-vous, allez au feu éternel. On peut encore finir par les paroles mêmes du cantique, lorsqu'elles expriment une sentence terrible : Qui sait, ô mon frère, si cette nuit même vous ne mourrez pas ?

*Exemple de diverses exhortations de nuit avec leurs parties distinctes.*

CANTIQUE.

Le Dieu de clémence  
 Vous appelle en ce jour ;  
 Si vous ne venez à lui maintenant,  
 Il ne vous appellera jamais plus.

I. *Introduction*, — Chrétien, je vous apporte ce soir deux nouvelles : une de joie, une d'épouvante. Si vous revenez à Dieu maintenant qu'il vous appelle par le ministère des missionnaires, il vous recevra dans ses bras comme son fils ; mais si vous ne revenez pas, et que vous retardiez encore, il ne vous appellera plus, et vous vous damnerez.

II. *Amplification*. — Écoutez, mon frère, le Seigneur pardonne les péchés à ceux qui se repentent, mais il ne peut en agir ainsi à l'égard de ceux qui ont encore le désir de pécher. Examinez depuis combien d'années Dieu vous supporte ? Combien de fois il vous a appelé, combien de fois il vous a dit à vous-même : O mon fils, c'est assez, changez de vie, ne m'offensez plus ! Et vous qu'avez-vous fait ? toujours le même métier ; vous vous êtes confessé et vous

avez promis, et puis toujours vous recommencez à l'offenser. Qu'attendez-vous? que Dieu vous fasse mourir, et qu'il vous envoie en enfer? ne voyez-vous pas que Dieu ne peut vous supporter davantage?

III. *Moralité et exhortation à la pénitence.*—Allons, c'est assez maintenant que la mission est ici, donnez-vous à Dieu, qui vous attend encore et qui est prêt à vous pardonner toutes les offenses que vous lui avez faites si vous voulez changer de vie. Venez à l'église où se fait la mission, venez entendre les prédications, et faites une bonne confession. Ne doutez pas que, si vous voulez véritablement abandonner le péché, Dieu vous pardonnera; je vous le promets, moi; de la part de Jésus-Christ.

IV. *Annonce de la mission.*—Jésus-Christ est au milieu de vous, il est venu avec la sainte mission qui commence demain. Les pères missionnaires ont le privilège d'absoudre de tous les cas réservés, même des censures réservées au pape, ils peuvent encore dispenser des vœux. On fera dans l'église une foule de beaux exercices pour votre salut; il y aura rosaire, instruction, sermon matin et soir, et ceux qui après avoir assisté à ces exercices se confesseront et communieront, gagneront l'indulgence plénière, lorsqu'ils recevront à la fin la bénédiction papale. Oui, c'est pour vous que s'ouvrent les entrailles de la miséricorde de Dieu; vous pouvez devenir saints si vous le voulez.

V. *Sentence terrible.*—Que dites vous enfin? quelle résolution prenez-vous? voulez-vous achever de détourner Dieu ou non! qui sait si ce n'est pas là le dernier appel que Dieu vous fait! Décidez-vous vite. Quoi! vous attendriez que Dieu vous conduisit à la mort et qu'il vous jetât en enfer sans espoir de pouvoir jamais y remédier? Rentrez chez vous, mon frère, et pensez ce soir à ce que

vous venez d'entendre, recommandez-vous à la Mère de Dieu et priez-la de vous éclairer, rentrez.

Vous êtes ennemi du Seigneur,  
Et vous ne tremblez pas, pécheur.  
Abandonnez le péché, ô mon fils,  
Si vous ne voulez pas vous damner.

I. *Introduction.* — Vous êtes ennemi de Dieu, et vous ne tremblez pas, ô pécheur! Si vous êtes dans le péché, sans doute, mon frère, vous êtes l'ennemi de Dieu, de Dieu qui peut, s'il veut, vous envoyer en enfer dans ce moment même; et vous dormez, vous riez, vous ne tremblez pas, vous ne gémissiez pas!

II. *Amplification.* — O mon fils, que je vous plains; le péché vous a aveuglé et vous empêche de voir le danger que vous courez, car vous pouvez mourir à tout moment et brûler dans le feu pendant l'éternité. Eh quoi? peut-être avez-vous pour ennemi quelque prince de la terre que vous pouvez fuir, contre lequel vous pouvez vous défendre, à la vue duquel vous pouvez vous dérober? Ah! non, vous avez Dieu pour ennemi, Dieu qui vous voit partout où vous allez, qui est là où vous êtes, et qui vous arracherait de ses mains s'il voulait vous châtier.

III. *Moralité et exhortation.* — O mon frère, voilà le chemin que vous devez suivre si vous voulez vous sauver. Quoi sauver? quoi sauver? Oui, ne voyez-vous pas, malheureux que vous êtes damné? ne voyez-vous pas que Dieu ne peut plus vous supporter? écoutez-moi, ce soir, vous êtes, il est vrai, l'ennemi de Dieu, puisque vous l'avez offensé, mais il est prêt à vous pardonner, si vous lui demandez pardon et si vous changez de vie. Courage donc, chrétien, venez à la mission, confessez-vous, quittez le péché, donnez-vous

à Dieu , qui vous attend et qui vous appelle ; ne le méprisez plus.

IV. *Annnonce de la mission.*—Voici Jésus-Christ qui vient lui-même jusque dans votre propre maison vous appeler et qui pour vous sauver a fait venir les missionnaires dans ces lieux ; les pères ont le privilège de....

V. *Sentence terrible.* — O pécheur , qu'exigez-vous de Dieu davantage ? allons ne vous découragez pas, espérez, mais espérez, et tremblez ; si vous voulez changer de vie, espérez, mais si vous préférez toujours avoir Dieu pour ennemi, tremblez ; tremblez-vous, dis-je, que ce soir vous n'entendiez le dernier appel ; si vous ne vous décidez à vous donner à Dieu, il vous abandonnera, et vous serez damné. Allons, mon fils.....

Votre vie va finir  
Et vous ne savez le moment ;  
O mon frère, qui sait  
Si vous ne mourrez pas cette nuit.

I. *Introduction.*— O mon frère, avez-vous entendu les paroles du cantique ? votre vie doit finir et vous ne savez le moment. Voyez, pécheur, quelle est votre vie ! vous vivez éloigné de Dieu, des sacremens, éloigné de l'église. A peine les jours de fête entendez-vous une messe comme par force ; et tout votre temps à quoi l'employez-vous ? à offenser et irriter Dieu : vous vivez comme si vous ne deviez jamais mourir.

II. *Amplification.* — Pauvre pécheur ! pensez-vous à la mort ? ou vous y pensez , ou vous n'y pensez pas ; ou vous voulez, ou vous ne voulez pas ; mais viendra un jour où votre vie finira ; vous abandonnerez ce monde, votre corps sera mis dans un tombeau, votre ame s'envolera dans l'éter-

nité : vous le croyez, ou vous ne le croyez pas. Il est certain, il est de foi que vous devez mourir, et qu'après cette vie il y en a une autre qui ne finit jamais; et si vous vous égarez, si vous vous damnez, vous serez malheureux et plongé dans le désespoir pour toujours tant que Dieu sera Dieu.

III. *Moralité et exhortation.*—Dites-moi, si pendant que je prêche la mort arrivait, qu'en serait-il de votre pauvre ame? où iriez-vous, malheureux? Allons, courage, mon frère, revenez à Dieu qui vous attend et qui vous donne le temps de vous confesser et de régler vos comptes avant que la mort vienne. Que dites-vous, que prétendez-vous faire? décidez-vous.

IV. *Annoncc de la mission.*—Jésus-Christ est venu au milieu des missionnaires pour vous appeler et vous pardonner si vous le voulez. (On annonce ensuite les pouvoirs et les privilèges).

V. *Sentence terrible.*—Je le répète, qu'en dites-vous? que faites-vous? reviendrez-vous à Dieu? Voyez, depuis la dernière mission qui a eu lieu dans ce pays, combien y en a-t-il qui sont morts, et combien y en a-t-il qui sont en enfer : pourquoi? parce qu'ils n'ont pas voulu finir et que Dieu les a fait mourir. Quoi? voulez-vous qu'il vous en arrive autant, voulez-vous aller gémir dans le feu de l'enfer pendant toute l'éternité. Allez, mon fils.... etc.

Vous avez un Dieu qui vous aime,  
Car il est l'amour lui-même ;  
Il va au-devant de vous, il vous appelle,  
Il vous dit : O pécheur,  
Reviens, mon fils, reviens à ton père ;  
Agneau, reviens vers ton pasteur.

I. *Introduction.*—Oh ! Dieu, que vous êtes bon et clément envers les hommes : les hommes vous fuient, et vous allez au-devant d'eux ! ils vous méprisent, et vous leur offrez la paix et le pardon !

II. *Amplification.* — O mon frère, je viens ce soir de la part de Jésus-Christ vous offrir le pardon et le salut si vous le voulez. Dites-moi, étiez-vous digne de cette grâce ? Dieu pouvait vous faire mourir et vous jeter en enfer au même instant que vous l'offensiez. Mais voyez la grande miséricorde dont Dieu use à votre égard : au lieu de vous châtier, il est venu vous appeler pour vous pardonner par le moyen de la mission, et il vient vous chercher pour se réconcilier avec vous. Plut à Dieu que vous vous repentiez de vos péchés, et que vous lui promettiez de ne plus l'offenser.

III. *Moralité et exhortation.*—Voici ce qu'il vous dit ce soir : Reviens, mon fils, ah ! reviens à ton père ; tendre agneau, reviens à ton pasteur. Et vous, que dites-vous, que répondez-vous à cet appel que Dieu vous fait ? Jetez-vous à ses pieds, venez à l'église, et faites une bonne confession.

IV. *Annonce.* — La mission est ici, et les pères ont le pouvoir de...

V. *Sentence terrible.*—Écoutez, mon frère, si vous voulez être utile à vous-même dans cette belle occasion, si vous voulez revenir à Dieu, il est prêt à vous recevoir à bras ouverts. Mais si vous voulez toujours faire le sourd comme par le passé, craignez que Dieu vous abandonne et ne vous appelle plus. Si Dieu vous abandonne, malheureux, vous mourrez dans votre péché, et vous irez gémir dans l'enfer, sans espoir de trouver jamais un remède à votre ruine éternelle. Allez, mon fils...

Que d'aveugles vont sans cesse  
 Se jeter dans le feu éternel ;  
 Ils y courent, car ils ne savent pas  
 Quel grand mal c'est que l'enfer.

I. *Introduction.* — Pécheur, que dis-tu ? que dis-tu ? tu dis que si tu vas en enfer tu n'y seras pas seul ? Tu dis que si tu vas en enfer, tant pis ? O Dieu ! tel est le langage de tant de pauvres aveugles ; c'est ainsi que tant d'âmes vont se perdre en enfer : Et pourquoi ? Avez-vous entendu le cantique : « Et ils y courent, grand Dieu, car ils ne savent pas ce que c'est que l'enfer. »

II. *Amplification.* — Ecoutez-moi : ce que vous répétiez tout-à-l'heure, c'est ce que disait aussi un grand nombre de damnés qui brûlent aujourd'hui dans le feu éternel : Si j'y vais, je n'y serai pas seul ; si j'y vais, tant pis. Aujourd'hui ils ne disent pas la même chose, oh ! non, non ; je voudrais qu'un damné sortît ce soir de l'enfer, et qu'il prît la parole à ma place ; vous l'entendriez s'écrier : « Que je suis malheureux ! je disais autrefois que je ne serais pas seul en enfer, et maintenant je dis : Ah ! plut à Dieu que je fusse seul. Hélas ! au milieu de ce feu qui me dévore, au milieu de ces ténèbres, de cette fumée qui m'aveugle, au milieu d'une quantité d'autres peines, j'ai la douleur encore de me trouver au milieu de ces maudits compagnons de mes souffrances dont le nombre me suffoque, dont les cris me brisent les oreilles, dont la puanteur m'accable. Je disais : si je vais en enfer j'aurai de la patience ; de la patience, hélas ! et je meurs de rage à tout instant ; je crie, je hurle de désespoir ; je voudrais mourir, et je ne le puis.

III. *Moralité.* — Voyez, mon frère, voyez comme parlent ceux qui méprisent l'enfer comme vous; mais entendez aussi la voix de Dieu qui vous parle ce soir par ma bouche : O mon fils, il n'y a plus de remède pour ces misérables, mais il y en a pour vous si vous voulez en accepter : demandez votre pardon, je vous l'accorderai et vous délivrerai de l'enfer.

IV. *Annonce, etc.* — C'est pour cela que le Seigneur vous a envoyé la mission. Les pères ont tous les pouvoirs... etc.

V. *Sentence terrible.* — Pécheur, qui sait si ce n'est pas le dernier avis que Dieu vous donne, le dernier trait de clémence dont il use à votre égard? C'en est assez, Dieu ne souffrira plus aucune ingratitude; sa vengeance est toute prête. Ne voulez-vous donc croire à l'enfer que lorsque vous serez sur le seuil? ah! prenez garde, vous y allez, vous y allez; et si vous y entrez une fois il n'y a plus de remède; si vous tombez une fois dans ce gouffre de feu, vous n'en sortirez jamais plus, jamais plus, jamais plus. Courage, mon fils, etc.

Pensez, pensez à l'éternité,  
Pécheur aveuglé;  
Pensez, ô mon fils, que l'enfer  
Ne finira jamais.

I. *Introduction.* — O éternité, ô éternité, les saints tremblaient en pensant à l'éternité, en prononçant le nom, et vous, pécheur, qui êtes en disgrâce avec Dieu, vous ne craindriez pas, vous ne trembleriez pas? Il est de foi que ceux qui meurent dans le péché vont brûler éternellement dans le feu de l'enfer.

II. *Amplification.* — Qu'est-ce que l'enfer? c'est un lieu obscur où l'on ne voit que monstres horribles, où l'on



n'entend que des hurlemens et des cris, où l'on n'éprouve que des supplices. Mais toutes ces souffrances, combien de temps durent-elles? Toute l'éternité, toujours, toujours. Quand finiront-elles? Jamais, jamais. Sors de l'enfer, malheureux Judas, toi qui depuis dix-huit cents ans y es enfoncé, dis-nous combien de temps dureront tes souffrances? Judas nous répond : Toujours, toujours. Et toi, Caïn, parle à ton tour ; dis-nous depuis combien d'années tu brûles dans ce feu ! Caïn nous répond : Ah ! malheureux que je suis, depuis plus de cinq mille ans.—Quand donc finira ton enfer?—Quoi, finir? et jamais, jamais.

III. *Moralité.*—O mon frère, que vous en semble? dites-moi comment vous pouvez dormir, l'âme souillée de tant de péchés, étant l'ennemi de Dieu? L'enfer sera éternel pour vous aussi. Pourquoi ne pas abandonner cette vie désordonnée? pourquoi ne portez-vous pas un prompt remède à cette ruine qui vous menace si vous ne vous recueillez avec Dieu? apportez donc un prompt remède, faites une bonne confession, revenez en grâce avec Dieu, avec ce Dieu qui ne veut pas que vous soyez damné.

IV. *Annonce, etc.*—Vous le voyez, la mission est ici. Que veut dire mission? cela veut dire que Jésus-Christ vient sauver les enfans égarés et les délivrer de l'enfer. Sachez donc que les pères ont tous les pouvoirs, etc.

V. *Sentence terrible.* — O mon fils, ne vous abusez pas en songeant à la grandeur des miséricordes de Dieu. Aujourd'hui en versant une seule larme aux pieds d'un confesseur, vous pouvez vous délivrer de l'enfer. Mais si vous ne changez pas de vie, si vous ne m'écoutez pas, si vous n'ouvrez pas l'oreille ce soir, vous irez enfin gémir dans cet enfer tant que Dieu sera Dieu, pendant l'éternité entière. Courage, mon fils, etc.

*Cantiques divers pour les exhortations de nuit.*

Dieu m'envoie ici ;  
 Je suis un messager de salut ;  
 Qui sait si ce jour  
 N'est pas le dernier jour de pardon pour vous ?

Un Dieu de douceur vous appelle  
 Dans ces jours,  
 Mais si vous ne revenez à lui  
 Il ne vous appellera plus.

Aimez un Dieu qui vous aime tant,  
 Et qui est l'amour lui-même,  
 Qui vous recherche et vous appelle,  
 Qui vous dit : O pécheur, mon fils,  
 Reviens à ton père,  
 Reviens à ton pasteur.

Vous êtes l'ennemi du Seigneur,  
 Et vous ne tremblez pas, pécheur ?  
 Abandonnez le péché,  
 Si vous ne voulez pas mourir damné.

Le Seigneur attend, il attend ;  
 Mais il n'attendra pas toujours.  
 Quand le temps de la vengeance sera venu,  
 Il n'aura plus de clémence.

Revenez à Dieu, faites pénitence,  
 Pécheur, ne tardez pas.  
 Ne dédaignez pas la clémence  
 De votre bon Jésus.

Vous êtes dans le péché, et pouvez-vous vous réjouir ?  
 Vous êtes sans Dieu, et pouvez-vous dormir ?  
 Vous êtes au moment de vous damner,  
 Et vous ne pensez pas à vous corriger ?

Votre vie va finir,  
Mais vous ne savez pas à quelle époque ;  
O mon frère, qui sait  
Si cette nuit vous ne devez pas mourir ?

Pensez, ô mon fils, à ce grand moment  
Où vous serez prêt à mourir.  
A ce moment d'où dépend votre bonheur  
Ou votre malheur éternel.

Mais non, vivez comme il vous plaira,  
Pécheur ; un jour viendra  
Où le Seigneur que vous offensez  
Sera votre juge.

Pécheur, que deviendrez-vous  
Lorsque, devant un Dieu courroucé,  
On vous reprochera  
Tout le mal que vous avez fait ?

Que de chrétiens aveuglés  
Se jettent dans le feu éternel ;  
Mais ils s'y jettent, car ils ne savent pas  
Quel grand mal c'est que l'enfer.

Combien de temps le pécheur  
Restera-t-il en enfer ?  
Ce sera pendant l'éternité,  
Car il a offensé le Seigneur.

Pensez à l'éternité,  
Pécheur aveuglé que vous êtes ;  
Pensez, ô mon fils, pensez  
Qu'elle ne finira jamais.

## § II.

De l'exhortation de semence (*semina.*)

Les exhortations de semence ne se font que rarement et seulement dans le pays où le peuple ne va pas à l'église, dans ceux où il y a beaucoup de personnes qui mènent une vie scandaleuse et qui n'assistent pas aux prédications. Le but de ces sortes d'exhortations est d'épouvanter les auditeurs ; aussi doit-on y faire beaucoup de menaces , faire envisager les châtimens de Dieu , la mort éternelle , l'abandon de la grâce et les peines éternelles. Voici quelle est la manière de faire ces exhortations. D'abord les pères missionnaires doivent être assez nombreux pour pouvoir envelopper tout le pays ; 2° ils doivent sortir de l'église pendant la nuit , plus tard que de coutume , sans lanterne , sans crucifix et sans société. Chacun doit ensuite se rendre seul et en secret dans le lieu qui lui est désigné , ils doivent disposer des lieux de façon que l'un ne confonde pas sa voix avec celle d'un autre. Au premier son de la grosse cloche , ils commenceront tous ensemble et finiront aussi au même instant que la cloche en donnera le signal ; 3° L'exhortation de semence est semblable à l'exhortation de nuit , quant à ses prêtres , mais avec cette différence que l'introduction est plus courte , et se fait *ex abrupto* par la proposition. Ce sera , par exemple , l'abandon de Dieu qui nous menace , l'ingratitude de ceux qui ferment l'oreille à la volonté divine , ou bien la justice de Dieu à l'égard de celui qui méprise ses miséricordes. Après l'introduction , vient l'amplification et la confirmation ; puis

la moralité. Mais chacune de ces parties doit être très-courte, ainsi que l'exhortation à la pénitence sans en exposer les motifs, sans affections, et sans avertir des privilèges attachés aux exercices des missionnaires. L'exhortation de semence ne doit avoir en résumé que trois parties. Savoir : l'introduction et un peu d'amplification et la confirmation, la moralité et exhortation, enfin la sentence terrible.

Exemple d'exhortation de semence.

I. *Introduction.* — Vous voulez donc vous damner, pécheur ? vous voulez donc que votre propre Dieu vous châtie et se détourne de vous ? voilà plusieurs jours que la mission est dans ce lieu, et vous ne venez pas même à l'église ? Au lieu de vous châtier, Dieu vous envoie la sainte mission par laquelle il ne cesse de vous appeler la nuit, le jour, à toute heure, en tout lieu, dans l'église, dans les places publiques, et même jusque chez vous. Quelles sont les miséricordes que Dieu devait avoir à votre égard et dont il n'ait pas usé ? et vous, vous êtes toujours plus sourd et plus obstiné ! Eh bien continuez, continuez à mépriser la voix de Dieu et ses grâces ; mais sachez que la justice de Dieu est proche, elle vous donnera une mauvaise mort. Les démons demandent à Dieu la permission de se venger contre vous, et Dieu ne peut plus vous souffrir. Pauvre pécheur, que je vous plains, il valait mieux que vous ne fussiez jamais né ! maintenant vous vous moquez de la mission ; mais viendra un temps, où cette grâce que Dieu vous fait aujourd'hui et dont vous ne voulez pas profiter sera un glaive cruel qui transpercera votre ame dans l'enfer pour une éternité. Alors vous ouvrirez les yeux pour

vous plaindre et maudire votre obstination, mais il ne sera plus temps d'y porter remède.

II. *Moralité.*—Allons, cessez, ingrat, de fermer l'oreille, cessez de faire de la peine à votre Dieu, venez demain à l'église, venez entendre les prédications que nous y ferons encore. La mission s'avance, Jésus-Christ vous y attend; faites une confession de tous vos péchés, mais venez bientôt, bientôt, avant que la mission ne finisse; ne perdez plus de temps, ne résistez plus à la voix de ce Dieu qui vous appelle.

III. *Sentence terrible.* — Si vous en agissez autrement, je vous annonce ce soir un grand châtement de la part de Dieu, et je vous dis que cette mission que Dieu vous envoie pour que vous fassiez votre salut, ne servira, si vous la méprisez, qu'à vous faire abandonner de Dieu, et à vous faire gémir avec plus de désespoir dans l'enfer, sans espérer de pouvoir jamais réparer votre ruine éternelle.

### § III.

#### De l'exhortation de jour.

J'ai déjà dit plus haut que l'exhortation se fait pour rassembler les personnes qui sont sur les places et dans les magasins, et les entraîner à l'église. Aussi la moralité doit-elle finir par un mouvement qui engage les auditeurs à aller à l'église et à écouter les prédications qui vont commencer. L'exhortation de jour contient les mêmes parties que celle de la nuit, avec cette différence : 1° Que celle de jour doit être plus longue et peut durer jusqu'à un quart d'heure; on peut y donner

plus d'extension aux raisonnemens, y joindre quelques sentences latines, quoiqu'il faille avoir le soin de les choisir courtes, et de n'en mettre que deux ou trois. On peut aussi y introduire quelque fait, en faisant attention qu'il prouve bien la proposition que l'on développe dans l'exhortation.

2° Le style doit être extrêmement simple et familier, mais il ne doit manquer ni de force, ni de véhémence. 3° Il n'est pas nécessaire de faire précéder l'exhortation de jour d'un cantique, surtout lorsque le peuple est rassemblé et prêt à écouter. 4° A la fin de cette exhortation, et surtout pendant les premiers jours de la mission on peut joindre un acte de contrition. 5° Enfin, au lieu de la sentence terrible, on doit donner un motif spécial pour engager les auditeurs à aller à l'église.

#### Exemple de l'exhortation de jour.

I. *Introduction.* — Mes frères, il y a un roi qui ayant été offensé par un de ses sujets, le condamna à mort avec juste raison; mais avant d'exécuter la sentence, que fit le roi? il envoya un de ses ministres auprès du condamné pour lui dire que, s'il se repentait et lui demandait pardon, il le lui accorderait. Ce n'est pas entre un prince et des sujets que cela s'est passé, c'est entre Dieu et vous. Vous êtes déjà condamnés à l'enfer pour les offenses que vous avez faites à Dieu, et Dieu, au lieu de donner un libre cours à sa justice, vous a envoyé les missionnaires comme des ambassadeurs : *Pro Christo legatione fungimur*, mais comme des ambassadeurs de paix et de pardon.

II. *Amplification.* — Nous vous faisons donc savoir de la part de Jésus-Christ qu'il est prêt à vous pardonner si vous vous repentez de l'avoir offensé, et si vous lui pro-

mettez de changer de vie. Que dites-vous donc? que répondez-vous? Écoutez, chrétiens, la mission est une œuvre de miséricorde pour ceux qui savent en profiter, mais pour les obstinés, elle ne servira qu'à les faire abandonner plus tôt, et à les faire châtier par Dieu. Le Sauveur gémissait sur la ruine de Jérusalem, et pourquoi? Parce qu'il voyait que cette ville ingrate ne voulait pas tirer profit de la visite qu'il lui faisait. *Videns civitatem, flevit super illam*. Alors il annonça en pleurant quel serait le châtement qui lui était réservé : *Ecce derelinquetur domus vestra deserta, eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ*. (Luc. xix. 44.)

III. *Moralité et exhortation*.—Peuple de N., aujourd'hui Jésus-Christ est venu vous visiter par la sainte mission et veut user de miséricorde. Que celui qui méprise la visite du Seigneur tremble et s'attende à éprouver un grand châtement. Il faut donc, ô mon frère, que vous retourniez à Dieu, puisqu'il vous appelle lui-même, mais revenez aussitôt. Dieu appelle, mais il n'accorde pas toujours cette grâce, quand il appelle il veut être obéi. *Hodie si vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda vestra*. Dites-moi, si le condamné faisait répondre à ce roi qui lui avait offert le pardon à condition qu'il se repentirait aussitôt, qu'il veut d'abord y réfléchir, et qu'il verra ce qu'il a à faire, le roi ne donnerait-il pas l'ordre d'exécuter la première sentence? Eh bien c'est à quoi doit s'attendre aussi celui qui ne se convertit pas aussitôt que Dieu l'appelle.

IV. *Annonce de la mission*.—La mission est ici, mes frères, elle s'ouvre aujourd'hui. Voici Jésus-Christ qui vous appelle et qui vous dit : *Convertimini ad me et convertar ad vos*. (Zach. i. 4.) Pécheurs, vous m'avez fait volte-face, mais venez à moi, je suis prêt à vous recevoir dans mes



bras. Quoi ! vous ne voulez plus de ce Dieu ? Ah ! non, qu'il n'y ait personne parmi vous d'assez ingrat pour oser ajouter encore aux injures qu'il lui a faites, celle de mépriser le pardon qui vous est offert !

V. *Acte de douleur.* — Jetons-nous tous aux pieds de Jésus-Christ ; disons : Seigneur, je vous remercie de m'avoir attendu jusqu'à ce jour, et de ne pas m'avoir envoyé en enfer, je me repens, etc... A l'avenir je veux changer de vie, etc... (Motifs pour les engager à aller à l'église.) Allons donc tous à l'église, Jésus-Christ dit que les brebis entendent sa voix. *Oves meæ vocem meam audiunt.* Que celui qui veut être une des brebis de Jésus-Christ, suive Jésus-Christ, etc.

#### § IV.

##### De l'exhortation de discipline.

L'exhortation de discipline doit être beaucoup plus courte que l'exhortation de nuit, et doit être conçue en termes de componction, de terreur, d'une voix lamentable, puisque le seul but de cette exhortation c'est d'émouvoir les auditeurs, de les porter au repentir et de les exhorter à faire quelque pénitence. Elle comprend trois parties, les réflexions, la moralité et les mouvemens. Dans la réflexion on expose avec brièveté une des propositions les plus marquantes de la prédication qu'on vient de faire, dans la moralité on démontre la nécessité de faire pénitence, dans les mouvemens on excite le peuple à cette pénitence.

## Exemple de l'exhortation de discipline.

Je suppose qu'on a prêché sur l'abandon de Dieu.

I. *Réflexion.* — Avez-vous entendu, mon frère, quel est le châtement que vous méritez par vos péchés? Oui, vous auriez mérité que Dieu vous abandonnât et qu'il ne vous pardonnât plus, mais non, le Seigneur vous attend encore et vous appelle, ou étend ses bras pour vous recevoir, si vous voulez revenir à ses pieds. O mon frère, ne méprisez plus ce Dieu, qui a eu tant de bonté pour vous. Changez de vie. Quoi? vous voulez attendre qu'il vous abandonne lui-même?

II. *Moralité.* — Oui, pécheur, donnez-vous bientôt à Dieu, dites-lui que dorénavant vous ne voulez plus l'offenser. Pour ce qui est du passé, priez-le qu'il vous pardonne les offenses que vous lui avez faites.

III. *Mouvemens.* — Gémissiez donc, faites pénitence, châtiez votre corps, puisqu'il a causé du déplaisir à votre Dieu; allons, levez la main, élevez la voix, et demandez pardon à Dieu: Pardonnez-moi, Seigneur, miséricorde, je me repens de vous avoir offensé, miséricorde.

Alors le père entonnera le *Miserere* que reprendront les ecclésiastiques qui l'assistent; ensuite au milieu du psaume il fait arrêter, en agitant la sonnette, à un des versets dont il fait la proposition d'un sentiment plus bref que ceux que vous avez vus plus haut, mais toujours dans les mêmes règles.

1° *Ne projicias me a facie tua.* En pensant aux offenses dont il était coupable envers Dieu, David tremblait et s'écriait: *Ne projicias me a facie tua.* Seigneur, ne me rejetez pas de votre présence comme je le mériterais. 2° Et vous, ô

mon frère, que dites-vous? combien de fois n'avez-vous pas chassé Dieu de votre ame? vous mériteriez aussi que Dieu à son tour vous chassât de son Église. 3° Mais non, écoutez plutôt ce qu'il vous dit ce soir: O mon fils, demandez-moi pardon, car je veux vous pardonner. Élevez donc la voix de nouveau: Pardon, Seigneur, miséricorde.

Il faut finir la discipline par un trait de ferveur, mais si la ferveur de l'auditoire se ralentit, il faut la raccourcir et entonner le *Gloria Patri*; ensuite on dira au peuple: maintenant chantez ce cantique, mais gemissez, gémissiez.

Je vous ai offensé, ô mon Dieu, ô mon Seigneur;  
 O mon Dieu, mer de bonté, fontaine d'amour,  
 J'ai été ingrat, je vous ai offensé à tort,  
 Vous qui pour me donner la vie êtes mort sur une croix.  
 Je me repens, ô souverain bien, bonté infinie,  
 Jamais plus je ne vous offenserai, jamais plus.  
 Je passerai tous mes momens, Seigneur,  
 A pleurer sur celui où je vous ai offensé.

Après le cantique, il faut faire réciter au peuple trois *Ave Maria*, la face contre terre, et puis finir, en disant: Loué et remercié soit à jamais le tres-saint-sacrement. Béni soit la sainte, immaculée et très-pure conception de la bienheureuse vierge Marie. Toutes les personnes qui veulent se confesser peuvent se rendre à la maison. Ici je dois dire qu'il est nécessaire que les missionnaires, et surtout l'instituteur et le prédicateur engagent souvent le peuple et principalement les hommes à venir se confesser, en leur disant qu'ensuite, lorsqu'il y aura foule, ils ne pourront plus le faire aussi commodément. On doit tenir ce langage, même des le commencement et avec beaucoup de

force ; car, autrement, les missionnaires n'auront point d'occupation dans les premiers jours et seront ensuite accablés par la foule.

Plusieurs autres exemples de sentimens de discipline.

ON A PRÊCHÉ SUR LA MORT. — *Réflexion.* — L'avez-vous entendu, mon frère ? Viendra un jour où vous mourrez ; alors le monde aura fini pour vous, vous serez étendu sur un lit et abandonné de tout le monde.

*Moralité.* — Alors il ne sera plus temps de faire la paix avec Dieu : votre conscience sera embrouillée, Dieu indigné, votre tête évanouie, votre cœur dur comme la pierre ; portez remède alors, si vous le pouvez ! Il est temps maintenant, ô pécheur, de préparer ses comptes et d'apaiser Dieu. Il vous a attendu jusqu'à présent. Le voilà les bras ouverts pour vous recevoir. Sachez que, si vous gémissiez maintenant sur les offenses que vous lui avez faites, Dieu oubliera tous vos péchés.

*Mouvement.* — Gémissiez donc, faites pénitence, hâtez-vous, etc.

APRÈS UN SERMON SUR LE JUGEMENT. — *Réflexion.* — Il viendra donc, mon frère, ce jour, où vous vous trouverez devant le tribunal de Jésus-Christ, pour lui rendre compte des actions de votre vie. Dites-moi si Jésus-Christ voudrait vous juger ce soir, quelle sentence porterait-il sur vous ?

*Moralité.* — Ecoutez : dans ce jour il n'y aura plus d'espoir de miséricorde. Alors Jésus-Christ sera un juge de justice ; mais maintenant il est père et aura ses bras pour vous recevoir et vous pardonner.

*Mouvement.* — Gémissiez donc.

APRÈS UN SERMON SUR L'ENFER. — *Réflexion.* — O mon frère, vous avez entendu ce soir un sermon sur l'enfer. Eh bien ! avez-vous pensé quel sera le lieu où vous devriez être pour vos péchés ? Vous devriez être enseveli dans cette mer de feu, dans cette fosse obscure, et y souffrir des tourmens inouis. Et vous ne remerciez pas Dieu de ce que vous êtes encore dans cette église, ayant même l'espoir d'être pardonné, si vous le voulez ? Ah ! si un damné se trouvait là ce soir, s'il pouvait se repentir et être pardonné, quels seraient ses gémissemens ! quelles pénitences ne ferait-il point pour sortir de l'enfer ?

*Moralité.* — Et vous qui avez tant de fois mérité l'enfer plus que tant d'autres qui s'y trouvent plongés pour avoir commis moins de péchés que vous, que faites-vous ? Ne gémissiez-vous pas ? Ne demandez-vous pas pardon à Dieu ?

*Mouvement.* — Allons, etc.

## § VI.

De l'exhortation suivie du baisement de terre.

On prolonge ordinairement les disciplines jusqu'au soir qui précède le jour de la bénédiction. Ce jour-là, au lieu de la discipline, il faut dire quelques mots qui réussissent mieux ordinairement à l'égard des personnes qui ont de mauvaises habitudes : telles que celles de jurer, de dire des paroles déshonnêtes. Voici comment on doit la faire : quand les femmes sont sorties, et que l'église est fermée, on doit faire enlever les chaises et les bancs, puis on fait assembler le peuple devant le grand portail de l'église. Alors le

père qui fait l'exhortation, se place vis-à-vis le peuple, sur un lieu élevé, à côté d'un crucifix tenu par un élève, au milieu de deux cierges allumés. Tous les autres pères se mettent immédiatement auprès de lui. Ils ont soin de tenir le peuple assemblé devant le crucifix et d'en éloigner les enfans qui s'en approchent trop; ensuite on fait l'exhortation. A la fin, quand le père exhortera à baiser la terre, les autres missionnaires commenceront à donner l'exemple, et dès qu'ils verront que le peuple a la face prosternée contre terre, les missionnaires se releveront, se diviseront l'église, et tous ensemble exhorteront le peuple à voix haute à baiser la terre avec componction. Le but de cet exercice doit être de faire concevoir une grande horreur des péchés que commet la langue. On peut faire cette exhortation de la manière suivante; elle peut être un peu plus longue que les autres, car c'est ordinairement la seule que l'on fait.

Exemple d'exhortation suivie du baisement de terre.

O bonté de Dieu, que vous êtes grande! ô justice de Dieu, que vous êtes terrible! ô péché maudit, que tu es cruel! Levez les yeux, ô mon frère, voyez l'image de cet homme qui a été attaché à une croix, après avoir été flagellé, couronné d'épines et couvert de plaies depuis les pieds jusqu'à la tête. Dites-moi, je vous prie, quel est cet homme, quel est son ame? c'est le fils de Dieu, l'innocent, le saint. Et pourquoi le Père éternel l'a-t-il condamné à mourir au milieu de tant de supplices? Ecoutez ce que dit le Père éternel : *Propter scelus populi mei percussi eum.* (Isa. LIH.) Voyez combien vous avez méprisé par vos péchés cet innocent agneau. Par vos actions déshonnêtes

vous lui avez déchiré les chairs, par vos mauvaises pensées vous l'avez couronné d'épines, par vos démarches, par vos attouchemens impurs et criminels vous lui avez cloué les pieds et les mains, par votre endurcissement vous lui avez transpercé le cœur. Consolez-vous, ô mon Jésus, car ces pauvres pécheurs ne sont plus endurcis. Vous savez déjà qu'ils ont résolu, dans ces saints jours de la mission, de réparer le mal qu'ils vous ont fait; ils guériront les plaies par la discipline, les injures, les crachats dont ils ont couvert vos yeux, par les larmes; la douleur que vous éprouvez dans vos pieds par l'assistance à l'église, les blessures des épines par de bons propos. Oui, mes frères, tout cela est vrai; mais cette bouche divine de Jésus, je la vois encore abreuvée du fiel de tous vos blasphèmes, de vos plaintes, de vos paroles déshonnêtes. Allons, courage, vous pouvez ce soir le radoucir autant que vous lui avez causé d'amertumes par le passé. Comment? Oui, en gémissant sur les dégoûts que vous avez donnés à ce Dieu si bon, qui est mort pour vous, en étalant et collant contre la terre cette langue et cette bouche qui a donné tant de fiel à Jésus-Christ. Allons, donnez-lui donc ce soir cette consolation; mes pères, montrez l'exemple les premiers, et vous, mes enfans, imitez les pères. Gémissons, etc.

Sentences que peuvent dire les pères pendant qu'on baise  
la terre.

I. Souffre, langue maudite, qui a osé injurier Jésus-Christ.

II. Pensez, ô mon frère, que cette langue devrait brûler maintenant en enfer, etc....

III. Écrivez-vous : O mon Jésus, acceptez cette petite pénitence, et pardonnez-moi toutes les paroles qui m'avaient attiré votre disgrâce.

IV. Marie, ma sainte mère, offrez vous-même à Dieu, pour moi, mes mortifications, et conjurez-le de me pardonner.

V. Quelle fête ce soir, quelle fête pour les anges, qui voient.... quelle peine pour les damnés, au contraire, qui voient que Dieu vous reçoit dans ses bras.

VI. Faites un acte de contrition pendant ce temps, et demandez pardon. Ecoutez, Seigneur, je me repens.... Je fais un ferme propos, Seigneur, plutôt mourir..... Je vous ai assez abreuvé de fiel. Ah ! si je devais encore vous offenser par ma langue, faites-moi mourir auparavant.

VII. Père éternel, par l'amour pour Jésus-Christ, pour le fiel qu'il a bu sur l'arbre de la croix, pardonnez-moi...

VIII. O mon frère, si vous étiez dans l'enfer, comme vous l'avez mérité, que ne feriez-vous pas pour en sortir ? Ce soir, par cette petite mortification, Dieu vous délivrera de la mort.

## § VI.

### Exhortation à la paix.

L'exhortation à la paix se fait ordinairement après celle de discipline, et diffère de celle que l'on fait pendant la communion générale. L'exhortation à la paix a six parties, d'après B. I<sup>e</sup> la réassomption, II<sup>e</sup> l'application, III<sup>e</sup> la preuve, IV<sup>e</sup> l'exemple, V<sup>e</sup> la moralité, VI<sup>e</sup> la motion.



Dans la réassomption, on rappelle avec brièveté quelques passages du discours qui a été prononcé. Dans l'application, on parle des personnes qui conservent de la haine, et l'on annonce tous les châtimens qui tomberont sur les vindicatifs. Dans la troisième division, on tâchera de prouver par quelque passage de l'écriture ou des saints Pères, ou par le raisonnement, ce que l'on doit craindre de la justice divine quand on veut se venger, et combien au contraire on doit espérer le pardon de Dieu quand on pardonne de son côté. En quatrième lieu, on confirmera la proposition par un exemple un peu court. En cinquième lieu, on passera à la moralité. Enfin on excitera le peuple à la paix, et à pardonner mutuellement les injures. Quand le discours sera fini, le père continuera à exhorter les auditeurs à pardonner en ajoutant quelques motifs à l'exemple qu'il a donné; il faut qu'il dise qu'il ne suffit pas que l'agresseur vienne le trouver, mais qu'il est nécessaire aussi que celui qui a été offensé et qui veut pardonner, vienne confier secrètement au père l'injure qu'il a reçue. Quand l'agresseur vient tout seul, on doit le renvoyer avec quelques paroles de consolation sans nommer personne ni préciser les faits. Quand ensuite l'offensé se présente, si l'offense a été secrète il faut tâcher de faire faire la réconciliation; mais si elle a été publique, on appellera l'agresseur (pourvu toutefois que ce ne soit pas un ecclésiastique) afin qu'ils s'embrassent aux pieds du crucifix; et si l'on ne trouve pas l'agresseur, on fera donner le baiser à quelqu'un de ses parens les plus proches par l'offensé. On doit prendre garde que, si l'ini-mi-tié provient de quelques sentimens d'honneur, alors il suffira de dire à l'offensé qu'il pardonne de tout son cœur, sans l'obliger cependant au baiser; car souvent il pour-

rait en résulter des scandales, et cela pourrait donner lieu à fomenter quelque amitié coupable.

Exemple d'exhortation à la paix.

I. *Réassomption.* — Avez-vous entendu, mes frères, quel est le compte que vous devez rendre à Jésus-Christ, et quelle est la sentence terrible que Notre-Seigneur portera contre les pécheurs.

II. *Application.* — Le saint homme Job s'écriait en pensant au jugement de Dieu : *Quid enim faciam cum surrexerit ad judicandum Deus? et cum quæsierit, quid respondebo illi?* (Job. 31.) Et vous, mon frère, que répondrez-vous à Dieu, lorsqu'il vous demandera compte de votre vie? Oui, oui, dites-moi, que lui répondrez-vous, vous qui haïssez cette personne et qui, malgré la prédication que vous avez entendue ce soir, pensez encore à vous venger?

III. *Preuve.* — A Dieu seul appartient la vengeance, car lui seul est le juste vengeur du péché et a le droit de s'appeler. *Deus ultionum.* Et vous, misérable vermisseau, vous voulez faire comme Dieu? Mais écoutez quels sont les châtimens dont S. Jacques menace ceux qui ne veulent pas pardonner. *Judicium sine misericordia fiet illi, qui non fecit misericordiam.* (Jac. II. 13.) Maintenant vous ne voulez pas pardonner à votre prochain l'injure qu'il vous a faite? et quand ensuite vous voudrez avoir recours à la miséricorde de Jésus-Christ, lorsque lui-même voudra vous juger, il vous la refusera. Alors même, dit S. Augustin, vous n'aurez pas le courage de demander pardon à Dieu, car il aura fermé ses entrailles à la pitié; *qua fronte, dit le même saint, indulgentiam peccatorum obtinere poterit, qui ei præcipienti dare veniam non acquiescit?* A pré-

sent vous voulez vous venger du prochain. Eh bien ! Jésus-Christ voudra aussi se venger contre vous. *Mea est ultio*, dit le Seigneur, *et ego retribuam in tempore.* (Deut. 32.) Si vous n'aviez pas commis d'autres injures envers Dieu, pensez-vous que ceci n'en soit pas une très-grande que de vouloir continuer à haïr le prochain lorsque Jésus-Christ vous exhorte ce soir même à pardonner à votre frère pour l'amour de lui, qu'il vous le commande, qu'il vous en prie ?

IV. *Exemple.* — On raconte que Jean Gualbert rencontra un jour l'assassin d'un de ses cousins. Cet homme lui demanda pardon au nom de Jésus-Christ ; à ce nom le saint le lui accorda et entra aussitôt dans une église où il vit un crucifix qui baissa la tête, le salua comme pour le remercier de l'avoir pardonné pour l'amour de lui. (On pourrait encore raconter le fait suivant :) Il y avait un homme puissant qui avait sept ennemis et voulait se venger de tous les sept. Sainte Catherine de Sienne le pria de pardonner au moins à un des sept par amour pour Notre-Seigneur, cet homme le fit, mais il éprouva tant de consolations intérieures pour une si bonne action, qu'il alla trouver aussitôt sainte Catherine pour lui annoncer qu'il voulait pardonner à tous pour l'amour de Jésus-Christ.

V. *Moralité.* — C'est ainsi que Dieu chérit ceux qui pardonnent pour l'amour de lui à ceux qui les ont offensés. O mon frère, si vous voulez que Jésus-Christ vous embrasse, il faut que vous pardonniez et que vous embrassiez celui qui vous a offensé. *Dimittite et dimitemini.* (Luc. vi. 37.) Pardonnez, et je vous pardonnerai. Écoutez, si ce soir, pour faire plaisir à Dieu, vous oubliez les offenses que vous avez reçues et si vous pardonnez, Dieu

aussi oubliera les offenses que vous lui avez faites, et vous embrassera comme son fils.

VI. *Mouvement.* — Courage donc, chrétien, vous qui avez reçu quelque injure de la part de votre prochain, venez vous confier en secret à votre père, car il fera la paix au pied du crucifix. Heureux celui qui fera ce soir cette belle action le premier et qui aura donné le bon exemple ! venez donc, Jésus vous attend....

Ceci n'est qu'un abrégé de l'exhortation à la paix, je n'ai voulu qu'en donner une idée simple, car chaque missionnaire pourra l'étendre à sa manière et comme il le jugera convenable. On peut ajouter quelques autres motifs pour engager les personnes offensées à pardonner, par exemple :

I. Venez donc ce soir faire ce plaisir à Jésus-Christ, venez pardonner.... Je ne vous demande pas que vous fassiez ce sacrifice pour l'amour de moi, mais pour l'amour de Jésus crucifié qui vous pardonnera si vous lui pardonnez : mais si vous n'agissez pas ainsi, ne vous exposez pas à lui demander pardon, car il ne vous écouterait pas, et au jour du jugement....

II. Remarquez que le démon vous tente dans ce moment, qu'il vous engage à ne pas pardonner, et qu'il vous dit que ce serait un acte de lâcheté que vous feriez ; mais répondez-lui à votre tour : Est-ce que Jésus-Christ a été un lâche, lui qui a pardonné ceux qui l'ont crucifié ? Eh bien ! n'écoutez donc pas les conseils du démon, écoutez plutôt Jésus-Christ, qui vous dit ce soir : Si vous voulez que je fasse la paix avec vous, faites-la avec le prochain.

III. Qu'attendez-vous donc ? Faites donc quelques efforts, ne vous laissez pas vaincre par le démon, donnez

cette consolation à Jésus-Christ et à la Vierge Marie, qui regardent maintenant quelle est votre conduite.

IV. Oh ! quel doux plaisir lorsque vous aurez consommé cette belle action ! venez vite....

V. Voyez et tremblez, car si vous ne pardonnez pas ce soir, Dieu vous abandonnera et vous condamnera.

VI. Le voici, mes frères, le voici, laissez-le passer ; venez à Jésus-Christ, le roi de la paix. Vive Jésus-Christ, que l'enfer enrage. Réjouissons-nous.

Nous donnerons l'exemple de l'autre exhortation à la paix que l'on fait devant le peuple un jour de communion générale, quand nous parlerons des soliloques pour la communion.

---

---

## CHAPITRE II.

### DU SAINT ROSAIRE.

---

#### § I<sup>er</sup>.

#### Partie narrative.

Avant de réciter le rosaire, on fait ordinairement une courte introduction dans laquelle on narre quelque anecdote dont le sujet se rattache à la protection dont Marie couvre les personnes qui récitent le rosaire. Nous devons encore avertir que l'on ne doit faire cette introduction que lorsque le temps le permet, et qu'on en a besoin pour tenir appliqué l'esprit des fidèles, ce qui arrive quelquefois; du reste, ordinairement pendant l'hiver et dans les endroits où l'on fait une instruction pendant le jour (comme on le pratique communément), le temps le permet assez peu; alors il vaut mieux omettre l'introduction et faire réciter tout simplement le rosaire qui tourne tout entier au profit de la mission. On peut très-bien commencer par réciter les mystères que l'on doit contempler en faisant quelques petites réflexions et des moralités très-courtes, comme nous en verrons des exemples plus bas. Ensuite, si le temps le permet, on fait la partie narrative après le rosaire. Nous allons donner les règles de la narration :

La narration contient trois parties : l'introduction, le

fait et la moralité. Et d'abord, quant à l'introduction, la proposition qui en fera le sujet sera prise du fait même que l'on racontera en passant d'une proposition générale à une proposition particulière. Si par exemple il s'agit du secours que donne Marie à l'article de la mort à quelqu'un de ses dévots, on dira : Dans tous les momens, dans toutes les circonstances, Marie, notre mère, protège ses serviteurs ; mais c'est surtout à l'heure de la mort où ils ont le plus besoin de son assistance...

II. Quant à l'anecdote, on n'en raconte en peu de mots que ce qui appartient à la proposition en retranchant les circonstances étrangères, et sans jamais employer les parenthèses. Il est toujours bon de citer l'auteur qui rapporte ces faits ainsi que les circonstances des lieux et des temps

III. Pour la moralité, on déduira d'abord la conclusion de l'anecdote qu'on aura rapportée d'après la proposition particulière déjà émise. Par exemple, vous voyez donc, chers auditeurs, combien la dévotion au saint rosaire peut nous être utile pour obtenir la protection de Marie à l'heure de la mort. Ensuite on donnera la moralité. Aussi, dorénavant, ne manquez jamais de le réciter tous les jours avec la plus grande dévotion et la confiance la plus illimitée. Commençons dès ce soir même, oui, disons-le tous ensemble. *Deus in adjutorium...*

#### Exemple de la narration pour le Rosaire.

I. *Introduction.* — Celui qui a une véritable dévotion envers Marie peut se dire bien heureux même dès cette vie, et regarder le paradis comme une chose assurée. *Qui invenerit me, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino.* (Prov. VIII. 35.) Mais quel est celui qui trouve Marie ?

C'est celui qui l'aime et qui l'honore d'une manière spéciale. Mais parmi tous les moyens qui honorent Marie, nous n'en connaissons pas qui lui fassent plus de plaisir que le saint rosaire. Oh ! quelle espérance de salut pour ceux qui récitent tous les jours le rosaire avec affection et persévérance ! Les livres sont remplis d'exemples d'ames sauvées par ces moyens ; mais écoutez ce que les démons eux-mêmes ont dit une fois à la louange du rosaire, après avoir été contraints à parler par un précepte de S. Dominique.

II. *Anecdote.*—Le P. Pacciuchelli rapporte dans son livre de la Vierge (Exercice III, sur l'*Ave Maria*, n. 10), qu'un jour S. Dominique prêchait sur la dévotion au rosaire, lorsqu'il vit paraître un hérétique qui, en ayant dit beaucoup de mal, était possédé des démons par un juste châtiement de Dieu. On le portait lié, et il criait de toutes ses forces ; alors S. Dominique commanda aux démons, au nom de Marie, de répondre à toutes les questions qu'il leur adresserait. Il leur demanda quel était le motif qui les avait engagés à s'emparer de cet homme, et quel était leur nombre. Ils répondirent qu'ils l'avaient fait à cause de l'irrévérence dont il s'était rendu coupable à l'égard de Marie, qu'ils étaient quinze mille, à raison des quinze mystères du rosaire qu'il avait méprisé. Il leur demanda en outre si les choses qu'il avait dites lui-même dans la prédication sur le rosaire étaient vraies : alors les esprits malinges se mirent à hurler, et maudirent le moment où ils étaient entrés dans ce corps, puisqu'ils étaient obligés de confesser une vérité qui blessait leurs intérêts. Écoutez, chrétiens, dirent-ils, tout ce que notre ennemi a dit de Marie et du rosaire est véritable. Ils ajoutèrent qu'ils n'avaient aucun pouvoir contre les serviteurs de Marie ; qu'il y avait



beaucoup de personnes qui, malgré leur indignité, se sauvaient en invoquant le nom de Marie. Nous sommes forcés, dirent-ils enfin, à faire connaître que ceux qui persévèrent dans la dévotion à Marie et au rosaire ne seront point damnés, car la mère de Dieu les protège. A ces mots, S. Dominique fit réciter le rosaire à tout le peuple, et à chaque *Ave Maria* les démons hurlaient comme s'ils étaient au milieu des charbons ardents, jusqu'à ce que, le rosaire étant terminé, le possédé fût délivré de tous les esprits infernaux. A la nouvelle de ce qui venait de se passer, plusieurs hérétiques retournèrent à la foi, et furent toute leur vie les plus ardents défenseurs du rosaire.

III. *Moralité.* — Voyez, mes frères, combien ceux qui honorent Marie par le rosaire ont l'espérance d'être sauvés ? Ne manquez donc pas dorénavant de le réciter tous les jours avec amour et confiance. Vous qui avez négligé cette pieuse pratique par le passé, commencez dès ce soir à ne plus l'abandonner. Oui, disons-le, récitons-le tous ensemble dans ces jours de mission, afin que Marie accorde à tous les habitans de ce pays une conversion sincère. *Deus in adjutorium...*

## § II.

### Des mystères du rosaire.

Après l'exposition du mystère viennent la considération, la moralité et la prière. Par exemple, au premier mystère joyeux, on examine comment l'ange Gabriel annonça à la Vierge qu'elle devait concevoir et enfanter notre Seigneur Jésus-Christ.

*Considération.*—Considérez ici, mes frères, quel est l'amour de notre Dieu, qui aurait dû se contenter d'envoyer un ange pour nous sauver, et qui veut cependant venir mourir lui-même pour notre salut. *Ne corda divideremus*, dit S. Bernard, *voluit esse nobis Creator et Redemptor...*

*Moralité.* — Mais où est ensuite l'amour et la reconnaissance des hommes envers un Dieu qui nous a tant aimé ?

*Prière.* — Prions Marie pendant cette dizaine de nous obtenir le saint amour de Dieu. O mère de mon Dieu, vous qui avez eu tant d'amour pour ce Seigneur, et qui pour nous délivrer de l'enfer s'est fait votre fils, obtenez nous de Jésus-Christ la grâce de l'aimer de tout notre cœur.

Au deuxième mystère joyeux, on doit examiner comment la sainte Vierge ayant appris que sainte Élisabeth, sa cousine, était enceinte, va la voir aussitôt dans sa maison, et reste trois mois chez elle.

*Considération.*—La visite de Marie fut le salut de toute la famille.

*Moralité.*—Heureuse l'âme que visite Marie.

*Prière.*—Prions donc cette Mère de grâce de vouloir assister souvent nos âmes pendant la mission, afin de les sanctifier.

Au troisième mystère joyeux, on doit examiner comment, le temps de l'enfantement étant venu, Marie enfanta le Sauveur à Bethléem au milieu de deux animaux, et dans une crèche.

*Considération.*—Lorsque le moment d'enfanter fut arrivé, Marie était à Bethléem ; mais elle ne trouva pas dans la ville entière une seule maison qui lui donnât l'hospitalité, et elle fut obligée de gagner une grotte qui servait

d'étable à plusieurs animaux : c'est là qu'elle enfanta le fils de Dieu.

*Moralité.*—Jésus a voulu faire son entrée dans ce monde comme un enfant, et reposer dans une crèche pour augmenter la confiance des pécheurs. Qu'il n'y ait donc personne qui désespère.

*Prière.*—Prions la sainte Vierge de nous obtenir une confiance sincère.

Au quatrième mystère joyeux, il faut voir comment, quarante jours après son enfancement et ayant accompli le temps de la purification légale, Marie présenta son fils au temple, et l'abandonna aux embrassemens du saint vieillard Siméon.

*Considération.*—Marie n'avait pas besoin de se purifier, car elle était exempte de toute souillure ; mais pour obéir à la loi elle veut se purifier par humilité, et paraître impure comme les autres femmes.

*Moralité.*—Puisque Marie, toute pure qu'elle était, a consenti à paraître souillée et à avoir besoin d'être purifiée, vous, pouvez-vous refuser par le seul motif de honte à confesser vos péchés pendant la mission ?

*Prière.*—Priez la Vierge de vous faire surmonter toute honte en vous confessant.

Au cinquième mystère joyeux, on examine comment Marie ayant perdu son fils, et l'ayant cherché pendant trois jours, le retrouva enfin au milieu des docteurs, et disputant avec eux, n'ayant encore que douze ans.

*Considération.*—S. Joseph et la sainte Vierge avaient été visiter le temple, et avaient amené Jésus encore enfant, mais au retour ils le perdirent. Pendant huit jours ils le cherchèrent, les yeux mouillés de larmes et le cœur

navré de douleur, mais enfin ils le retrouvèrent dans le temple.

*Moralité.* — Marie ne perdit jamais la grâce de son fils, elle ne perdit que sa présence, et le chercha partout en versant des pleurs. Oh! combien ne doit pas en verser celui qui perd la grâce? celui qui le cherche dans cette intention le retrouve certainement.

*Prière.* — Prions la Vierge de nous obtenir une véritable douleur.

Au premier mystère douloureux, on examine comment Jésus-Christ sua le sang en faisant oraison dans le jardin des Oliviers.

*Considération.* — Quand notre Rédempteur fut dans le jardin des Oliviers il éprouva une tristesse si profonde, qu'il dit, qu'elle était si grande, qu'elle pouvait lui enlever la vie.

*Moralité.* — Je demande qu'est-ce qui faisait le sujet de l'affliction de Jésus-Christ dans le Jardin? qu'est-ce qui le faisait suer sang et eau? ce fut la vue de nos péchés qui le fit presque agoniser de douleur. Unissons donc notre peine à celle de Jésus-Christ.

*Prière.* — Prions la Vierge de nous l'obtenir par son intercession.

Au deuxième mystère douloureux, on examine comment Jésus fut flagellé dans la maison de Pilate, et comment il reçut, selon la révélation qu'en a eue sainte Brigitte, six mille six cent soixante-six coups.

*Considération.* — La flagellation de Jésus-Christ était quelque chose de si cruel, que son corps sacré devint comme celui d'un lépreux, c'est-à-dire qu'il n'y avait qu'une seule plaie de la tête aux pieds, selon ce qu'avait prédit Isaïe : *Et reputavimus eum quasi leprosum.*

*Moralité.* — Les docteurs disent que Jésus-Christ a voulu souffrir ce grand supplice pour satisfaire surtout les péchés déshonnêtes. Avez-vous entendu, pécheurs? ce sont vos crimes contre l'honnêteté qui ont flagellé Jésus-Christ. Ah! ne le flagellez plus...

*Prière.* — Priez la Vierge de vous délivrer de ce vice qui remplit l'enfer; pendant vos tentations, invoquez Marie...

Au troisième mystère douloureux, on examine comment Jésus-Christ fut couronné d'épines et devint le jouet du roi Hérode.

*Considération.* — Lorsque Jésus eut été flagellé, on le fit asseoir sur une pierre, ensuite on lui mit un roseau dans les mains en guise de sceptre, un lambeau de pourpre sur les épaules en guise de manteau royal, et en guise de diadème une couronne d'épines que l'on enfonçait dans le crâne à coups de bâton. Ensuite on se moquait de lui disant: *Ave, rex Judeorum*, et on lui donnait des soufflets.

*Moralité.* — C'est ainsi que font les pécheurs qui se confessent, mais qui ayant à peine quitté leur confesseur, oublient l'église et redonnent encore des soufflets à Jésus-Christ.

*Prière.* — Prions la Vierge de nous obtenir la mort, plutôt que de souffrir que nous offensions Dieu de nouveau...

Au quatrième mystère douloureux, on examine comment Jésus après avoir été condamné à mort par Pilate, porta sur ses épaules le bois de la croix sur lequel il devait être attaché.

*Considération.* — Jésus embrassa cette croix avec amour pour satisfaire pour les péchés des hommes.

*Moralité.* — Il est donc juste que pour satisfaire pour

les offenses que nous avons faites à Dieu, nous acceptons les croix qu'il nous envoie...

*Prière.* — Prions Marie de nous obtenir la résignation et la patience dans les tribulations...

Au cinquième mystère douloureux, on considère comment Jésus étant arrivé au Calvaire, fut dépouillé et attaché avec des clous sur une croix où il devait mourir pour l'amour de nous en présence de sa mère.

*Considération.* — Considérez la mort cruelle que le Sauveur a soufferte pour acquérir notre amour.

*Moralité.* — Que chacun dès aujourd'hui se procure une image précieuse de Jésus-Christ crucifié, et qu'il lui dise de temps en temps : Je vous aime, ô mon Jésus, qui êtes mort pour moi.

*Prière.* — Prions Marie, transpercée de douleur, de nous obtenir la grâce de nous faire ressouvenir souvent de l'amour que nous a porté Jésus-Christ en mourant pour nous.

Au premier mystère glorieux, on considère comment Jésus-Christ, le troisième jour après sa mort, ressuscita triomphant et glorieux pour ne plus jamais mourir.

*Considération* — Considérons la gloire de notre Sauveur ressuscité, écrasant le démon par sa mort et délivrant les hommes de la captivité.

*Moralité.* — Quelle folie cependant de la part de ces pécheurs qui, étant délivrés par Jésus-Christ du pouvoir des démons, veulent encore se vendre comme esclaves pour un vil plaisir, ou pour les biens de cette terre !

*Prière.* — Prions Marie de nous donner l'amour de Jésus, afin que nous ne soyons plus les esclaves de Lucifer.

Au deuxième mystère glorieux, on doit considérer comment Jésus-Christ, quarante jours après sa résurrection,

monta au ciel en triomphe et en présence de sa sainte mère et de ses disciples.

*Considération.* — Avant que Jésus mourût pour nous, le ciel nous était fermé à tous ; mais par sa mort Jésus l'a ouvert à ceux qui l'aiment.

*Moralité.* — Quoi ! le Sauveur a tout souffert pour nous obtenir le paradis et ce règne bienheureux où..., et tant de pauvres fous y renoncent et se condamnent à l'enfer pour un plaisir misérable, pour un rien.

*Prière.* — Prions Marie de nous obtenir la lumière nécessaire pour connaître combien sont vils les biens de cette terre, et combien sont grands les délices que Dieu prépare à ceux qui l'aiment en cette vie.

Dans le troisième mystère glorieux, on considère comment Jésus-Christ, assis à la droite de son Père, envoya le Saint-Esprit dans le cénacle, où les apôtres étaient assemblés avec Marie.

*Considération.* — Les apôtres, avant de recevoir l'Esprit-Saint, étaient si faibles, si peu animés de l'esprit divin, que pendant la passion de Jésus-Christ, un le trahit, un autre le renia, et tous l'abandonnèrent ; mais ensuite, quand le Saint-Esprit leur eut été communiqué, ils furent tellement enflammés d'amour, qu'ils donnèrent ensuite tous leur vie pour Jésus-Christ.

*Moralité.* — S. Augustin disoit : *Qui amat laborat*, celui qui aime Dieu ne souffre pas dans les croix, il se réjouit au contraire.

*Prière* — Prions Marie de nous obtenir du Saint-Esprit le don de son amour, car alors toutes les souffrances de cette vie nous sembleront des douceurs.

Dans le quatrième mystère glorieux, on doit examiner comment Marie, douze ans après la résurrection de Jésus-

Christ, quitta cette vie et fut enlevée dans les cieus par les anges.

*Considération.* — La mort de Marie fut toute de paix et de consolation ; car sa vie avait été sainte.

*Moralité.* — Notre mort ne sera pas comme la sienne, les péchés que nous avons commis viendront nous épouvanter sur ce point ; mais écoutez, pour ceux qui abandonnent leur mauvaise vie, et qui servent Marie avec sincérité, Marie, comme une bonne mère, pensera à eux à ce dernier moment, et leur donnera de grandes consolations, comme toutes les personnes qui lui étaient dévouées l'ont éprouvé à la mort.

*Prière.* — Mettons-nous donc sous son manteau, et prenons la résolution de nous amender ; prions-la toujours de nous assister à l'heure dernière...

Dans le cinquième mystère glorieux, on doit considérer comment Marie fut couronnée par son divin fils et contempler la gloire de tous les saints.

*Considération.* — Lorsque Marie fut couronnée par Dieu, elle fut aussi constituée notre avocate : c'est ce qui a fait dire au bienheureux Amédée, qu'elle prie continuellement pour nous : *Adstat beata Virgo semper interpellans pro nobis.*

*Moralité.* — Marie prie pour tous à la vérité, mais elle prie spécialement pour ceux qui recourent à elle souvent avec confiance.

*Prière.* — Conjurons-la donc toujours avec l'Église, de prier pour nous : *Sancta Maria mater Dei, ora pro nobis.* Et avec S. Philippe de Néri : Marie, mère de Dieu, priez Jésus pour nous.



### CHAPITRE III.

#### DES ACTES PRÉPARATOIRES A LA CONFESSION DES ENFANS.

Avant de faire les actes que l'on fait ordinairement pour préparer les enfans à la confession, on leur fait un petit sermon qui doit contenir trois parties : l'introduction, la preuve et le fait. 1° D'abord on insère la proposition dans l'introduction , l'on parlera de l'injure que le péché fait à Dieu ou de l'ingratitude du pécheur, ou bien de la miséricorde de Dieu à l'égard de ceux qui se repentent. Il sera bon de faire l'introduction avec les vérités de la proposition elle-même. Par exemple : Si l'on parle de l'injure que Dieu reçoit par le péché, on traitera de l'honneur avec lequel Dieu mérite d'être adoré. Si l'on parle de l'ingratitude du pécheur, l'introduction sera sur l'obligation que nous avons d'aimer Dieu pour tous les bienfaits que....; si c'est la miséricorde de Dieu, l'introduction sera sur le châtiment que mérite celui qui offense Dieu. 2° Vient ensuite la preuve des raisons ou des autorités : mais on doit en donner peu, le faire avec beaucoup de brièveté et beaucoup de simplicité, selon la pureté des enfans. Aux preuves on joint encore une courte moralité. 3° Enfin vient l'anecdote qui doit correspondre à la proposition et doit être empreinte d'une certaine teinte de componction, afin de préparer les enfans à l'acte de douleur.

On passe ensuite aux actes. On fait d'abord les actes de vertus théologiques, de foi, d'espérance et de charité. On a soin de les faire précéder de leurs motifs. Pour la foi, par exemple, annoncer que nous devons croire ce que l'Église nous enseigne, parce que Dieu l'a révélé. Pour l'espérance, que nous devons espérer le paradis et les grâces qui servent à l'acquérir, car Dieu l'a promis, qu'il est tout-puissant, miséricordieux et fidèle. Pour la charité, parce que Dieu mérite d'être aimé en lui-même, puisqu'il est la bonté infinie. J'ai dit aussi que ces motifs doivent précéder et non pas suivre les actes comme le font quelques missionnaires; car ils ne portent le nom de motifs que parce qu'ils excitent à faire les actes. On doit encore observer la même chose pour les actes que l'instructeur fait à la fin de chaque instruction. Il faut avoir soin, en outre, que les actes dont nous parlons aient un rapport particulier avec la confession qu'ils doivent faire, c'est-à-dire croire surtout que dans le sacrement de pénitence, les péchés sont pardonnés et espérer ce pardon par les mérites de Jésus-Christ.....

Enfin, on fait ensuite l'acte de douleur qui comprend trois parties : le motif, le mouvement et l'acte. Le motif est une réflexion ou une raison qui excite à la douleur. Le mouvement est l'excitation que l'on se donne pour éprouver cette douleur. L'acte est le repentir que doit avoir le pénitent. Par exemple : motif. Jésus-Christ dit : *Eum qui venit ad me non ejiciam foras*. Celui qui vient se jeter à mes pieds et me demander pardon, je ne le rejeterai pas. Mouvement. Ah ! mon fils, tu mériterais d'être repoussé aujourd'hui par Jésus-Christ, mais il te dit lui-même que si tu vas à lui il ne te repoussera pas; allons, jette-toi à ses pieds, gémis, repens-toi....., et dis-lui :

*Acte.* O Jésus, il est vrai que je vous ai offensé; mais je vous aime de tout mon cœur, et je me repens parce que je vous aime..... Il est bon quelquefois aussi, pour les enfans et les gens grossiers, de leur faire faire l'acte de contrition par interrogation. Par exemple : Mes enfans, ce Dieu qui est plein de bonté pour vous, l'aimez-vous de tout votre cœur ? Pour l'amour que vous avez pour lui, vous repentez-vous de l'avoir offensé ? On peut faire trois actes de repentir en les faisant précéder de différens motifs; celui que nous venons d'exposer peut suivre immédiatement la proposition; ensuite on fait baiser le crucifix; le troisième enfin a recours à ce que l'éloquence a de plus fort et de plus tendre.

#### Exemple de l'exhortation.

*Introduction.* — Mes enfans, si vous avez offensé Dieu, vous avez commis un grand crime pour lequel vous méritez un châtement inouï. Vous avez eu l'audace d'offenser un Dieu si grand et si bon ? lui qui vous a créés, qui vous a aimés jusqu'à mourir pour vous. Et vous....., mais rendez grâce à sa miséricorde infinie.

*Proposition.* — Sachez que ce Dieu que vous avez tant méprisé veut vous pardonner aujourd'hui et vous recevoir dans ses bras si vous vous repentez véritablement de l'avoir offensé.

*Prière.* — Ne désespérez pas, écoutez ce que Dieu vous dit : *Nolo mortem impii, sed ut convertatur et vivat.* (Ezech. LIII. II.) Il vous promet d'oublier les péchés de celui qui en a du repentir. *Si impius egerit pœnitentiam..., vita vivet, omnium iniquitatum ejus non recordabor.* (Ezech. XVIII. 22.) (Tous ces passages latins doivent être dévelop-

pés, si on veut le faire avec brièveté et beaucoup de clarté.) Aussi Dieu invite-t-il tous les pécheurs.... *Convertimini ad me, ego convertar ad vos.* (Zach. 1. 5.)

*Anecdote.* — On doit rapporter ici quelque fait sur la miséricorde de Dieu. Entre tous, celui que rapporte S. Luc est le plus attendrissant. (Chap. 15.) C'est celui où il parle de l'enfant prodigue. Or, développez un peu son départ de la maison paternelle, l'état de misère auquel il est réduit lorsqu'il garde des pourceaux et qu'il meurt de faim en dernier lieu, l'accueil que lui fit son père lorsqu'il retourna à ses pieds, qu'il en fut reçu à bras ouverts, et qu'il fut revêtu d'un riche habit qui signifie la grâce.... On passe ensuite à la moralité. Voyez donc, mes enfans, combien Dieu est bon envers ceux qui reviennent à lui le cœur repentant : Allons, courage, ayez de la confiance... Si aujourd'hui vous faites une bonne confession il vous recevra dans ses bras. Il faut ajouter ici quelque fait sur les châtimens que Dieu envoie à ceux qui en se confessant omettent de dire un péché mortel par un motif de honte. On doit s'arrêter plus particulièrement sur ce point, afin que les enfans aient non-seulement pour le moment, mais encore pour l'avenir, une grande horreur d'omettre des péchés. Après cela on doit leur faire faire les actes en disant :

Mais avant que vous vous confessiez, il est nécessaire que vous fassiez les actes qu'il faut faire pour recevoir le pardon de Dieu dans la confession.

*Acte de foi.* — O mon Dieu, puisque vous l'avez révélé à votre Église, je crois tout ce que la sainte Église m'enseigne comme de foi ; je crois que vous êtes mon Dieu le créateur de tout, qui récompensez les justes par le ciel, et punissez les pécheurs par l'enfer pendant une éternité. Je

crois à la Sainte Trinité, au Père, au Fils, au Saint-Esprit, trois personnes qui ne font qu'un seul Dieu. Je crois que la seconde personne, c'est-à-dire le Fils, qui s'appelle Jésus-Christ, s'est fait homme et qu'elle est morte pour nous; et qu'après le troisième jour elle est ressuscitée, qu'elle est assise maintenant dans le ciel à la droite de son Père, c'est-à-dire dans une gloire égale à celle de son Père, et qu'il doit venir un jour juger tous les hommes. Je crois que l'Église catholique romaine est la seule Église de Jésus-Christ dans laquelle seulement on peut obtenir le salut. Je crois à la communion des saints, c'est-à-dire à la participation des bonnes œuvres qui a lieu entre tous ceux qui sont en grâce avec Dieu. Je crois aux sept sacrements et surtout à celui du baptême, au moyen duquel notre ame est délivrée du péché et reçoit la grâce de Dieu; au sacrement de la pénitence, par lequel on recouvre la grâce perdue; au sacrement de l'eucharistie, dans lequel on reçoit réellement Jésus-Christ en corps, en ame et en divinité. Je vous remercie, ô mon Dieu, de m'avoir fait chrétien, et je proteste que je veux vivre et mourir dans cette foi sainte.

*Acte d'espérance.* — Mes enfans, le démon voudrait que nous nous désespérassions quand nous avons commis quelque péché. Mais Dieu ne le veut pas, et nous ordonne au contraire d'espérer le pardon et de nous repentir sans cesse. Faites donc un acte d'espérance. O mon Dieu, puisque vous êtes fidèle, tout-puissant, miséricordieux, je me confie en vos promesses, et j'espère par les mérites de Jésus-Christ le pardon de mes péchés, la persévérance finale et la gloire du paradis.

*Acte d'amour.* — Dieu veut bien vous pardonner, mais il veut aussi que vous l'aimiez. Qu'en dites-vous? Oui, il

mérite d'être aimé ce Dieu, ce souverain bien. Faisons donc un acte d'amour à ce Dieu si bon : O mon Dieu, puisque vous êtes la bonté infinie, le souverain bien, digne d'un amour infini, je vous aime de tout mon cœur et par dessus toutes choses.

*Acte de douleur.* — Mais l'avez-vous toujours aimé par le passé, ou bien l'avez-vous offensé ? Faites donc un acte de douleur et ayez l'intention de le faire pour la confession que vous allez faire. Mais prenez garde ; car si vous n'avez pas une douleur sincère, Jésus-Christ ne vous pardonnera pas.

*On fera d'abord l'acte d'attrition.* — Pensez, mes enfans, que dans ce moment-ci vous devriez être en enfer, pour y brûler éternellement, sans Dieu et loin du paradis. Eh bien ! pour l'enfer que vous avez mérité, pour le paradis que vous avez perdu, ne vous repentez-vous pas des péchés que vous avez commis ?

*On fait ensuite l'acte de contrition.* — Mais songez surtout combien Dieu est grand et combien il est digne d'être aimé, au moins par reconnaissance pour l'amour qu'il vous a porté, en consentant à mourir pour vous. Et vous l'avez échangé, échangé pour un vil néant, vous l'avez fui, ne vous en repentez-vous pas ? Dites-lui : O mon Dieu, je vous ai méprisé par le passé, mais aujourd'hui je vous aime de toute mon ame. Puisque je vous aime, je me repens de toutes les offenses que je vous ai faites, de tous les dégoûts que je vous ai donnés ; j'en suis marri de tout mon cœur, je voudrais en mourir de douleur. Ah ! plutôt à vous, ô mon Dieu, que j'eusse souffert toute sorte de maux et que je ne vous eusse pas offensé.

A la fin, on fera le bon propos de ne plus offenser Dieu, en faisant lever la main aux enfans, en signe d'en-

gagement. On leur fait faire aussi le propos particulier de ne cacher jamais aucun péché par un motif de honte. Un peu avant cet acte formel de douleur, il faut exciter le repentir des enfans, comme nous l'avons déjà dit plus haut, en prenant le crucifix au second motif. En terminant ces actes, on prend quelquefois un jeune enfant, et on lui fait embrasser le crucifix sur le marche-pied de l'autel.

---

---

## CHAPITRE IV.

### DES SOLILOQUES POUR LA COMMUNION.

Pendant la mission, on fait deux soliloques, l'un pour les enfans et l'autre pour tout le peuple. Il n'y a d'autre différence entre l'un et l'autre, qu'en ce que celui des enfans doit être plus facile, plus familier et plus à portée de leur capacité, tandis qu'à celui du peuple on ajoute le sentiment de paix que l'on fait après l'acte de repentir, comme on le verra dans l'exemple que nous en donnerons. Du reste, l'un et l'autre ont les mêmes parties et les mêmes actes. Il en est de même de la préparation à la communion et des actions de grâce. Les actes de préparation sont ordinairement des actes d'adoration, de foi, d'humilité, de repentir, d'amour et de désir. Ils peuvent au fond être réduits à trois, c'est-à-dire à des actes de foi, d'humilité et d'amour; car à celui de foi se joint naturellement celui d'adoration, à celui d'humilité celui de contrition, et à l'acte d'amour celui de désir. Il sera utile de mêler à ces actes quelques paroles d'attendrissement. Avant d'arriver aux actes, on fera une courte introduction, comme on verra à l'exemple que nous en donnerons pour le peuple, auquel ressemble le soliloque pour les enfans, moins le sentiment de paix, comme nous l'avons déjà dit. On doit faire attention encore qu'après l'acte de douleur que l'on fait dans le soliloque pour la communion du peuple, on ajoutera le sentiment de paix; mais à la



communion des enfans on fait une procession, à laquelle ils assistent tous une couronne d'épines sur la tête, et les jeunes filles la tête couverte d'un voile blanc. Par jeunes filles j'entends celles qui n'ont pas atteint leur quinzième année; car celles qui sont plus âgées doivent faire leur communion à part et sans procession. En rentrant à l'église, mais avant de les faire rentrer, on demandera à chacun des enfans la carte de communion que le père instructeur leur aura donnée. Ensuite on les placera en file devant l'autel, en séparant les filles des garçons; puis on fera le reste du soliloque, en suivant les actes d'amour et de désir.

Exemple du soliloque au peuple, avec les actes de préparation à la communion.

*Introduction.* — *Gaudeamus et exultemus, et demus gloriam ei. Venerunt nuptiæ agni et soror præparavit se.* (Apoc. iv. 7.) Plus de larmes de douleur, chrétiens, versez aujourd'hui des larmes d'amour et de joie. *Gaudeamus et exultemus*, réjouissez-vous, soyez satisfaits. Pourquoi? *venerunt nuptiæ agni.* Jésus-Christ apaisé par votre repentir veut venir aujourd'hui épouser vos ames dans la sainte communion. Vous qui avez tant soupiré après cet heureux jour, le voici. Préparez-vous, car l'époux céleste est proche et désire entrer dans vos cœurs.

*Acte de foi et d'adoration.* — Sainte Thérèse s'étonnait qu'il y eût des personnes qui enviassent le bonheur d'avoir vécu pendant le temps que Jésus-Christ était sur la terre, puisque chacun pouvait encore jouir de sa présence, lui parler face à face et lui demander des grâces. N'avons-nous pas, disait cette sainte, le même Sauveur

dans le saint-sacrement, où non-seulement nous pouvons jouir de sa présence, mais où nous recevons en nourriture son corps et tout lui-même? C'est ainsi que Jésus-Christ vous dit aujourd'hui de cet autel : Mes enfans, ce pain dont vous pouvez vous nourrir, sachez que ce n'est pas du pain, mais que c'est mon corps : *Accipite et manducate, hoc est corpus meum*. Ravivez donc votre foi; car il faut une foi vive pour communier avec piété. Qui pensez-vous que soit celui qui réside dans le sacrement de l'autel, parlez? C'est Jésus-Christ. Eh bien! que chacun s'écrie avec moi : Ah! mon Jésus, je crois fermement, puisque vous l'avez dit, que vous êtes tout entier en corps, en ame et en divinité dans l'eucharistie. Je crois qu'en vous recevant, je reçois le fils de Dieu lui-même qui s'est fait homme et est mort sur une croix pour moi. Oui, Seigneur, je vous adore dans ce sacrement de tout mon cœur; et j'unis mon adoration à celle des anges et de votre sainte mère.

*Acte d'humilité et de repentir.* — Dans les premiers temps de l'Église, le diacre disait au peuple à haute voix avant la communion : *Si quis non est sanctus, non accedat ad sacramentum*. Mes frères, voulez-vous recevoir Jésus-Christ aujourd'hui? mais êtes-vous saints? vous ne l'êtes pas? Humiliez-vous donc, et dites chacun de vous : *Domine, non sum dignus*. Seigneur, je ne suis pas digne de vous recevoir, je ne suis pas digne non plus de paraître en votre présence. A ne considérer que le nombre de mes péchés, je mériterais d'être chassé de l'église et d'être jeté au profond des enfers. Mais non, Jésus ne veut pas que vous manquiez de le recevoir. Il a dit : *Eum qui venit ad me non ejiciam foras*, je ne rejeterai pas celui qui vient à moi le cœur repentant. Avez-vous entendu? approchez-

donc, mais approchez-vous en gémissant sur les offenses que vous lui avez faites. (Ici le missionnaire doit prendre le-crucifix.) Dites-lui, mon frère : Voici, Seigneur, le traître que vous avez tant aimé et qui a eu tant d'ingratitude à votre égard. O mon Dieu, j'ai la confiance que vous m'avez pardonné; mais si vous ne l'aviez pas encore fait, ce qui pourrait être, pardonnez-moi maintenant, avant que je vous reçoive au moment où je me repens devant vous.

#### Exhortation à la paix avant la communion.

Sachez donc, chrétiens, que Jésus-Christ nous annonce dans l'Évangile; que celui qui pardonne est pardonné. *Dimittite et dimittimini*. Mais celui qui ne pardonne pas, comment pourra-t-il espérer le pardon, et comment cet agneau si plein d'amour et de bonté entrera-t-il avec joie dans une âme en proie à la haine? Il ordonne principalement aux prêtres de refuser la communion à ceux qui ont de la haine. *Nolite sanctum mittere canibus*. (Matth. VII. 6.) Par le mot de chiens, on entend, d'après les interprètes, ceux qui nourrissent de la haine dans leur cœur, parce qu'ils sont semblables à des chiens enragés; *foris canes* (Apoc. XXII. 15), disent les anges, faites sortir les chiens du temple. S. Augustin dit que la haine envers le prochain nous rend enfans du démon; S. Thomas d'Aquin dit, par une raison contraire, que le saint-sacrement, ce pain céleste, ne doit être donné qu'aux enfans de Dieu et non pas aux chiens vindicatifs qui sont les enfans du démon : *Vere panis filiorum non mittendus canibus*. Qu'il tremble donc celui qui veut communier la haine dans le cœur, qu'il médite aujourd'hui sur ce

qui arriva à une femme qui, ennemie d'une de ses compagnes, alla faire la communion pascale; le prêtre lui refusa la communion, parce que la haine était publique; mais pour ne pas éprouver de honte elle assura qu'elle pardonnait. Lorsque la messe fut finie, son ennemie fut la trouver à la porte de l'église pour la remercier du pardon qu'elle lui avait accordé; mais elle lui répondit : Quoi, vous pardonner! vous pardonner! je préférerais plutôt mourir sur l'échafaud. Mais à peine eut-elle prononcé ces paroles, qu'elle devint toute noire et qu'elle tomba morte à la vue de tout le monde; puis elle ouvrit la bouche, et la particule consacrée en sortit et resta suspendue dans les airs. Enfin un prêtre arriva, qui la prit avec respect sur la patène, et le cadavre de cette misérable fut jeté à la voirie. Eh quoi? mes enfans, ne peut-il pas vous en arriver autant aujourd'hui même. Il faut que celui qui veut communier bannisse de son cœur toute rancune.

Vous pouvez donc donner à Jésus-Christ une bien douce consolation, levez-vous debout, apprenez ce que vous avez à faire. Il faut que vous vous purifiez les uns les autres, que les personnes qui ont été offensées aillent au devant de celles qui ont commis des injures à leur égard, et qu'elles leur pardonnent pour l'amour de Jésus-Christ; et vous, enfans de tout sexe, allez trouver vos pères et vos mères, jetez-vous à leurs genoux, demandez-leur pardon de tous les déplaisirs que vous leur avez donnés. Allez ensuite tous trouver les personnes qui vous ont offensés, et que les hommes s'embrassent avec les femmes. Obéissez donc tous, la paix, la paix : Évitez la haine, maintenant surtout que le roi de paix va entrer dans votre cœur.... Ici les pères missionnaires exhorte-  
ront en particulier les fidèles à faire la paix :

*Acte de désir avant la communion.* — Sainte Catherine de Sienne étant allée tard à l'église pour communier, Jésus-Christ lui apparut le visage pâle, ce qui n'était jamais arrivé; Sainte Catherine lui dit alors : Seigneur, pourquoi paraissez-vous ainsi devant moi ? Jésus lui répondit : C'est, ma fille, pour vous faire connaître le désir que j'ai que vous veniez me recevoir ; approchez-vous donc plus vite. Ames dévotes, avez-vous le désir de recevoir Jésus-Christ ? sachez donc qu'il désire encore de venir à vous plus que vous ne le désirez vous-mêmes. Toute cette nuit, si je puis m'exprimer ainsi, le Seigneur comptait les momens qu'il avait à passer avant de se donner à vous ; donnez-vous donc maintenant qu'il vient à vous. Récitons le *Confiteor*. (Ici le père récite le *Confiteor* à haute voix et fait dire le *Misereatur* par le prêtre qui est à l'autel.) Ensuite il continue : Prêtres de Dieu, donnez maintenant Jésus-Christ à ces ames qui désirent se jeter dans les bras du Seigneur, et contenter Jésus-Christ qui veut bien les consoler. (Ici le prêtre célébrant dit : *Ecce agnus Dei*.) Voici venir à vous Jésus-Christ, le voici ; mais avant qu'il vienne appelez-le avec désir : Venez, ô mon Jésus ? Ah ! que mon ame vous désire ! Priez la vierge Marie de vous l'apporter. Oh ! quelle joie, quelle fête aujourd'hui pour les anges, agitez les cloches, que l'orgue joue. Voici venir le Roi du ciel, le divin époux pour vous embrasser. Recevez-le avec l'amour le plus ardent, appelez-le avec des soupirs brûlans. Venez, ô mon Jésus, venez, ô mon Dieu, que je vous aime ! je veux vous aimer toujours. (Ici l'on sonne les cloches, l'orgue joue, le père se tait, seulement, de temps à autre pendant la communion, il expose quelque nouveau motif de ferveur, et fait des actes.....) Seigneur, je veux désormais changer de vie, acceptez-moi dès aujourd'hui, je me

donne à vous tout entier ; désormais vous serez mon unique amour. Si je dois vous offenser encore, faites-moi mourir à présent. Dites-moi ce que vous voulez de moi, car je veux le faire. Marie, unissez-moi à Jésus-Christ....

#### Actes de remerciement après la communion.

Ces actes sont au nombre de cinq : L'acte d'accueil, de remerciement, d'amour et d'offrande, de bon propos et de demande. Donnons-en un exemple de chacun.

I. *Acte d'accueil.* — Ame qui avez communié, rentrez en vous-même. *Qui manducat meam carnem, in me manet et ego in eo.* (Joan. 6.) Ravivez votre foi, adorez Jésus-Christ qui réside dans votre cœur, accueillez-le, embrassez-le, pressez-le, pensez que Jésus-Christ s'est changé en vous, et dites-lui : Seigneur, d'où venez-vous ? qu'avez-vous vu de bon en moi qui vous décide à venir habiter aujourd'hui dans mon cœur ? mais puisque vous y êtes, soyez le bien-venu, je vous adore, je vous embrasse et je vous presse sur mon sein afin que vous ne me quittiez plus.

II. *Acte de remerciement.* — Que dites-vous ? ce roi du ciel mérite bien des actions de grâces pour être entré dans votre cœur. Si un roi de la terre était venu dans votre maison, quels remerciements ?.... Remerciez-le donc. Mais de quelles expressions pourrait-on se servir pour remercier un Dieu qui descend du ciel pour visiter une misérable fourmi qui l'a offensé ? Remerciez-le donc comme vous le pourrez : Seigneur, dites-lui, que puis-je vous dire ? que puis-je faire pour vous remercier comme vous le méritez ? Saints, Anges, Marie, aidez-moi à remercier Jésus-Christ.

III. *Acte d'amour.* — Mais voulez-vous savoir, ame

dévote, quelles sont les actions de grâces qui feront le plus de plaisir à Jésus-Christ ? c'est de lui dire : O mon Jésus, je vous veux du bien ; car il veut que vous l'aimiez, et il ne s'est donné à vous qu'afin d'être aimé de vous. Aimez-le donc et offrez-vous à lui tout entier. Oui, ô mon Jésus, je vous aime de tout mon cœur, et, puisque vous vous êtes donné tout à moi, je me donne tout à vous. Par pitié recevez-moi quand je vous donne mon corps, mon ame, ma volonté, tout moi-même. Non, je ne suis plus à moi, je suis à vous ; disposez de moi comme il vous plaira. Il me suffit de vous aimer et je ne désire rien de plus.

IV. *Acte de bon propos.* Oh ! quelle consolation j'éprouve aujourd'hui de vous voir , mes chers auditeurs, unis tous à Jésus-Christ ! mais aussi une pensée de douleur m'accable aussi. Qui sait si parmi vous il n'y en a pas qui chasseront encore Jésus-Christ de leur ame ? le Sauveur, dans la nuit qui précéda sa passion et dans laquelle il institua l'eucharistie, se tourna vers ses disciples et leur dit avec tristesse : *Unus vestrum me traditurus est.* (Matth. xxvi. 11.) Ah ! il me semble que Jésus-Christ s'écrie : Aujourd'hui plusieurs de ceux qui viennent de me recevoir me trahiront de nouveau. Chrétiens, y aurait-il donc parmi vous quelqu'un qui après avoir reçu tant de grâces..., oserait .... ? Renouvelez donc le bon propos, promettez-lui de souffrir toutes sortes de tourmens plutôt que de le perdre encore, dites-lui : Oui, mon Dieu, c'est assez vous avoir offensé, assez d'années écoulées loin de vous ; la vie qui me reste je veux la passer sans vous offenser, car vous ne méritez aucun outrage ; je veux n'aimer que vous désormais, je vous en donne ma parole. Je préfère mourir que vous faire de la peine, et je préfère tout perdre que votre grâce.

V ET DERNIER. *Acte de demande.* — Mais à quoi nous serviront nos promesses, si Dieu ne nous donne la grâce de les tenir? Le Seigneur, avant de nous accorder ses grâces, veut que nous les lui demandions, surtout après la communion. Sainte Thérèse dit que lorsque Jésus-Christ vient dans une ame, il s'y trouve comme sur un trône de miséricorde, et qu'il lui dit : Ame fidèle, *quid vis ut tibi faciam?* Demandez-moi ce que vous voulez, car je suis venu pour vous accorder mes grâces..... Ouvrez votre cœur, représentez vos misères, vos besoins, demandez-lui ses grâces, mais surtout en persévérant toujours dans son amitié et son amour. Dites donc avec moi : Seigneur, puisque, au lieu de me jeter en enfer, vous avez voulu au contraire visiter mon ame, consolez-moi, donnez-moi la persévérance, faites que je ne me sépare jamais plus de vous. Si vous voyez que je doive jamais vous perdre, faites-moi mourir avant que je sorte de cette église. O mon Jésus, je ne veux plus vous perdre, mais je veux vous aimer. Demandez-lui encore la grâce de l'aimer : O mon Dieu, changez ce cœur ingrat, faites qu'il oublie tout pour ne se souvenir que de vous qui l'avez tant aimé. Donnez-moi votre amour, et je ne désire plus rien. Jésus-Christ a promis dans l'évangile que son Père nous accordera toutes les grâces que nous lui demanderons en son nom : *Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.* (Joan. xvi. 13.) Demandez donc au Père éternel, au nom de Jésus-Christ, la grâce de la persévérance et de son amour. O mon Dieu, par amour pour votre fils, donnez-moi, ainsi qu'à tous mes frères, la sainte persévérance et votre amour. Demandons-lui tous ensemble la grâce de rechercher la persévérance; car celui qui ne la recherche pas, ne l'aura pas. Prions encore la bienheureuse



Marie de nous l'obtenir.... Ensuite on dira un *Pater* et un *Ave* pour l'évêque, le chef de l'état, le curé, les prêtres, le gouverneur, les syndics, les propriétaires de la maison où habitent les pères, et enfin pour les pères eux-mêmes. On donnera ensuite la bénédiction avec le ciboire et l'on fera demander encore la persévérance, et lorsque l'on renfermera le saint sacrement dans le tabernacle, on dira : Enfermez aussi vos cœurs avec Jésus-Christ, afin qu'ils soient toujours unis. Puis on mettra les clefs du tabernacle entre les mains de la statue de la Vierge, en la priant de garder les cœurs de tous, afin qu'ils ne se séparent plus de Jésus.

---

---

## CHAPITRE V.

DU PETIT CATÉCHISME, OU DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE  
QU'IL FAUT ENSEIGNER AUX ENFANS, ET DU PETIT DISCOURS  
QU'IL FAUT FAIRE A LA FIN.

---

### § I<sup>er</sup>.

#### Avertissemens.

I. La manière de faire le catéchisme doit être tout-à-fait familière et populaire, adaptée à l'intelligence des enfans et de ces adultes grossiers qui viennent écouter.

II. On doit toujours exposer une courte moralité, après avoir développé le mystère ou le précepte. Par exemple, après avoir expliqué ce que c'est qu'un Dieu rémunérateur, on dira : Voyez comme il vaut beaucoup mieux servir Dieu, et quel grand mal c'est que le péché. En parlant de l'incarnation de Jésus-Christ : Voyez quel amour a eu pour nous le fils de Dieu. En parlant du deuxième commandement : C'est un grand péché que le blasphème, et celui qui l'aura commis, en sera terriblement puni en enfer..... Il faut citer des exemples à dessein et insinuer quelques petites pratiques ; par exemple, quand vous êtes en colère, dites : Seigneur, accordez-moi de la patience ; Marie, aidez-moi. Mais ces moralités doivent être très-brèves, car autrement ce ne seraient pas des instruc-

tions, ce seraient des sermons, comme font certaines personnes qui font des prédications à propos de tout.

III. Après avoir expliqué un mystère, un amendement, un sacrement, on fait des questions à deux ou trois enfans, afin que ces vérités s'impriment plus facilement, et on leur donne une petite image. On les avertit que ceux qui demanderont d'être ainsi récompensés, en seront privés.

IV. Tâchez de parler souvent des trois grands moyens de se conserver en grâce avec Dieu qui sont : 1° la fuite des occasions et des mauvaises compagnies ; 2° la recommandation à Dieu dans les tentations surtout, l'invocation de Jésus et de Marie ; 3° la fréquentation des sacremens.

V. Le catéchiste doit inspirer de l'autorité dès le commencement, afin que les enfans ne prennent pas trop de liberté. Il doit, du reste, se garder de dire des injures à ceux qui ne répondent pas bien et ne jamais jeter la faute sur les prêtres du pays, mais plutôt sur les enfans eux-mêmes, qui manquent souvent aux réunions. Il doit encore s'abstenir de frapper les enfans, soit avec la main, soit avec une férule, quelle que soit leur méchanceté, car ils pourraient en devenir plus turbulens ; mais il doit alors prévenir un prêtre du pays qui les fera rester tranquilles.

## § II.

De ce que l'on doit expliquer aux enfans pendant la mission.

La doctrine que l'on doit enseigner aux enfans pendant la mission se réduit à trois chefs : 1° les mystères de notre sainte foi ; 2° les sacremens, et surtout ceux de

la pénitence et de l'eucharistie; 3° les préceptes du décalogue et de l'Église, excepté le sixième qu'il ne faut pas expliquer aux enfans, car il suffit pour celui-là de leur dire que ce commandement défend les péchés deshonnêtes.

On leur explique d'abord les mystères que nous devons croire, surtout les quatre principaux, qui sont : 1° qu'il y a un Dieu et quelles sont ses perfections ; 2° que ce Dieu est un juste rémunérateur ; 3° le mystère de la sainte trinité ; 4° l'incarnation et la mort de Jésus-Christ.

On explique le motif pour lequel nous devons croire toutes les choses de foi, qui est que Dieu lui-même, la vérité infallible et qui ne peut ni tromper ni être trompé, l'a révélé à son Église, et que l'Église nous l'a enseigné.

I. On explique qu'il n'y a qu'un seul Dieu, souverain bien, qui possède toutes les perfections ; qu'il est la bonté infinie et l'infinie beauté, créateur de tout, tout-puissant, qui peut ce qu'il veut, immense, qui est en tout lieu, éternel, qui a toujours existé et qui existera toujours.

II. Que ce Dieu est un juste rémunérateur ; qu'il donne le paradis aux justes, en les faisant passer auparavant dans le purgatoire pour les purifier, lorsqu'ils ont encore à satisfaire des peines temporelles à sa justice pour leurs péchés ; qu'il condamne au contraire les pécheurs à l'enfer, pour y souffrir éternellement.

III. On explique le mystère de la sainte trinité, c'est-à-dire un Dieu en trois personnes, Père, Fils, et Saint-Esprit ; mais que ces trois personnes ne font qu'un seul Dieu, car elles n'ont qu'une seule substance, qu'une seule nature, qu'elles ont la même divinité et la même perfection ; que de même que le Père est éternel, le Fils est éternel.... que le Père ne procède d'aucun autre, que le Fils, qui s'appelle encore le Verbe, procède du Père éternel

et a été engendré du Père avec l'intellect ; que l'Esprit-Saint procède du Père et du Fils avec la volonté, par l'amour que le Père et le Fils se portent entre eux.

IV. On développe l'incarnation et la mort de Jésus-Christ ; comment le Fils de Dieu, qui est la deuxième personne de la sainte trinité, s'est fait homme et a revêtu notre chair dans le sein de Marie toujours vierge par l'opération du Saint-Esprit ; on dit qu'il s'appelle Jésus-Christ ; qu'il est et qu'il a été vrai Dieu et vrai homme ; que comme homme il a souffert et est mort en croix pour sauver les pécheurs, mais qu'il est ressuscité le troisième jour, et qu'il est monté au ciel, où il est assis à la droite de son Père ; qu'étant Dieu, il occupe une place égale à la sienne ; qu'après notre mort il viendra nous juger dans un jugement particulier, et qu'à la fin du monde il nous jugera dans un jugement universel avec tous les hommes, après qu'ils seront ressuscités et unis à leurs corps. Il expliquera qu'il n'y a qu'une Église, qui est l'Église romaine, catholique, universelle, hors de laquelle il n'y a point de salut. Il dira encore ce que c'est que la communion des Saints, cet échange de bonnes œuvres qui se fait entre les fidèles qui sont dans la grâce de Dieu.

En second lieu, on explique les sept sacremens, le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage. On dit que ces sept sacremens ont été institués par Jésus-Christ, et que c'est par leur canal que nous nous appliquons les grâces que Jésus-Christ nous a méritées par sa passion. Dans le sacrement de baptême, l'ame reçoit la grâce de Dieu, et est lavée de tout péché originel et actuel. Dans la confirmation, elle reçoit la grâce de résister aux tentations et de combattre sans crainte pour la foi. (Nous parlerons de

l'eucharistie plus tard.) Dans l'extrême-onction, elle reçoit du secours contre les tentations du démon. Au moment de la mort, les péchés, s'il y en a encore, sont effacés, et l'on obtient la santé, si elle est nécessaire pour le salut de l'ame. Dans le sacrement de l'ordre, on reçoit le pouvoir spirituel et la grâce nécessaire pour bien l'exercer. Dans le sacrement du mariage, elle reçoit la grâce de supporter les charges de l'union conjugale et d'élever les enfans dans la loi de Dieu. Ensuite on s'étend davantage sur les sacremens d'eucharistie et de pénitence.

Quant au sacrement de l'eucharistie, il faut expliquer plusieurs choses. D'abord 1° que dans l'eucharistie il y a réellement Jésus vivant, tel qu'il est au ciel, en ame, en corps et en divinité; ensuite que, après que le prêtre a consacré l'hostie à la messe, cette même hostie, quoiqu'elle ait la couleur, le goût du pain, n'est pas de pain, mais bien le corps de Jésus-Christ, et que le vin n'est plus du vin, mais le sang de Jésus-Christ que nous devons adorer sur l'autel, comme nous adorons Dieu. 2° On explique comment en rompant l'hostie, Jésus-Christ ne se divise pas, mais qu'il est tout entier dans chaque parcelle; que Jésus-Christ est dans le fidèle qui le reçoit jusqu'à ce que les espèces sacramentelles soient consumées. 3° que celui qui communie reçoit la force de vivre dans la grâce de Dieu, puisque de même que le pain terrestre conserve la vie temporelle du corps, de même aussi ce pain céleste conserve la vie spirituelle de l'ame. 4° enfin on développe quelles sont les dispositions qui regardent soit l'ame, soit le corps, avec lesquelles on doit communier. Quant au corps on doit être à jeun depuis minuit; si l'on a mis quelque chose dans la bouche, mais sans l'avaler, on peut communier. Quant à l'ame, elle doit être en état de grâce; si l'on a quelque

péché mortel à se reprocher, on doit se confesser avant de communier, autrement ce serait faire un sacrilège, excepté, comme par exemple, si l'on se trouve à la sainte table et qu'on ne puisse se retirer sans donner du scandale à ceux qui le voient, il suffit de faire un acte de contrition. Ce serait un grand péché que de communier après avoir caché en confession quelque péché dont on aurait trop de honte. Celui qui n'a à se reprocher que des péchés véniels, ferait bien de les confesser, mais s'il communie en les ayant sur la conscience, il ne fait pas de sacrilège. Enfin on doit avertir les enfans du bien que procure la communion, combien il est utile de communier souvent et de remercier Jésus-Christ après, et de lui demander ses grâces.

Quant au sacrement de pénitence, le catéchiste doit s'attacher à expliquer les cinq choses nécessaires pour le recevoir avec fruit, qui sont l'examen, la douleur, le bon propos, la confession, et la pénitence.

I. L'examen doit précéder la confession, et être fait avec soin, selon le temps depuis lequel le pénitent ne s'est pas confessé, et selon la multitude des péchés commis.

II. La douleur doit être vraie, surnaturelle, universelle, souveraine et confiante. Vraie, c'est-à-dire qu'elle renferme un vrai déplaisir d'avoir offensé Dieu. Surnaturelle, c'est-à-dire qu'elle ne soit fondée sur aucun motif naturel, par exemple, par ce qu'on a perdu des biens, de l'estime, mais seulement parce que l'on a offensé Dieu, bonté infinie, ou parce que l'on craint l'enfer... selon que ce sera une douleur de contrition ou d'attrition, unie avec un commencement d'amour de Dieu, comme nous le dirons plus bas. Universelle, c'est-à-dire de tous les péchés mortels que l'on a commis depuis la dernière confession bien faite.

Souveraine, c'est-à-dire par laquelle on déplore la perte de la grâce, plus que toutes celles que l'on pourrait faire. Confiante, en espérant le pardon de Dieu par les mérites de Jésus-Christ. Cette douleur se divise ensuite en parfaite et imparfaite. La douleur parfaite s'appelle contrition, et a lieu lorsque le pénitent se repent d'avoir offensé Dieu, parce qu'il a offensé la bonté infinie. La contrition imparfaite est appelée aussi attrition, et a lieu lorsque nous nous repentons d'avoir offensé Dieu, (car il faut toujours concevoir cette douleur là) soit parce que l'on a mérité l'enfer, soit par rapport à la laideur du péché en lui-même. Ainsi par la contrition on déteste le péché, parce qu'il est le mal de Dieu, et par l'attrition, parce qu'il est le nôtre. On ajoute ici qu'avec la seule attrition on n'est pas pardonné si l'on ne reçoit l'absolution du confesseur; mais que celui qui a la contrition est pardonné, même avant de recevoir l'absolution, pourvu qu'il ait l'intention de se confesser. Tous les théologiens annoncent qu'à la douleur des péchés, on doit encore ajouter un commencement d'amour de Dieu, ce qu'ils appellent l'amour commencé. Ce commencement d'amour, comme le disent les théologiens, doit être placé dans l'espérance et dans le désir qu'éprouve le pénitent en se confessant d'être pardonné et d'acquérir l'amitié de Dieu.

III. Quant au bon propos, il doit être ferme, universel et efficace. Ferme, c'est-à-dire que le pénitent doit prendre la résolution actuelle, qu'il doit dire je veux et non je voudrais, avec l'aide de Dieu, m'abstenir du péché. Universel, c'est-à-dire qu'il faut vouloir s'abstenir de tout péché sans exception. Efficace, c'est-à-dire qu'il doit induire à prendre les moyens nécessaires pour ne pas retomber, fuir les occasions prochaines et volontaires.



Mais si l'on se propose de fuir le péché sans fuir les occasions, le bon propos est nul.

IV. Quant à la confession, il est utile mais non nécessaire de confesser les péchés véniels, puisqu'ils peuvent être remis par d'autres moyens, par l'acte de contrition ou par l'acte d'amour : mais les péchés mortels dont on se souvient, doivent de toute nécessité être confessés, autrement la confession est nulle et sacrilège, de sorte que l'on doit confesser de nouveau tous les péchés, ceux que l'on aura déjà avoués dans la confession mal faite et de plus le péché du sacrilège. Que si ce pénitent ne se souvient pas de quelque péché grave, sans qu'il y ait de sa faute, la confession est bonne, mais on doit confesser ce péché dans la confession que l'on fait ensuite.

V. Enfin, on doit accepter la pénitence imposée par le confesseur, et la faire le plus tôt que l'on peut. Si ensuite on ne peut l'exécuter, on se la fait changer, soit par le même confesseur, soit par un autre.

En troisième lieu, on explique avec brièveté les préceptes du Décalogue. Au premier commandement, par lequel il est ordonné d'adorer un seul Dieu, on doit parler des trois vertus théologiques, de la foi, par laquelle nous croyons toutes les choses de foi que nous avons rapportées ci-dessus ; de l'espérance, par laquelle nous espérons dans la miséricorde de Dieu et dans sa puissance, enfin dans les promesses qu'il nous a faites, par les mérites de Jésus-Christ, le paradis et toutes les grâces nécessaires pour l'obtenir ; de la charité en aimant Dieu sur toute chose, et le prochain comme nous-mêmes. Par ce premier précepte, nous sommes dans l'obligation de demander à Dieu son secours pour nous conserver dans la grâce, afin d'obtenir le salut. Dans le deuxième précepte qui nous enjoint de

ne pas prendre le nom de Dieu en vain, il est défendu de blasphémer Dieu et ses saints, les jours et les choses saints. Il est encore défendu de jurer avec mensonge (ici il faut dire que jurer par la conscience, ce n'est pas un véritable serment). Le même précepte oblige à accomplir les vœux que l'on a faits, quand on les a faits dans l'intention de s'obliger. Le troisième précepte ordonne de sanctifier les fêtes, d'entendre la messe, de s'abstenir des œuvres serviles, à moins qu'il n'y ait nécessité, comme au temps des vendanges, de la moisson... Le quatrième ordonne d'honorer nos parens, de les respecter, de leur obéir, de les aimer, de les secourir dans leurs besoins spirituels et temporels. Le cinquième défend l'homicide. Il n'est donc permis ni de tuer, ni de frapper injustement le prochain, ni de lui désirer du mal, ni de se complaire dans son malheur, ni même de s'attrister de sa prospérité. Le sixième défend la fornication, c'est-à-dire toutes les paroles, les pensées et les actions déshonnêtes. Le septième défend de voler, de prendre, retenir, ou détériorer le bien d'autrui contre son gré. Le huitième défend le faux témoignage.

- 1° Les jugemens téméraires par lesquels on juge mal du prochain sans motif.
- 2° De mettre sur le compte du prochain une faute qu'il n'a pas faite, ou de découvrir ses défauts cachés, quoique véritables, toutes les fois que cela n'est pas nécessaire, pour remédier à quelque grave dommage ; on doit avertir que celui qui écoute parler mal de son prochain, commet un péché aussi grave que celui qui parle.
- 3° De déshonorer le prochain, soit par des paroles, soit par des actions.
- 4° De mentir, surtout lorsqu'il en survient du dommage pour autrui.

Le neuvième précepte défend de désirer la femme d'autrui et de donner consentement à toutes les pensées déshonnêtes. Le

dixième enfin défend de désirer le bien d'autrui et de se complaire dans les pertes qu'il éprouve. On explique enfin les cinq commandemens de l'Église qui sont : 1° d'entendre la messe tous les dimanches et les fêtes commandées. 2° De jeûner le carême et les quatre temps, les vigiles commandées. 3° De s'abstenir de manger de la viande le vendredi et le samedi. 4° De se confesser au moins à Pâques dans sa propre paroisse. 5° De ne jamais célébrer les noces dans le temps défendu.

### § III.

Du petit sermon que l'on fait aux enfans après le catéchisme.

Il n'est pas douteux que les missions profitent non-seulement aux adultes, mais encore aux enfans; néanmoins on a observé que les enfans sont ceux qui causent le plus de dérangement quand on fait les grandes prédications, qui sont les exercices les plus utiles de la mission, soit parce qu'ils n'y font pas attention, soit parce qu'ils y comprennent peu de chose. Aussi pendant ce temps, les entend-on crier, s'amuser, se battre entre eux, et déranger par conséquent le prédicateur et les assistans. Voilà pourquoi nous regardons comme urgent, et c'est ainsi que nous le pratiquons dans notre congrégation, de les faire sortir de l'église au moment des grandes prédications et de les réunir dans une autre église ou une chapelle, où pendant ce temps on leur fait d'abord le catéchisme, puis un petit sermon avec un acte de contrition. Cela leur est beaucoup plus profitable que d'entendre la grande prédication, car ce petit sermon est toujours à la portée de leur esprit. On le dira avec des expressions appropriées à l'in-

telligence des enfans , sans y mêler de sentences latines et sans le diviser en points, à la fin on fera l'acte de contrition avec le crucifix. Avant le sermon on leur fera chanter un cantique. Ce sermon contiendra : 1° L'introduction et la proposition qui pourra servir d'introduction. 2° L'amplification. 3° Le fait. 4° La moralité, 5° Le mouvement et l'acte de contrition.

Exemple du petit sermon que l'on fait aux enfans  
après le catéchisme.

*Sur la mort.*

I. *Introduction et proposition.* — La mort est une chose certaine. Tous ceux qui naissent dans ce monde, sont par là même condamnés à la mort tôt ou tard, jeunes ou vieux, il faut mourir.

II. *Amplification* — Mes enfans, il est certain que vous devez tous mourir, mais ce que vous ne savez pas, c'est si vous serez pauvres ou riches, si vous ferez une bonne ou une mauvaise mort, si vous mourrez dans votre lit, jeunes ou vieux. Il est possible que vous mourriez avant quinze, avant vingt ans. Que d'enfans sont morts dans ce pays même avant cet âge ! mais quoi qu'il en soit, mes enfans, quand même vous vivriez long-temps, viendra un jour où vous serez sur un lit abandonnés de tout le monde ; car au temps de la mort, on fait sortir de la chambre du moribond tous les parens, les frères, les sœurs.... Vous serez donc seuls avec le crucifix d'un côté, et votre père spirituel de l'autre qui recommandera votre ame, et vous dira: Un tel, vous quittez ce pays, vous quittez ce monde? mais où allez-vous? à l'éternité, à l'éternité, ou au para-

dis, ou à l'enfer, ou jouir de Dieu, ou brûler éternellement... Alors plusieurs démons vous entoureront pour vous faire désespérer en vous mettant les péchés devant les yeux. Malheureux alors... Et si vous mourez subitement.

III. *Fait* — Écoutez cet exemple. Il y avait un enfant qui se confessait souvent, et que tout le monde prenait pour un saint. Il eut une nuit une attaque de sang, et fut trouvé mort. Ses parens furent trouver le confesseur en gémissant, afin qu'il le recommandât à Dieu. Le confesseur leur dit : Réjouissez-vous, cet enfant que vous pleurez est un ange, je le sais, Dieu l'a voulu pour lui, et dans ce moment-ci il est au ciel; mais en cas qu'il fût au purgatoire, je vais dire la messe pour lui. Il s'habille aussitôt pour célébrer la messe, mais avant de sortir, un fantôme épouvantable se présenta devant lui. Le prêtre lui demanda de la part de Dieu qui il était; le fantôme lui répondit qu'il était l'ame de cet enfant mort. — Où es-tu donc? si tu veux des suffrages, je vais dire la messe pour toi. — Quoi des messes! quoi des suffrages! répond l'ombre, je suis damnée, je suis damnée dans l'enfer. — Et pourquoi? — Écoutez, reprit-elle de nouveau, je n'avais pas encore commis de péché mortel, cette nuit j'ai eu une mauvaise pensée à laquelle j'ai donné mon consentement, et Dieu m'a fait mourir tout de suite, et m'a condamnée à l'enfer. Ainsi donc ne dites pas la messe pour moi, car vous m'occasionnez un supplice plus grand. Il dit et disparut.

IV. *Moralité*. — Dites-moi donc, ô mes fils qui m'écoutez, si vous mouriez maintenant, comment mourriez-vous? où iriez-vous? eh bien! disposez-vous dans cette mission à devenir saints, et à ne plus commettre ces péchés grossiers, à ne plus prononcer des blasphèmes, des pa-

roles grossières, à ne pas prendre les biens d'autrui, à ne pas avoir de la haine... Quoi? vous voulez donc mourir damnés comme est mort cet enfant malheureux, dont je vous ai parlé.

V. *Mouvement.*—Mais pour le passé, pour ces péchés déjà commis, qu'avez-vous à faire? devez-vous désespérer? Non, Dieu ne veut pas que vous désespériez, il veut que vous lui demandez pardon, parce qu'il veut vous pardonner. Mettons-nous tous à genoux, et à force de gémissemens, obtenez le pardon de Dieu... Ici on doit faire l'acte de contrition en donnant deux ou trois motifs de repentir, par exemple : Oh ! si vous étiez mort ce jour, cette nuit où vous étiez dans le péché, qu'en serait-il de vous? où seriez-vous? Remerciez Jésus-Christ, et repentez-vous aussitôt... Que dites-vous? voulez-vous mourir dans les bras de Jésus-Christ? mais si vous voulez que Jésus-Christ vous embrasse, il faut que vous gémissiez.... En parlant de la mort, il sera bon dans l'acte de contrition de leur montrer un crâne et de rappeler à leur souvenir le nom de quelque enfant mort qu'ils aient tous connu : Oh ! N... où es-tu maintenant? malheureux que tu es, si tu es damné !

Je n'ai donné ici que l'abrégé du discours, on doit lui donner plus de développement, il peut durer une demi-heure en y joignant l'acte de contrition, et jusqu'à trois quarts-d'heure après ce catéchisme qui ne doit durer aussi qu'une demi-heure. Il faut prendre garde qu'on ne doit pas dire beaucoup de choses aux enfans, qu'il suffit de leur répéter souvent les mêmes vérités et les mêmes pratiques afin qu'ils puissent les retenir et qu'ils commencent à les exécuter.

---

## CHAPITRE VI.

### DU GRAND CATÉCHISME OU DE L'INSTRUCTION DU PEUPLE.

Le grand catéchisme de l'instruction du peuple est un des exercices les plus importants de la mission ; aussi le prêtre qui le fait doit-il être très-instruit et avoir confessé beaucoup , afin de savoir relever les défauts et dérouler les replis des consciences , pour y appliquer ensuite des remèdes opportuns. Les parties de ce catéchisme sont : d'abord l'introduction , l'exposition de la matière et la division ; ces trois parties forment comme l'exorde de l'instruction. Vient ensuite l'explication du mystère , du sacrement , ou du commandement ; puis la moralité et la pratique. On répondra enfin aux difficultés , ou aux excuses que présentent les personnes peu timorées ; puis on fera un court résumé de tout ce que l'on aura dit dans l'instruction , et l'on terminera enfin par les actes du chrétien.

L'introduction se prendra dans la dernière instruction afin d'enchaîner les matières et de les rafraîchir à la mémoire , en résumant ce que l'on aura dit le jour précédent , ce qui ne doit pas avoir lieu lorsque les matières ont une suite naturelle entre elles. Du reste , on fera l'introduction selon l'importance de la matière que l'on va traiter. L'exposition du mystère ou du précepte se fera comme on a déjà vu ; mais , quand au précepte , il faudra distinguer toutes les choses qu'il comprend. On fera bien de donner la division des

points, afin de jeter plus de clarté dans la matière, et afin d'imprimer avec plus de force dans l'esprit des auditeurs les vérités que l'on expose. Ces trois premières parties formant comme nous l'avons déjà vu une espèce d'avant-propos, doivent être courtes. On entre ensuite dans l'explication du mystère et du précepte : ici il faut prouver ce qu'on avance par l'autorité, sans citer beaucoup de passages et sans les choisir trop longs ; par la raison et par des faits. Les similitudes aident bien à exposer avec clarté, ensuite on en retirera la moralité. Ici l'instructeur doit non-seulement avoir pour but d'éclaircir l'esprit des fidèles, mais il doit encore exciter leur volonté à fuir les vices, à mettre en pratique les remèdes et les moyens nécessaires pour les éviter ; car on commet plus de péchés par malice que par ignorance. La moralité doit être courte : elle sera prononcée avec ferveur, mais sans avoir recours au ton de la prédication et sans exclamation. Il sera utile de faire quelquefois des exclamations pendant l'instruction, soit contre un vice quelconque, soit contre une maxime du monde, soit contre les excuses des mauvais chrétiens. Mais elles seront courtes et peu nombreuses, afin d'éviter ce que font quelques prêtres qui changent en prédications toutes leurs instructions, et qui confondent ainsi un exercice avec l'autre.

Il faut par dessus tout dans le catéchisme insinuer des pratiques, enseigner au peuple les paroles mêmes que chacun devra dire, lorsqu'il sera dans la circonstance où il pourra en user. Lorsqu'on recevra une injure ou quelque désagrément de la part de quelqu'un, on dira : « Dieu vous bénisse, le Seigneur vous donne la lumière. » Si l'on perd quelque chose ou s'il arrive un malheur : « Que ce soit pour l'amour de Dieu, que la volonté de Dieu



soit faite. » On doit répéter ces paroles plusieurs fois afin qu'elles s'impriment dans la mémoire des pauvres gens grossiers qui ne pourraient comprendre non-seulement les passages latins, mais qui ne saisiraient pas bien les autres choses qu'on leur dirait et l'oublieraient facilement. Ils ne retiennent que les pratiques courtes et faciles qu'on leur enseigne et qu'on leur répète plusieurs fois. Le catéchiste exposera ensuite les raisons ou les difficultés frivoles que l'on a coutume d'opposer, pour excuser les manquemens ainsi que les motifs qui reposent sur des faussetés, comme font ceux qui disent qu'ils ne peuvent vivre sans prendre le bien d'autrui, que les autres font comme eux, qu'ils ne sont pas saints, qu'ils sont de chair, que le voisin ou un de leurs parens est cause de leurs péchés; il dira encore que s'il se trouve quelqu'un qui ait le désir de se venger d'une injure qu'il aurait reçue, il est continuellement en état de péché et qu'il ne serait pas excusé par la maxime mondaine : « Il faut conserver son honneur. » Il faut répondre à ces mauvaises raisons avec force et avec chaleur, afin d'extirper ces préjugés que le monde accepte comme des principes, ce qui est cause qu'ils sont toujours dans le péché et qu'ils se damnent. Enfin on fera le résumé : il sera court, substantiel, et contiendra autant qu'on le pourra tout ce qu'on aura dit. A la fin de l'instruction, on donnera pour souvenir une maxime forte, adaptée à la proposition. Ces règles sont communes à tous les catéchistes; mais voici les avis importans qu'il faut noter pour les catéchismes que l'on fait dans les missions.

I. D'abord quant aux matières, l'instruction de la mission se réduit aux trois chefs dont nous avons déjà parlé dans le petit catéchisme? les mystères, les sacremens,

surtout celui de la pénitence, et les commandemens de Dieu et de l'Église. Il y a des instructeurs qui pensent qu'il vaut mieux parler d'abord de la confession, puis des préceptes; pour moi je crois qu'il vaut mieux au contraire parler d'abord des préceptes, car il peut arriver qu'en les expliquant vers la fin de la mission, on élève quelques scrupules dans les consciences des auditeurs qui devront se confesser de nouveau; ce qui fera perdre beaucoup de temps. Si l'on veut faire ensuite l'explication des préceptes en expliquant en même temps la première partie de la confession qui est l'examen, on fera bien. Pour ce qui regarde ce que l'on doit expliquer dans les mystères, dans les sacremens et les commandemens, nous en avons assez parlé quand nous avons traité du catéchisme des enfans au paragraphe II. On doit faire les mêmes explications au grand catéchisme, sauf à y donner plus de développement et de distinction; il faut se servir d'une autre méthode, c'est-à-dire employer la raison et l'autorité. Comme la plus grande utilité des missions est peut-être, et sans dire peut-être, de faire refaire les confessions sacrilèges, il faut à chaque instruction frapper toujours sur ce point en faisant voir combien est grande la malice du sacrilège et combien d'ames se perdent pour cacher leurs péchés dans la confession. Il y a beaucoup de personnes qui, ne pouvant se défaire de cette honte malentendue, en se confessant même aux missionnaires, continuent, comme nous ne le savons que trop, à cacher leurs péchés; et s'il y en a quelqu'une d'entre elles qui n'ose réparer pendant la mission les confessions mal faites, ne sera-t-elle pas perdue? puisque si elle ne surmonte pas sa honte lorsqu'elle se confesse aux missionnaires, comment la surmontera-t-elle lorsqu'elle reviendra aux confesseurs

du pays ? C'est pour cela , comme nous l'avons dit , qu'il faut insister sur ce point. Aussi voici quelle est notre conduite à cet égard dans les missions : l'instructeur à la fin de l'exercice et avant de faire les actes du chrétien , raconte un exemple terrible parmi tous ceux que l'on connaît où il soit parlé d'une ame damnée pour avoir caché ses péchés : ceci n'est pas , il est vrai , selon les règles de l'art qui exigent qu'il y ait une certaine connexité entre l'exemple et l'instruction , mais c'est selon le but que l'on se propose en donnant la mission , car on veut principalement remédier aux confessions sacrilèges. On donnera l'exemple après avoir dit ces mots : Maintenant ayez soin de vous confesser de tous vos péchés et des manquemens que vous avez faits selon ce que je vous ai dit aujourd'hui ; n'en cachez aucun par motif de honte. Nous mettrons à la fin de ce chapitre pour donner plus de facilité aux instructeurs les divers exemples qui viennent à l'appui de ce que nous disons.

· II. Les instructeurs qui ne remplissent leurs catéchismes que de belles paroles, de questions scolastiques, de bons mots, quand le peuple demande un pain substantiel et mâché, sont grandement dans l'erreur. Quant à l'expression, il est reçu que le style du catéchisme doit être tout simple et populaire, sans être bouffon, car il n'y a là aucune utilité, et ce n'est pas de la dignité de la chaire. Les périodes doivent être courtes et concises, l'instructeur doit aussi souvent se faire des demandes et répondre lui-même ensuite; de cette manière le peuple est plus attentif, et ce qu'on lui enseigne s'inculque plus facilement dans son esprit. Quant aux questions de l'école, elles ne conviennent qu'aux exercices des théologiens, mais non à la chaire, ni à l'instruction du peuple qui n'est composé

le plus souvent que de gens grossiers qui ne les comprennent pas et qui n'y entendent rien. Que s'il se trouve dans l'auditoire quelque personne instruite, si elle est prudente et discrète, elle verra avec plaisir que l'instructeur cherche à enseigner le peuple, et le blâmera s'il agit autrement. Quant aux bons mots, je prie le lecteur de bien méditer sur ce que j'ai dit ici. Je ne saurais nier sans doute qu'il y a des instructeurs qui y visent et pensent que cela est bon pour attirer le peuple et l'engager à écouter, conserver son attention, et ne pas s'ennuyer. Mais je sais aussi que les saints dans leurs instructions n'ont jamais fait rire et qu'ils ont fait pleurer. On lit dans la vie de S. François Regis, que lorsqu'il prêchait une mission et qu'il parlait au peuple (et ce saint ne faisait que des catéchismes), les fidèles ne faisaient que pleurer, depuis le commencement jusqu'à la fin.

Au reste, celui qui veut lancer quelques bons mots lorsqu'ils naissent naturellement de la matière que l'on traite, peut le faire utilement. Par exemple, en parlant des hommes de mauvaise conscience, il convient de rapporter les mauvaises excuses qu'ils donnent; ainsi des autres. Mais vouloir changer l'instruction en une scène de comédie, ou transporter là des ridiculités, des anecdotes badines, des mouvemens, des gestes, des paroles qui excitent le rire, c'est je crois outrepasser les bornes de ce que peuvent permettre les convenances et le respect dus à l'Église où l'on est et à la chaire de laquelle on annonce la parole de Dieu, et où l'instructeur lui-même est ministre de Jésus-Christ. Le peuple éprouve du plaisir, il est vrai, à écouter des facéties et à rire, mais, je le demande, quelle utilité en retire-t-il ? après avoir ri il est distrait et indévot, et pour se recueillir de nouveau cela devient difficile : souvent, au lieu de

continuer à écouter la moralité que notre instructeur aimable voudra faire avec sérieux afin de ne pas passer pour un saltimbanque, il se rappellera une farce ou un trait ridicule qu'il aura entendu. S'il n'en est pas autrement, ce catéchiste qui se plaît à faire des gentilleses, n'aura certainement pas auprès de l'auditoire la réputation d'un homme saint et d'une ame pleine de ferveur. Ce qu'il en retirera, ce sera le nom et la réputation d'homme aimable, et de farceur. C'est une erreur que de croire que le peuple n'accourra pas et ne sera pas attentif au catéchisme si on ne cherche à l'égayer, je dis au contraire qu'il accourra bien davantage et qu'il aura plus d'attention quand il verra qu'en allant au catéchisme on n'y perd pas le temps, et qu'au lieu de s'y dissiper on en retire beaucoup de fruit.

III. Il ne faut jamais non plus prêcher au catéchisme des doctrines qui peuvent porter au relâchement : cela pourra bien s'appliquer, il est vrai, à quelqu'un en particulier dans la confession, mais prononcé du haut de la chaire, cela peut nuire à certaines personnes portées au relâchement ; car ces personnes qui connaîtront cette doctrine, qui pour d'autres sera parfois juste et utile, si elle est appliquée dans des circonstances convenables, en tireront des conséquences mal déduites pour elles-mêmes. Il est bon et même nécessaire de changer la conscience erronée des personnes qui font un péché de ce qui n'en est pas. Il y a des ames, par exemple, qui croient faire des jugemens téméraires et pécher par conséquent en faisant ces jugemens, ou en élevant des soupçons là où il y a sujet de juger et de soupçonner ; ainsi, il y en a qui pensent que c'est un péché que de maudire les années, les jours, le vent et la pluie ; d'autres pensent que c'est une détraction que de révéler aux parens les vols, les mauvaises habitudes, les fautes de leurs

enfans, quoiqu'ils sachent que c'est nécessaire pour les corriger; d'autres croient pécher en n'observant pas certains préceptes de l'Église, comme de ne pas entendre la sainte messe, ou de ne pas jeûner même dans les cas où ils en sont dispensés... Il faut alors expliquer que ce ne sont pas des péchés ou bien qu'ils ne sont pas mortels, relativement parlant. Il faut au contraire que le catéchiste découvre quels sont les péchés certains, surtout ceux qui sont la cause de plusieurs autres péchés graves. Il faut enseigner au peuple, par exemple, que celui qui ne fuit pas l'occasion prochaine et volontaire de pécher mortellement, pêche gravement, quand même il n'aurait pas l'intention de pécher, et quand même il ne saurait pas que c'est une faute grave de chercher cette occasion, car en la cherchant, il est presque certain qu'il en surviendra un péché. Il faut encore éclairer les femmes sur les superstitions, ou sur les vaines observances, quoiqu'elles soient dans la bonne foi; leur dire qu'elles sont en état de péché, lorsqu'elles se complaisent en elles-mêmes, ou qu'elles désirent d'être recherchées des hommes sans avoir le mariage pour but. Il y a des personnes qui ne pensent pas que ce soit un péché grave de blasphémer les choses et les jours saints; il faut les en avertir, car autrement elles en contracteraient l'habitude, et l'habitude une fois prise, lorsqu'elles sauraient que ces blasphèmes sont quelque chose de grave, il leur serait difficile de s'en corriger. En parlant du sixième commandement, il faut avertir de ne pas être un sujet de scandale pour les âmes innocentes en excitant leur curiosité sur des choses qu'elles ignorent; mais il suffira sur ce sujet de condamner en général tout ce qui blesse la chasteté, sans désigner ni les espèces ni les circonstances de telle sorte que ceux qui ont à se reprocher ces péchés, ap-

prennent comment ils doivent s'en confesser, et que les autres restent dans l'ignorance. Il est nécessaire cependant d'instruire le peuple sur cette matière, et de lui expliquer quand est-ce que les mauvaises pensées sont des péchés, et quand est-ce qu'elles ne le sont pas; et il faut en outre parler des remèdes contre l'impureté, en désignant parmi les autres grands moyens qui sont la fuite des occasions, la fréquentation des sacremens, et surtout la prière, sans laquelle personne ne peut être chaste. Je prie le lecteur de revenir à ce que nous avons dit là-dessus en parlant du petit catéchisme, car nous pourrions répéter ici une partie de ce que nous avons dit, mais ce serait inutile. Nous allons donner quelques exemples qui renferment des faits déplorables touchant des personnes qui, pour avoir eu honte de se confesser de leurs péchés, ont fait une mauvaise mort. On doit rapporter une de ces anecdotes chaque jour avant de faire les actes du chrétien comme nous l'avons déjà dit. Nous ne donnerons que la substance de ces faits. Ce sera à ceux qui voudront s'en servir de les développer comme ils l'entendront.

Exemples funestes de personnes qui ont fait des confessions sacrilèges.

I. *Exemple.* — Voici ce qu'on raconte dans les chroniques de S. Benoît. Il y avait un ermite appelé Pelage, ses parens le mirent à la tête d'un troupeau, il menait une vie si exemplaire qu'on le regardait déjà comme un saint, il vécut ainsi plusieurs années. A la mort de ses parens il vendit le peu de bien qu'il reçut en héritage, et se retira dans un ermitage. Il consentit une seule fois à une pensée deshonnête; après être tombé dans le péché

il éprouva une mélancolie extrême parce qu'il ne voulait pas s'en confesser de peur de perdre l'estime qu'on avait de lui. Pendant ce temps, passa un voyageur qui lui dit : « Pelage, confesse-toi , Dieu te pardonnera, et tu rentreras en paix avec lui, » puis il disparut. Pelage frappé, résolu de faire pénitence de son péché, mais sans le confesser, en se flattant que Dieu le pardonnerait sans la confession. Il entra dans un monastère où on le reçut avec plaisir à cause de sa bonne réputation. Là il mena une vie très-dure, il se mortifia par le jeûne et par la pénitence ; enfin le moment de mourir arriva, il se confessa pour la dernière fois ; mais comme il l'avait fait jusqu'alors, il n'avoua pas son péché par trop de honte, il reçut le viatique et mourut. Il fut enseveli avec tout le respect que l'on doit à une personne morte en odeur de sainteté. La nuit suivante le sacristain trouva le cadavre de Pelage sur la tombe, il l'ensevelit de nouveau. Il en arriva de même la deuxième et la troisième nuit, il finit enfin par avertir l'abbé, qui s'étant rendu sur les lieux avec ses moines, s'écria : Pelage, vous qui avez été obéissant pendant la vie, obéissez encore après votre mort, dites-moi de la part de Dieu si c'est la volonté de Dieu que votre corps soit mis dans un lieu réservé ? Le cadavre répond aussitôt en jetant un cri : Hélas ! je suis damné pour un péché que je n'ai pas confessé, voyez père abbé, voyez mon corps. A peine eut-il prononcé ces mots que son corps parut en feu comme un fer enflammé et lança des étincelles. Tout le monde se mit à fuir, mais Pelage appela l'abbé afin qu'il prît de sa bouche la particule consacrée qui y était encore. Après cela Pelage demanda d'être enlevé de l'église et jeté à la voirie, ce qui fut exécuté.

*Deuxième exemple.* — On lit dans les annales des pères



capucins qu'un religieux (toutefois en parlant au peuple on aura soin d'attribuer le fait à un homme en général) estimé et regardé comme très-vertueux, faisait néanmoins de mauvaises confessions. Étant tombé dangereusement malade, il fut invité à se confesser; il demanda un certain père auquel il dit dès que celui-ci fut venu : Mon père, dites que je me suis confessé, mais pour moi je ne veux pas m'y résoudre. — Pourquoi, reprit le père? — Pourquoi, reprit le malade? parce que je suis déjà damné, car je ne me suis jamais confessé de tous mes péchés, et Dieu aujourd'hui m'enlève la puissance de le faire. A ces mots il commença à hurler, à se déchirer la langue en disant : Maudite langue qui n'as pas voulu te confesser quand tu le pouvais ! Il se coupa la langue en morceaux et rendit son ame en hurlant entre les mains des démons. Quand il fut mort, son corps devint noir comme du charbon, et l'on entendit au dedans de lui un bruit terrible, puis on sentit une puanteur mêlée d'une odeur de soufre.

*Troisième exemple.* — Le père Séraphin Pazzi, raconte qu'il y avait en Italie une femme noble mariée que tout le monde regardait comme une sainte. Au moment de la mort elle reçut tous les sacremens, laissant un nom vénéré : mais après sa mort sa fille qui recommandait toujours à Dieu l'ame de sa mère, faisant oraison entendit un grand bruit à la porte, leva les yeux et vit la figure d'un cochon hideux tout en feu et qui lançait du feu et répandait une odeur infecte. Elle en eut tant de frayeur que la pauvre fille fut sur le point de se jeter par la fenêtre, lorsqu'elle entendit ces mots : Tranquillise-toi, ma fille, tranquillise-toi, je suis ta malheureuse mère que l'on regardait comme une sainte, mais qui ai été condamnée à l'enfer par Dieu lui-même, pour les péchés que j'ai com-

mis avec ton père et dont je ne m'étais jamais confessé par trop de honte ; ne prie plus Dieu pour moi, car ce serait en pure perte. A ces mots elle hurla et disparut.

*Quatrième exemple.* — Voici ce que rapporte le célèbre docteur frère Jean de Raguse. Il y avait une femme qui s'étant adonnée à la spiritualité vaquait à l'oraison, fréquentait les sacremens, de sorte que l'évêque même la croyait une sainte. Un jour la malheureuse consentit à une mauvaise pensée en regardant un de ses domestiques ; mais comme son péché n'était qu'intérieur, elle se flattait qu'elle n'était pas obligée à le confesser. Cependant elle était tourmentée par les remords de conscience, surtout à l'approche de la mort ; mais elle ne put se résoudre à confesser sa faute et mourut ainsi. L'évêque, qui était son confesseur et qui croyait que c'était une sainte, fit porter son corps en procession dans toute la ville, et puis le fit ensevelir dans sa chapelle. Le lendemain en y entrant il vit sur la tombe un cadavre étendu sur un grand brasier, et lui ordonna de la part de Dieu de dire qui il était. Le cadavre répondit, je suis votre pénitente, je suis damnée pour une mauvaise pensée que je n'ai pas confessée. Puis elle maudissait sa fausse honte qui était la cause de sa ruine éternelle au milieu des hurlemens les plus affreux.

*Cinquième exemple.* — Le père Martin del Rio raconte que dans le Pérou il y avait une jeune indienne appelée Catherine, qui étant esclave chez une dame honnête, se fit baptiser et reçut les sacremens. Cette fille se confessait souvent, mais elle cachait ses péchés. Au moment de mourir elle se confessa neuf fois, mais toujours d'une manière sacrilège ; lorsqu'elle avait fini sa confession, elle disait à ses compagnes qu'elle cachait ses péchés. Ses compagnes le dirent à sa maîtresse, qui apprit de l'esclave

même que ces péchés étaient des fautes contre la pureté. Elle en avertit le confesseur, qui étant revenu l'exhorta à se confesser entièrement ; mais Catherine s'obstina à ne jamais déclarer ses péchés et finit par s'écrier avec désespoir : Mon père, laissez-moi, ne prenez pas tant de peine, vous perdez votre temps ; puis elle lui tourna le visage et se mit à chanter des chansons profanes. Étant au moment d'expirer, ses compagnes l'exhortèrent à prendre le crucifix, mais elle répliqua : Quoi ! le crucifix ! je ne sais ce que c'est, ni ne veux le savoir. Puis elle mourut. Dès cette nuit-là même, on entendit tant de bruit et on sentit une si mauvaise odeur dans la maison que la maîtresse fut obligée d'en changer. Cette fille damnée apparut plus tard à une de ses compagnes et lui dit qu'elle était en enfer pour avoir fait de mauvaises confessions.

*Sixième exemple.*— Le père Jean Ramirez, de la compagnie de Jésus, prêchant dans une ville fut appelé pour confesser une demoiselle. Cette fille était noble et avait mené une vie sainte aux yeux des hommes ; elle communiait souvent, jeûnait et faisait d'autres mortifications. Au moment de la mort elle se confessa au père Ramirez en répandant beaucoup de larmes et lui donna des consolations. Quand celui-ci fut rentré au collège, son compagnon lui dit que tandis que cette jeune fille se confessait, il avait vu une main noire qui lui pressait le cou. A ces mots le P. Ramirez revint de nouveau à la maison de la malade, mais avant d'entrer il apprit qu'elle était morte. Il retourna au collège, se mit en oraison, et cette pauvre demoiselle lui apparut alors entourée de flammes et de chaînes, et lui dit qu'elle était damnée pour un péché qu'elle avait commis avec un jeune homme et qu'elle n'avait pas confessé afin de ne pas perdre l'estime de son

confesseur ; qu'au moment de mourir elle voulait le confesser, mais qu'elle n'avait pas surmonté sa répugnance. A ces mots elle disparut en poussant des hurlemens terribles au milieu d'un grand bruit de chaînes.

*Septième exemple.* — Le P. François Rodriguez raconte qu'en Angleterre, lorsque la religion catholique y régnait, le roi Augubert avait une fille d'une rare beauté qui avait été demandée en mariage par une foule de princes. Son père lui ayant demandé si elle voulait se marier, elle lui répondit qu'elle avait fait vœu de chasteté perpétuelle. Le père demanda la dispense à Rome ; mais elle refusa de l'accepter, en disant qu'elle ne voulait d'autre époux que Jésus-Christ ; elle demanda ensuite une seule grâce à son père, c'était de vivre dans une maison de solitude. Le père qui l'aimait tendrement y condescendit, mais il lui donna une cour convenable. Après s'être retirée, elle mena une vie sainte, fit des prières, des jeûnes, des pénitences, fréquenta les sacremens et alla souvent servir les malades dans un hôpital du voisinage. Enfin elle tomba malade, et malgré sa jeunesse elle mourut dans les mêmes sentimens. Une dame qui avait été sa gouvernante faisait oraison pendant la nuit, elle entendit un grand fracas, puis elle vit une figure de femme au milieu d'un grand feu et enchaînée parmi des démons ; et elle lui dit : Sachez que je suis la malheureuse fille d'Augubert. Comment, reprit la gouvernante, vous damnée, après avoir mené une vie si sainte ! L'ame reprit alors : Je suis damnée par ma propre faute. — Pourquoi donc ? — Vous devez savoir que lorsque j'étais enfant, j'aimais qu'un certain page, auquel je portais quelque affection, vint me faire des lectures. Une fois seulement, ce jeune homme après avoir lu me prit la main et me la baisa ; mais le démon commença à

me tenter jusqu'à ce qu'enfin j'offensai Dieu. Je fus me confesser ; je commençais à avouer mon crime, lorsque mon confesseur me dit imprudemment : Comment ? une reine a pu faire une chose semblable ! Alors je répondis, poussée par un sentiment de honte, que ce n'avait été qu'un rêve. Ensuite je fis pénitence, je répandis beaucoup d'aumônes afin que Dieu me pardonnât, mais toujours sans confesser mon péché. Au moment de la mort, je dis à mon confesseur que j'étais une grande pécheresse, mais il me répondit qu'il fallait chasser cette pensée comme une tentation, et après cela j'expirai. Maintenant je suis damnée pour l'éternité. En disant ces mots elle disparut, mais avec tant de bruit qu'il semblait qu'elle brisât le monde entier. Elle laissa encore dans la chambre une mauvaise odeur qui s'y conserva plusieurs jours.

*Huitième exemple.*—Le P. Jean-Baptiste Manni, jésuite, raconte ce trait. Il y avait une dame qui se confessait depuis plusieurs années, cachant un péché d'impureté. Deux religieux dominicains passèrent par l'endroit où elle demeurait. Comme elle attendait depuis long-temps un confesseur étranger, elle pria l'un d'eux de l'entendre et se confessa. Ces prêtres partirent. Le second dit à l'autre chemin faisant, qu'il avait vu pendant que cette dame se confessait, plusieurs serpens qui étaient sortis de sa bouche, mais qu'il avait vu ensuite un gros serpent qui n'avait montré que la tête et qui étant rentré avait été suivi de tous les autres. Le confesseur se doutant de ce que cela signifiait, revint sur ses pas, fut à la maison de cette femme et apprit en arrivant qu'elle était morte subitement en faisant oraison. Cette malheureuse lui apparut et lui dit : Je suis cette femme qui me confessai à vous. J'avais un péché que je ne voulais pas avouer aux confes-

seurs du pays ; Dieu vous envoya, mais je ne pus encore surmonter ma honte ; Dieu me punit en me faisant mourir subitement en revenant chez moi, et m'a condamné à l'enfer. En disant ces mots, la terre s'étant ouverte, elle se précipita dans l'abîme et disparut.

*Neuvième exemple.* — Voici ce que rapporte S. Antoine. Il y avait une veuve qui commençait à mener une vie dévote, mais qui à force de voir souvent un jeune homme pécha avec lui. Après sa faute, elle fit pénitence, distribua des aumônes, entra dans un monastère, mais ne confessa pas ses péchés. Elle fut nommée abbesse ; enfin elle mourut en odeur de sainteté ; une nuit, une des religieuses qui était restée au chœur entendit un grand bruit, puis vit une ombre enveloppée de flammes, et lui demanda qui elle était. Elle répondit : je suis l'âme de l'abbesse et je suis en enfer. — Mais pourquoi ? — Parce que dans le siècle j'ai commis un péché dont je n'ai jamais voulu me confesser : allez, dites à vos sœurs de ne pas prier pour moi. A ces mots elle disparut avec bruit.

*Dixième exemple.* — Une mère, disent les annales des capucins, avait fait des confessions sacrilèges ; au moment de mourir, elle s'écria quelle était damnée à cause des péchés qu'elle avait commis et de ses mauvaises confessions. Parmi mille autres choses, elle disait qu'elle avait à faire certaines restitutions qu'elle avait négligé de faire. Alors sa fille lui dit : Ma mère, nous restituerons ce que vous devez ; je vendrai tout, j'y consens pour sauver votre âme. Mais la mère reprit : Ah ! fille maudite, qui es la cause que je me suis perdue, car je t'ai scandalisée par mes mauvais exemples ; puis elle continuait de pousser des cris de désespoir. On manda un père capucin, qui, étant arrivé, l'exhorta à se confier dans la miséricorde de Dieu ; mais

cette malheureuse répondit : Quoi ! de la miséricorde pour moi ! je suis damnée , la sentence est déjà prononcée contre moi , et j'ai même senti les tourmens de l'enfer. Aussitôt elle fut élevée dans l'air jusques au plancher de la chambre , puis s'abattit sur le parquet et mourut du coup.

On fait ensuite les actes chrétiens de la manière suivante. Quant aux actes de foi et d'espérance , on les fera comme ceux qui sont parmi les actes préparatoires du sermon que l'on fait aux enfans avant la confession. (Voyez à la page 56.) On doit surtout faire l'acte de foi aussi étendu que nous l'avons fait , car il faut non-seulement y faire mention des quatre principaux mystères qui sont de nécessité de moyen , mais encore de tous ceux qui sont contenus dans le symbole , et que l'on doit croire de nécessité de précepte , comme pour les sacremens , en spécifiant au moins les quatre sacremens nécessaires à tout fidèle : le baptême , la confirmation , l'eucharistie et la pénitence. On doit nommer celui de la confirmation , car le pape Benoît XIV dans sa bulle, *Et si pastoralis*, p. 57 (tom. 1, in Bullar. § 3. n. 4.), déclare que tous les fidèles qui , le pouvant , négligent de recevoir ce sacrement pèchent mortellement.

Il faut ensuite joindre à cela les actes d'amour , de douleur et de bon propos , mais dans une forme différente de celle que nous avons donnée. Par exemple , acte d'amour : O mon Dieu , puisque vous êtes la bonté infinie , et digne d'un amour infini , je vous aime de tout mon cœur par-dessus toute chose. Acte de douleur : Puisque vous êtes la bonté infinie , je me repens de tous mes péchés ; j'en suis marri de tout mon cœur , et je me propose plutôt de mourir que de vous causer du déplaisir ; je me le propose

moyennant votre grâce, que je vous demande pour ce moment et pour toujours. Je prends la résolution de recevoir les sacremens pendant ma vie et au moment de ma mort.

---



---

## CHAPITRE VII.

### DE LA PRÉDICATION.

Pour procéder avec ordre en parlant du grand sermon, qui est l'exercice le plus important de la mission, nous traiterons aussi des trois parties qui doivent concourir d'après tous les rhétoriciens à former un bon discours et un bon sermon. Aussi parlerons-nous, 1<sup>o</sup> de l'invention, 2<sup>o</sup> de la disposition, et 3<sup>o</sup> de l'élocution.

#### § I<sup>er</sup>.

De l'invention et des matériaux qui doivent former le sermon.

C'est une grande erreur que de croire qu'il faut chercher à diviser les points et à faire les développements avant d'avoir fixé la matière que l'on veut traiter. Il faut donc avant tout rassembler les matériaux, c'est-à-dire les passages de l'écriture, les raisons, les similitudes, et tout ce qui mène à prouver la proposition que l'on veut traiter. C'est à cela que servent les bibliothèques des prédicateurs, toutes ensemble, celle de Mansi, du Théâtre de la vie humaine, de Lokner, de Spander, de Houdry et de plusieurs autres. La rhétorique, du reste, enseigne quels sont les lieux d'où l'on peut tirer les preuves dont on a besoin comme d'une source; ces lieux s'appellent ou communs ou particuliers. Les lieux particuliers sont ceux qui sont

propres à quelque discours spécial pour démontrer la beauté ou la difformité, la nécessité ou l'utilité de la chose que l'on veut persuader. Ordinairement parlant, les lieux communs sont ceux dont on forme toutes les prédications, c'est de ceux-là que nous parlerons. Les uns sont intérieurs, les autres extérieurs; les intérieurs sont ceux que l'on retrouve dans la nature même du sujet que l'on traite, les extérieurs ne se trouvent que dans la nature de la chose.

#### Des lieux communs intérieurs.

Les lieux communs intérieurs sont au nombre de quinze.

1° La définition de la chose, par laquelle on prouve, par exemple, que le péché est un grand mal puisque Dieu le regarde avec aversion. 2° L'étymologie du nom, comme *sacerdos*, qui signifie, selon S. Thomas, *sacra dans et sacra docens*. 3° L'énumération des parties, comme la tempérance est utile et à l'âme et au corps, à la vie éternelle et à la temporelle, ou bien en affirmant d'une partie ce que l'on nie de l'autre; comme le malheur de la mort ne vient pas de ce que l'on a été pauvre, ni de ce que l'on a mené une vie humble... il vient de la mauvaise conduite. 4° Les paroles conjuguées, c'est-à-dire que l'une découle de l'autre, comme haï de haine; d'où l'on pourra dire: Dieu porte une haine souveraine au péché, et celui qui est uni au péché est souverainement haï de Dieu. 5° Le genre, en argumentant ainsi: le péché est la ruine de l'homme; aussi cette amitié, ce bien qui ne vous appartient pas... sont-ils votre ruine. 6° L'espèce, comme quand on dit: il est juste, donc il est vertueux. 7° La comparaison et la similitude. Mais il faut remarquer que la si-

militude emporte une ressemblance totale entre deux objets , et la comparaison n'exige de ressemblance que dans quelques parties. On peut faire la comparaison entre des choses égales , ou des choses grandes et petites. Voici comment on peut former une similitude : si l'agriculteur ne cultive pas la terre , il ne peut pas espérer d'en recevoir du fruit ; ainsi celui qui ne prend pas les moyens de cultiver l'esprit , ne retirera aucun profit... On peut réduire à la similitude les exemples , les paraboles et les fables. La parabole est une fiction d'actions possibles , mais la fable ou l'apologue est une fiction d'actions impossibles , puisque l'on y fait parler les arbres , les animaux. Dans les prédications , on peut facilement avoir recours aux paraboles , mais rarement aux fables ; on pourrait plutôt s'en servir dans les instructions pour insinuer des pratiques de vertu. 8° Il y a dissemblance lorsque l'on dit par exemple : c'est vivre comme une brute que de favoriser l'appétit des sens , le chrétien doit vivre selon les maximes de la foi. 9° La cause : elle peut être ou efficiente , ou finale , ou formelle , ou matérielle. La cause efficiente , lorsque l'on dit par exemple : Dieu nous a créés , donc il est notre maître absolu ; la cause finale : Dieu nous a créés , non pour les plaisirs vils et passagers de la terre , mais pour les délices immenses et éternelles du paradis. La cause formelle : L'ame est créée à l'image de Dieu , donc elle est plus noble que tous les trésors de cette terre. La cause matérielle : notre corps est composé de terre , donc il redeviendra en terre. 10° L'effet. Par exemple : La patience est une vertu qui nous rend chers à Dieu , et nous fait demeurer en paix.... 11° Les contraires , qui se divisent en plusieurs espèces : 1° en opposés , comme : Les hommes doux sont aimés de Dieu et des hommes , les hommes colères

sont haïs de Dieu et des hommes. 2° En privatifs comme : Le pécheur est privé de la paix, qui porte avec elle la grâce. En contradictoires, comme : Celui qui aime Dieu possède tout et est toujours content ; celui qui ne l'aime pas est privé de ce qu'il y a de meilleur, qui est la grâce de Dieu, aussi est-il toujours mécontent. En répugnants, qui sont ceux qui ne peuvent s'unir dans un même sujet, comme : L'amour de Dieu et l'amour du monde sont incompatibles. 12° Les antécédents, comme : *quæ seminaverit homo hæc et metet.* (Gal. vi.) 13° Les conséquents, comme : Celui qui est inquiet prouve par sa conduite qu'il ne se conforme pas à la volonté de Dieu. 14° Les relatifs, comme : Si Dieu est le maître, nous sommes ses esclaves, aussi sommes-nous obligés à lui obéir. 15° Les adjoints, qui sont les circonstances contenues dans ce vers célèbre ; *quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando.* *Quis?* Comme : Le pécheur offense un Dieu très-grand, infiniment bon et puissant. *Quid?* Comme : Le péché est un mal souverain, car il nous prive de Dieu, du paradis et de la paix. *Ubi?* Comme : le pécheur offense Dieu devant ses propres yeux. *Quibus auxiliis?* Le pécheur en offensant Dieu, se sert de ses bienfaits, de la santé, des richesses. *Cur?* comme : Pourquoi ce pécheur perd-il Dieu, le souverain bien ? pour acquérir un peu de fumée, un misérable intérêt, un plaisir court. *Quomodo?* Comme : le chrétien est plus coupable qu'un infidèle, car il pêche avec plus de lumière et avec plus de remords. *Quando?* Comme : le pécheur offense Dieu, dans le même temps que Dieu lui fait du bien, qu'il le conserve et qu'il veille sur lui.

## Des lieux communs extérieurs.

I. Les lieux communs extérieurs de la prédication sont l'Écriture sainte, d'où l'on tire les preuves les plus fortes et les plus propres au salut éternel. C'est ainsi qu'ont fait tous les pères après Jésus-Christ lui-même. S. Jérôme dit qu'il n'y a pas de prédicateur qui mérite moins de l'être que celui qui ne fonde pas ses discours sur les divines écritures. Il faut néanmoins apporter dans le discours des textes qui soient courts; les présenter dans leur sens propre, en évitant les interprétations et les emphases. II. Les traditions et les mérites. III. Les sentimens des saints pères. Pour donner plus de poids à ce que l'on veut prouver, il faut rapporter leurs paroles, même latines, et les expliquer clairement au peuple. IV. La théologie scholastique est encore plus utile pour prouver quelques vérités; mais il faut éviter de soutenir dans la chaire un point controversé, ni d'y introduire de ces subtilités qui confondent plutôt qu'elles ne persuadent. V. Les textes des canons, les décrets des pontifes qui vont au but. VI. L'histoire, en ramenant surtout les faits de l'Écriture. Lorsqu'on se servira des autres histoires, il est bon de citer le nom de leur auteur, l'époque et le lieu. Il faut prendre garde d'imiter quelques prédicateurs, qui font une complication d'histoires.

## De la manière de faire le choix des matériaux.

La manière de faire le choix des matériaux pour la prédication doit être celle-ci : quand on a la proposition, il faut écrire pêle-mêle sur une feuille les sentimens, les rai-

sons, les similitudes et les exemples que l'on a trouvés : ensuite, en relisant le tout, on cherche à combien de points on peut réduire tout ce sermon. Ensuite on écrit séparément sur une autre feuille les points que l'on a trouvés, en y ajoutant un petit titre à part ; puis on note encore pêle-mêle les choses qui appartiennent à différens points en particulier, en mettant un numéro à chacune. Quand on verra ensuite que l'on possède assez de matière, alors on s'attachera à mettre en ordre les autorités, les raisons, les moralités, de telle sorte que chacune d'elles occupe sa place. De là on commencera à développer selon les règles que nous allons donner, en parlant de la disposition.

## § II.

De la disposition des parties particulières à la prédication.

Il y a neuf parties dans un sermon. L'exorde, la proposition, la division, l'introduction, la preuve, la réfutation, l'épilogue, l'amplification ou la moralité, le mouvement des affections. Mais elles se réduisent toutes à trois parties principales, c'est-à-dire l'exorde, la preuve, et la péroraison. A l'exorde on joint la proposition et la division des points. A la preuve on joint l'introduction qui la précède et la réfutation qui la suit. Et enfin, à la péroraison ou la conclusion, on joint l'épilogue, la moralité et le mouvement des affections. Nous devons avertir qu'il n'est pas nécessaire que les neuf parties mentionnées se retrouvent dans chaque discours, puisque la plupart ne sont qu'accidentelles ; la proposition et la preuve étant les seules parties substantielles et les seules absolument nécessaires. Mais à l'égard des prédications des missions, je devrais mettre

de ce nombre encore la moralité et le mouvement des affections, parlant de chacune d'elles en particulier.

#### De l'exorde.

On peut tirer l'exorde de sources sans nombre, mais nous ne parlerons que des principales. *Ex visceribus causæ.* Par exemple : Si on a pris pour sujet cette proposition, qu'il faut craindre une mauvaise mort, on peut faire cet exorde : Tout homme qui vit ne vit que pour mourir, puisque cette terre n'est pour nous qu'un lieu de passage qui nous conduit à l'éternité... 2° *Ab opinione sive judicio.* Par exemple : Vouloir qu'il soit facile de faire une bonne mort après avoir mené une vie licencieuse, c'est une folie ; vouloir différer la pénitence et vouloir se damner, c'est, on peut le dire, la même chose. 3° *A contrario.* Quand on commence par une proposition contraire à celle que l'on veut prouver. Par exemple : C'est un grand bonheur sans doute pour ces pécheurs qui, après une mauvaise vie, se sont convertis et sauvés ; mais ces cas sont extrêmement rares, il arrive ordinairement que celui qui mène une mauvaise vie fait aussi une mauvaise mort (ce qui est la proposition du discours). 4° *Ab expositione*, c'est-à-dire que l'on expose un texte de l'Écriture ou simplement l'importance de la matière que l'on veut traiter. Par exemple : Celui qui pense à l'enfer ne va pas à l'enfer. Je veux aujourd'hui, mes chers auditeurs, vous mettre devant les yeux les peines de l'enfer, afin qu'aucun d'entre vous n'y aille. 6° *Ex abundantia*, c'est-à-dire quand le prédicateur annonce que la matière qu'il va traiter est trop grande, qu'il se réduit à un ou deux points, en disant qu'il choisit ceux qui lui paraissent les plus importants. 7° *Ex adjunctis*, c'est-à-

dire quand on commence par une circonstance de personne, de lieu, de temps. 8° *Ex abrupto*. L'exorde qui découle des sources précédentes s'appelle l'exorde ordinaire ; mais celui-ci prend le nom d'exorde extraordinaire, et en effet on s'en sert fort rarement. On le commence sans aucune espèce de préparation, par une exclamation, par un reproche, par un sentiment de pitié ou d'étonnement. Par exemple : Pécheurs, quand donc cesserez-vous de fuir la voix de Dieu qui vous appelle depuis tant d'années ? Ou bien encore : Pauvres pécheurs, pauvres insensés ! qui menez une vie malheureuse en ce monde pour aller encore être plus malheureux en l'autre. Ou même : O Dieu puissant, comment pouvez-vous supporter l'ingratitude de tant d'hommes qui, éclairés, appelés par vous mille fois, persistent toujours à vous offenser ? Il faut prendre garde que ce genre d'exorde peut devenir vicieux s'il est trop long, ou si l'on peut en faire l'application à toutes sortes de discours : il faut avoir soin encore qu'il ne soit pas en dehors du sermon que l'on prêche, car ce ne serait plus une introduction au sujet que l'on traite.

Selon ce qu'enseignent les rhétoriciens, l'exorde comprend sept parties, savoir : 1° l'introduction ; 2° la proposition générale ; 3° la confirmation ; 4° le retour ; 5° la complexion ; 6° la proposition particulière ; 7° la division. Et d'abord, l'introduction est une petite insinuation par laquelle on arrive à la proposition générale que l'on appelle la proposition empruntée ; 2° par proposition générale on entend celle que l'on avance avant d'en venir à la proposition particulière qui devient le sujet principal du discours ; 3° la confirmation est une preuve courte de la proposition générale déjà émise ; 4° le retour est une répétition de la proposition générale elle-même par laquelle on revient



encore à la proposition particulière ; 5° la complexion est le moyen ou le lien par lequel on unit la proposition générale à la particulière ; 6° la proposition particulière est la proposition principale, c'est-à-dire celle que l'on doit prouver ; c'est pour ce motif qu'elle porte ce nom ; 7° enfin la division est la répartition des points de la proposition particulière elle-même.

Je dois avertir que ces parties de l'exorde que nous venons d'énumérer ne sont pas toutes nécessaires, surtout dans ces missions où, comme nous le dirons, il suffit de trois, c'est-à-dire de la proposition générale, de la complexion, qui est le lien indispensable, et de la proposition particulière, qui forme le sujet du discours, suivie de la division. On veut prouver, je suppose, qu'il est extrêmement difficile à celui qui mène une vie déréglée de faire une bonne mort ; alors on dira : Notre salut est une chose nécessaire, car celui qui ne se sauve pas est damné, il n'y a pas de milieu ; mais pour se sauver il faut faire une bonne mort, et jeter son dernier soupir dans la grâce de Dieu. Mais il est difficile que celui qui a toujours mené une vie scandaleuse fasse une bonne mort... La proposition générale est celle-ci : Notre salut est une chose... Le lien est celle-ci : mais pour se sauver il faut... La proposition particulière est autre ; mais il est difficile que celui... La proposition générale peut s'amplifier de plusieurs manières. Par exemple : Il n'est pas nécessaire d'être noble ou riche sur cette terre, mais il est de toute nécessité que nous nous sauvions.

Quant à la proposition particulière ou principale, il faut la tirer de la prédication elle-même, car elle est le centre auquel doivent aboutir comme autant de rayons toutes les preuves du sermon. De plus, cette proposition doit être

claire, courte, probable; il faut surtout s'attacher à éviter les propositions hors de propos. Une des règles irréfragables, c'est encore que l'on doit observer l'unité dans la proposition, car il n'y aurait plus un sermon seul, il y en aurait plusieurs. Cette unité ne doit pas néanmoins être un obstacle à la division des points par laquelle on obtient plus facilement l'attention des auditeurs, et l'on imprime mieux dans leur esprit le sujet que l'on prêche. Toujours est-il cependant que tous les points pris ensemble ne doivent former qu'une proposition. Cette division peut avoir lieu de différentes manières, soit par la qualité du sujet, comme par exemple : Nous devons toujours nous tenir prêts à mourir : premièrement parce que la mort est certaine, secondement parce que l'heure à laquelle elle viendra est incertaine; soit par les effets, comme: les mauvaises habitudes rendent le salut très-difficile : premièrement parce qu'elles aveuglent l'esprit, secondement parce qu'elles endurent le cœur; par la multiplicité des causes, comme : La mort du pécheur sera très-mauvaise, premièrement à cause des tentations du démon, deuxièmement à cause du souvenir des péchés qu'il a commis, troisièmement à cause de l'abandon que Dieu fait de lui dans sa colère; par l'énumération des parties, comme : Le jugement universel sera terrible, premièrement par la résurrection, deuxièmement par l'examen, troisièmement par la sentence. On peut encore tirer la division de la diversité des circonstances contenues dans ce vers, connu :

*Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando.*

*Quis?* Le pécheur offense Dieu, qui est tout à la fois son Créateur, son Rédempteur et son conservateur. *Quid?* Le

péché est 1° le déplaisir de Dieu, 2° la ruine de l'ame, et il en est ainsi de toutes les autres circonstances. Quant à la règle des points, on doit les faire courts et puis les réduire tant que l'on peut en peu de mots; il ne doit pas y en avoir plus de trois; ordinairement on en met deux, ce n'est pas une faute que de restreindre la prédication à l'énoncé de la proposition particulière sans faire de division, par exemple : Celui qui abuse de la miséricorde divine en sera nécessairement abandonné. Ou bien encore : Le péché est de tous les délits le plus grave, puisque c'est le mépris de Dieu. Cette manière de procéder permet quelquefois de donner plus de développement aux matériaux que l'on a en main, car on ne se prescrit pas de limites.

#### Des preuves et de la manière de s'en servir.

Nous avons déjà dit plus haut que la preuve contient trois parties, qui sont l'introduction, le corps des preuves et la réfutation. Et d'abord, 1° l'introduction n'est autre chose qu'une préparation à entrer dans les preuves. On peut la tirer, 1° de la définition même comme si, à propos du scandale, on en donne la définition de S. Thomas: *Le scandale est dictum, vel factum minus rectum, præbens alteri ruinam*, puis on peut la développer. 2° De la distinction; en parlant de l'occasion, on pourra se servir de cette introduction : et afin de procéder avec méthode, nous distinguerons deux sorte d'occasions, l'éloignée et la prochaine; l'occasion prochaine est celle..... 3° De la difficulté du sujet. Par exemple, en parlant de la malice du péché mortel, on peut dire : Pour bien comprendre quel grand mal c'est que le péché mortel, il faudrait être à même de comprendre quel grand bien c'est que Dieu lui-même,

mais à qui est-il donné de comprendre la bonté, la puissance et la sagesse de Dieu?... 4° De quelque proposition générale de laquelle on descend ensuite à la particulière, par exemple : en parlant de la confession sacrilège, on peut parler de la malice du sacrilège en général. 5° De quelque syllogisme ou d'un enthymème, en passant de la conséquence à la preuve de la proposition. 6° De quelque célèbre question, du sentiment d'un saint père ou d'une histoire. Il faut avoir soin du reste de ne jamais être trop long dans ces sortes d'introductions, et d'aller au but directement, soit en passant vite aux preuves, soit en les puisant dans les principes intrinsèques du sujet que l'on traite.

II. Quant aux preuves, le corps du discours doit être composé des preuves de la proposition principale : aussi, pour persuader les auditeurs, le discours doit avoir la forme d'un parfait raisonnement, non toutefois comme les font les logiciens, mais comme les orateurs, c'est-à-dire d'une manière plus claire, plus large, en apportant le moins de preuves possibles, mais toujours les meilleures et les plus convaincantes, car il vaut mieux les peser que les compter. Les formes diverses d'argumentation dont se servent les rhéteurs, sont : 1° Le syllogisme, qui est composé d'une majeure, d'une mineure et d'une conclusion, mais toujours, comme nous avons dit plus haut, en l'amplifiant, en prouvant la majeure avant d'arriver à la mineure, et en prouvant la mineure avant d'arriver à la conclusion. Cela s'entend néanmoins pour les cas où la majeure et la mineure ont besoin de preuves ; car si elles sont évidentes ou certaines par elles-mêmes, il suffira de les amplifier sans s'attacher à les prouver. 2° l'enthymème ne consiste que dans un antécédent et un conséquent, en

ajoutant aussi la preuve, si le cas l'exige. Nous devons cependant avertir ici le prédicateur de tellement habiller, si l'on peut s'exprimer ainsi, le syllogisme et l'enthimème, qu'ils ne paraissent pas au fond être ce qu'ils sont. 3° Le dilemme est un raisonnement où se trouvent deux propositions opposées et partagées, de telle sorte que si vous en niez une, vous êtes nécessairement obligé d'accorder l'autre : Ou Dieu trompe l'homme, ou c'est l'homme qui se trompe ; Dieu ne peut tromper, donc c'est l'homme qui se trompe. 4° L'induction a lieu lorsque l'on tire une conclusion d'une prémisses certaine, par exemple : Les saints tremblent, eux qui vivent au milieu des austérités et des peines... Combien ne doit pas craindre davantage un pécheur qui vit au milieu des plaisirs, des dignités!.. 5° Le sorite est un argument qui consiste à tirer une conséquence particulière de plusieurs autres conséquences, ou de plusieurs prémisses, par exemple : le blasphème ne nous occasionne ni honneurs ni plaisir, pourquoi donc blasphémer? 6° L'exemple est un argument par lequel on prouve par les semblables. Il est inutile de dire qu'il est nécessaire de varier les preuves le plus que l'on peut, et d'employer tantôt un syllogisme, tantôt un dilemme... tantôt d'interroger, tantôt de récuser...

Il est des personnes qui pensent qu'il vaut mieux commencer toujours par les preuves les plus faibles, puis donner les moyennes, et enfin finir par les fortes; d'autres pensent au contraire, et je préfère ce sentiment, qu'il faut commencer d'abord par les raisons les plus convaincantes, puis apporter les plus faibles, et enfin les moyennes, en les groupant de telle sorte qu'elles ne fassent qu'un seul corps, et qu'elles en aient plus de force; car si l'on mettait les preuves les plus faibles au commencement,

cela pourrait produire une mauvaise impression dans l'esprit des auditeurs. Du reste il est bien de mettre d'abord, ordinairement parlant, les preuves convaincantes, puis celles qui exigent quelque amplification, enfin celles qui sont les plus propres à émouvoir. L'art consiste à mettre les choses dans leur ordre naturel, et non l'une après l'autre sans aucun égard.

Quant aux transitions, pour passer d'un point à un autre, elles doivent arriver naturellement et conserver l'unité dans le discours. Les lacunes dont on se sert le plus souvent dans ces circonstances sont celles-ci : Nous allons voir dans le point suivant.... Après avoir vu..... Lorsque l'on passe d'un raisonnement à un autre on peut dire : Ajoutez à cela.... De plus.... D'autant plus que.... Il y a encore d'autres expressions plus élégantes dont on peut se servir pour unir les dernières phrases d'un point ou d'une preuve, aux points ou aux preuves qui suivent. Mais ces connexions se font ordinairement par l'expression et rarement se sert-on de la substance des choses ; mais il ne faut jamais passer sans transition d'une chose à une autre souvent disparate. On se sert avec bonheur dans ces circonstances des figures de préterition, de concession, de préoccupation et autres semblables.

Il y a deux sortes d'amplifications : l'amplification réelle par rapport aux choses ; elle tend à persuader l'intellect par le développement des preuves et la verbale par rapport aux paroles ; celle-ci ne tend qu'à émouvoir la volonté. L'amplification réelle peut avoir lieu par la réunion de plusieurs choses, comme dit l'apôtre : *Domino servientes, spe gaudentes, in tribulatione patientes, orationi instantes.* (Rom. XII. 12.) Par gradation, comme : C'est une vertu de supporter les mépris avec patience, mais c'en est une

plus grande de les désirer, et une plus grande encore de se réjouir quand on les éprouve. En raisonnant, en amplifiant les circonstances de la chose, en comparant le sujet à un autre regardé comme grand en lui-même, afin de faire valoir la grandeur de la matière dont on parle. L'amplification verbale se tire des mots de l'expression, des épithètes et des synonymes, des métaphores et des hyperboles. Mais que l'on prenne garde que souvent trop de paroles ne fascinent les yeux de l'auditeur, lui causent de l'ennui et affaiblissent le discours. On ne doit pas amplifier toutes les propositions que l'on émet, mais seulement s'arrêter aux principales. Nous pouvons encore dire de l'atténuation ce que nous avons dit de l'amplification; puisque comme dit Quintilien, celui qui connaît le chemin pour descendre, le connaît pour monter. Quant aux dispositions de la moralité, on les met souvent dans la péroraison, quoiqu'il soit aussi permis de faire de la morale dans le corps du discours, surtout si l'on doit parler en particulier sur quelque vice ou quelque vertu, si l'on a assez porté de preuves, enfin si l'on prêche pendant une mission. En règle générale, les moralités ne doivent jamais être assez longues pour former à elles seules un autre sermon dans le sermon lui-même, ni si mal placées qu'elles aient l'air d'être, comme l'on dit souvent, tirées par les cheveux; ni assez fréquentes pour alourdir le discours, comme il arrive quelquefois à certains prédicateurs qui font mille digressions de moralité à mesure qu'ils rapportent un fait. Sans doute, on peut bien faire de la morale par accident, mais aussi quand on en fait trop, elle devient fastidieuse pour l'auditeur. Sans doute aussi, les sermons de mission doivent être plus nourris de moralités, car c'est la moralité qui fait plus d'impression sur les personnes igno-

rantes, qui pour la plupart composent l'auditoire. Enfin la moralité sera toujours analogue au sermon et mise dans un lieu approprié, afin qu'elle n'énerve pas la force des preuves.

III. Après les preuves, vient la réfutation des raisons que peut apporter la partie adverse. Les moyens de les réfuter sont: 1° la négation, en découvrant la fausseté de l'argument contraire; 2° la contention, en démontrant que la proposition que l'on traite est plus probable que la contraire; 3° la dissimulation, en prévenant dans les raisons que l'on rapporte les difficultés contraires; 4° l'opposition, en opposant aux adversaires de plus grandes difficultés; 5° le mépris, en montrant la fausseté des maximes contraires; 6° le contre-syllogisme, en retournant l'argument; pour parler régulièrement, le lieu de la réfutation serait immédiatement après les preuves, mais quelquefois on la place après une raison sur laquelle il pourrait y avoir des difficultés.

#### De la péroraison.

La péroraison ou conclusion, contient trois parties, savoir: l'épilogue, la moralité et les mouvemens. Et d'abord, I. l'épilogue qui n'est autre chose qu'une simple récapitulation de la prédication; il doit être court et ne pas ressembler à un nouveau sermon, renfermer les raisons les plus convaincantes du discours, revêtues d'autres formes et arrangées de manière à préparer les mouvemens qui vont venir. On pourrait même dans cette récapitulation commencer à émouvoir les passions.

II. Quant à la moralité, il faut prendre garde tout en corrigeant les vices, de faire des particularités, car de telles corrections faites en public ne servent qu'à irriter les esprits,



à les pervertir davantage en leur faisant concevoir une haine implacable contre le prédicateur et contre les missions, parce qu'il y a de la honte à être dénoncé en public. Du reste par moralité on entend non-seulement les reprimandes, les accusations, les sorties contre les vices, mais encore l'insinuation des remèdes et des moyens de bien vivre. Aussi les missionnaires doivent savoir que ce qu'il y a de plus important et de plus utile pour le peuple pendant les missions, c'est de lui enseigner certaines pratiques pour le délivrer de ses vices et les moyens de persévérer dans la bonne voie, comme de fuir les occasions, les cabarets, les mauvaises compagnies, les maisons suspectes; à faire des efforts pour les empêcher de blasphémer, de dire des imprécations, par exemple : Seigneur donnez-moi la patience, sainte Vierge secourez-moi, ô mon Dieu sanctifiez-moi, et autres prières semblables; les engager à entrer dans une congrégation, à entendre la messe tous les jours, à se confesser chaque semaine, à lire des livres de spiritualité, à faire la visite au saint sacrement et à la Vierge devant une de ses images, à renouveler tous les matins la résolution de ne plus offenser Dieu, et à lui demander sa grâce pour persévérer, le soir faire l'examen de conscience avec un acte de douleur; à faire après avoir commis quelque péché un acte de contrition et de bon propos et puis s'en confesser au plus tôt; à recourir plus tard à Dieu et à Marie dans les temps de tentation en répétant souvent les noms de Jésus et de sa mère, en leur demandant protection afin que la tentation cesse bientôt. Ces remèdes et ces moyens doivent être souvent indiqués par le prédicateur, il doit les insinuer maintes fois dans le cours des prédications, et ne doit pas songer aux critiques des hommes lettrés qui pourraient

dire que le prédicateur rebat toujours les mêmes choses. Un prédicateur ne doit pas rechercher les louanges des personnes instruites, mais bien la volonté de Dieu, le salut des ames et surtout celui des pauvres gens qui viennent à la mission et qui, à cause de leur ignorance, ne retirent pas des avis et des preuves qu'on leur donne autant d'utilité qu'ils en retirent des pratiques faciles qu'on leur a apprises plusieurs fois. Je dis plusieurs fois, parce que les esprits grossiers oublient très-facilement ce qu'on leur enseigne si l'on n'a le soin de le leur répéter souvent, comme l'expérience le prouve.

III. Quant au mouvement des passions, ceci est la partie la plus importante et la plus nécessaire de toute la prédication, principalement dans les missions, puisque l'utilité qu'en retirent les auditeurs ne consiste pas tant à se persuader de la vérité des dogmes chrétiens qu'à se résoudre à changer de vie et à se donner à Dieu. Aussi le prédicateur des missions ne doit pas faire comme quelques-uns qui après avoir fini, s'adressent au peuple à grands cris en lui disant : Demandez pardon à Dieu, demandez miséricorde, puis prennent un crucifix, des cordes, des torches de poix et répètent toujours les mêmes paroles ; ils font beaucoup de bruit mais ne produisent aucun effet. Celui qui désire retirer du fruit, doit s'étudier à voir de quelle manière il peut mieux émouvoir les affections des auditeurs et faire naître une componction du cœur sincère et non apparente. La componction du cœur est, il est vrai, l'ouvrage de la main de Dieu ; mais le Seigneur veut que nous coopérions à la faire naître de notre mieux. Aussi allons-nous parler d'une manière spéciale de ces mouvemens et du mode de régler les passions qui sont les maladies de l'ame, qui offusquent l'esprit, et

affaiblissent la volonté. Oh ! si nous voulons attendre un homme livré à la fougue de ses passions , nous avons besoin de la main de Dieu. Aussi le prédicateur a-t-il besoin de prêcher par les gestes et par les paroles ; autrement ses auditeurs seront comme ceux de S. Augustin. *Qui mirabantur et non convertebantur.* Ils s'écrieront : Quel excellent prédicateur ! quel beau sermon ! et après cela ils dormiront encore dans la fange de leurs vices. De plus, pour émouvoir les autres, il faut que le prédicateur paraisse pénétré des vérités qu'il prêche.

Les passions humaines sont nombreuses, les unes appartiennent à la concupiscibilité, et les autres à l'irascibilité. D'après S. Thomas, les passions concupiscibles sont d'abord l'amour qui recherche le bonheur, c'est la plus forte de toutes ; aussi le prédicateur doit-il s'étudier par-dessus tout à porter le peuple à l'amour de Dieu et du prochain en lui en exposant les motifs. 1° L'amour de Dieu, parce qu'il le mérite pour sa bonté et pour les bienfaits dont il nous comble, et l'amour du prochain, parce que Dieu nous le recommande. 2° La haine que l'on tâche d'exciter contre le péché en faisant voir la malice et le dommage qu'elle apporte. Pour montrer ensuite qu'il ne faut pas haïr le prochain, il faut montrer combien Dieu aime une ame qui pardonne les injures. 3° Le désir qui est une passion de l'ame par laquelle on se porte sur un bien éloigné ; ensuite le prédicateur démontrera combien sont petits les biens de la terre, combien ils sont passagers et dangereux pour le salut éternel, et combien au contraire les biens de l'autre vie sont immenses et durables. 4° La fuite que l'on oppose au désir et qui nous fait concevoir de l'horreur pour notre damnation. 5° La joie qui est un acte de complaisance dans la possession d'un bien ; il est

bon surtout de montrer au peuple quelle est la paix que donne la grace à ceux qui la possèdent. 6° La tristesse ou la douleur qui est un déplaisir du mal présent; ici on parlera de la peine que cause au pécheur le remords de conscience. Viennent ensuite les passions irascibles qui sont : 1° l'espérance qui est un entraînement vers un bien éloigné mais possible. 2° Le désespoir, avec lequel on cherche à persuader qu'il est impossible que les richesses de ce monde rendent heureux. 3° La crainte, qui est une passion née de l'appréhension de quelque mal futur. 4° L'audace, qui est une passion qui donne la force de surmonter les obstacles pour atteindre un objet désiré; il sera bon de l'exciter en montrant la récompense promise à ceux qui combattent courageusement contre le vice. 5° La colère est une passion qui conduit à la vengeance; c'est par elle que l'on peut exciter les cœurs à l'amour de la pénitence en châtiant un corps qui a offensé Dieu, puisque selon S. Augustin le vrai pénitent n'est autre chose qu'un homme qui se met en colère contre lui-même pour juste raison. Il faut avoir soin généralement dans les mouvemens de ces affections, de ne pas être trop long car on y perdrait plutôt que d'y gagner.

### § III.

#### De l'élocution.

Après avoir traité de la disposition des parties, nous devons parler des moyens de rendre le discours propre à persuader l'intellect et à gagner la volonté. Il faut trois choses pour obtenir une bonne élocution, savoir : l'élégance, la composition et la dignité. Être élégant c'est parler clairement, avec l'expression propre, en évitant les

termes nouveaux, surannés, trop bas ou affectés. L'éloquence de l'orateur consiste à exprimer l'idée conçue et à la faire concevoir aux auditeurs avec la même netteté qu'il l'a saisie lui-même.

2. La composition est l'harmonie du discours ; elle dérive des périodes bien arrangées et du nombre qui convient à la phrase. La période est un circuit d'expressions par lequel on développe une idée préconçue. Les parties de la période s'appellent membres et césures. Les membres sont encore appelés les parties principales de la période, et les césures en sont les moins principales. Il y a en outre trois sortes de périodes. 1° La période coupée qui ne se compose le plus souvent que de césures ; bien qu'elle soit la plus courte de toutes elle ne doit pas comprendre moins de deux membres ni plus de quatre ; les qualités de la période coupée sont au nombre de trois, mais il n'est pas nécessaire qu'elles soient unies : le nombre qui regarde la quantité des mots, la correspondance harmonique entre l'un et l'autre membre, enfin l'opposition comme : *eratis aliquando tenebræ nunc autem lux in domino.* (Eph. V. 8.) La période ronde est celle dont les parties forment une union sonore de sentences, de pensées et de mots qui servent à exprimer un sens parfait ; aussi doit-on fuir la rencontre choquante des vocalès et des consonnes et la répétition des mêmes paroles, des mêmes lettres, de la même quantité de syllabes, comme aussi une agrégation de mots qui forment des vers. La composition doit contenir le plus possible de périodes coupées ou rondes.

5° La dignité de l'élocution se tire de l'usage des tropes et des figures dont nous parlerons plus tard ; mais avant de passer outre il faut avertir les jeunes gens qui s'adonnent à la prédication que ce que nous avons dit des périodes

rondes et composées de mots sonores peut s'appliquer encore aux discours que l'on fait dans les académies, dans les congrès de séculiers mais jamais dans les églises, ni dans les chaires. Je sais qu'il y a des orateurs qui disent que cela est nécessaire dans les discours sacrés afin d'attirer les gens à écouter la parole de Dieu ; mais je sais aussi que S. Paul proteste contre eux : *veni non in sublimitate sermonis aut sapientiae.... et sermo meus et prædicatio mea non in persuasibilibus humanæ sapientie verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis* (II. Cor. I. 4.).

Les prédicateurs pleins de zèle et d'amour de Dieu s'embarrassent moins d'expressions choisies et de périodes sonores, que des moyens propres à délivrer les ames de l'enfer et à les porter à aimer Dieu. Les prédicateurs qui attirent le peuple par le charme des discours fleuris, ont souvent un grand concours d'auditeurs, mais quels fruits produisent-ils ? Après avoir entendu de tels discours, voit-on les chrétiens se confesser pleins de componction, et attendris par ces descriptions ingénieuses, par ces périodes arrondies, par ces fleurs et ces ornemens dont se composait le sermon ? S. Jérôme dit que ces vains prédicateurs ressemblent aux femmes qui, par leurs élégantes parures, plaisent aux hommes sans plaire à Dieu, et sans fruit pour les ames ? *Effeminate quippe sunt eorum magistrorum animæ, qui semper sonantia componunt, et nihil virile, nihil Deo dignum est in eis, qui juxta voluntatem audientium prædicant.* (S. Hier. sup. Ezech.) Le malade, dit Senèque, ne demande pas un médecin qui parle bien, mais qui le guérisse. A quoi sert, disait-il, que vous me captiviez par de beaux discours, quand il faut employer le fer et le feu pour me guérir ? *Non quærit æger medicum eloquentem, sed sanantem. Quid oblectas ?*

*aliud agitur; urendus, secandus sum; ad hæc adhibitus es.* (Senec. Epist. 75.) S. Jérôme, écrivant à Népotien, lui dit : *Docente te in ecclesia non clamor populi (vivat, vivat), sed gemitus suscitentur; lacrymæ auditorum laudes tuæ sint.* (Epist. ad. Nepot.) Ces vains prédicateurs peuvent s'attirer les louanges de quelques lettrés, mais sans aucun profit. J'ai dit quelques lettrés, parce qu'il est difficile qu'un sermon fleuri (quelle que soit sa perfection) ne rencontre pas, parmi les littérateurs, des critiques dont l'un blâmera une chose, et l'autre une chose différente. C'est ainsi que les orateurs qui se prêchent eux-mêmes au lieu de prêcher Jésus-Christ, malgré tous leurs soins pour s'assurer de vains applaudissemens, n'en obtiennent pas de tout le monde; tandis qu'au contraire celui qui prêche Jésus crucifié parvient toujours à son but, puisqu'il est approuvé du Seigneur, qui doit être la fin de toutes nos actions.

Plaise à Dieu qu'on bannisse de l'église ce genre de prédications frivoles ! Il est hors de doute que, si tous les prédicateurs parlaient avec force et simplicité, à l'apostolique, le monde s'améliorerait. *Prædicatio christiana, dit S. Ambroise, non indiget pompa et cultu sermonis; ideoque piscatores homines impèriti electi sunt, qui evangelizarent.* (In epist. ad Cor.) L'apôtre parlant de ceux qui prêchent avec pompe, les appelle : *Adulterantes verbum Dei.* (II Cor. xi. 17.) Oh ! que ce mot *adulterantes* est expressif ! C'est la remarque de S. Grégoire, lorsqu'il dit : *Perversus quisquis est vanæ gloriæ serviens, recte adulterari verbum Dei dicitur, quia per sacrum eloquium, non Deo filios gignere, sed suam scientiam desiderat ostentare, et voluptati magis quam generationi operam impellit.* (S. Greg. moral. l. vi. Cap. 35.) Les sermons surchargés d'ornemens frivoles que produisent-ils ? ils enorgueillissent celui qui

prêche, font perdre le temps à celui qui écoute, et, ce qui est pis encore, énervent la parole de Dieu, car les ornemens détruisent la force que la vérité éternelle a par elle-même, quand elle est présentée avec simplicité; c'est le sentiment de S. Prosper ou d'un autre ancien écrivain : *Sententiarum vivacitatem sermo cultus ex industria enervat.* (De vita cont. 1, 3, C. 34.) C'est ce qui a fait dire à S. Paul : *Misit me Christus evangelizare, non in sapientia verbi, ut non evacuetur crux Christi.* (Cor. I. 17.) S. Jean Chrysostôme a écrit sur ces paroles : *Alii externæ sapientiæ operam dabant; ostendit (Paulus) eam, non solum cruci non opem ferre, sed etiam eam exinanire.* (Hom. xxxix. In. ep. I. Cor. 14.) Ainsi la subtilité des pensées, la politesse des paroles, détruisent pour ainsi dire le fruit de la rédemption de Jésus-Christ. Oh! quel compte immense auront à rendre à Dieu, au moment de leur mort, les orateurs sacrés qui prêchent avec vanité! Sainte Brigitte vit l'ame d'un religieux en enfer pour avoir prêché de la sorte, et le Seigneur révéla à la sainte que ce n'est pas lui, mais le démon qui parle par l'organe des prédicateurs mondains. (Revel. 1. 6, C. 35.) Mais le fait que rapporte le P. Gaëtan Marie de Bergame, capucin, dans son livre intitulée *l'Homme apostolique en chaire*, ch. xv, n. 10, est bien plus effrayant encore : Cet auteur dit qu'un prédicateur de son ordre lui raconte un fait qui lui était arrivé à lui-même peu d'années auparavant. Dans sa jeunesse, comme il était passionné pour les lettres, il avait prêché avec une vaine éloquence dans la cathédrale de Brescia; y prêchant une seconde fois quelques années après, il s'exprima tout-à-fait à l'apostolique. Interrogé sur le motif de ce changement, il répondit : J'ai connu un prédicateur célèbre, religieux, mon ami, et qui avait



comme moi le goût de la vaine éloquence ; à l'article de la mort, plusieurs l'engagèrent, sans succès, à se confesser. J'allai le voir aussi, et lui parlai avec force, mais il fixa ses regards sur moi sans me répondre. Alors le supérieur résolut de porter le saint-viatique dans sa cellule pour l'engager à recevoir les derniers sacremens. On apporta le saint-ciboire, et les assistans dirent aux religieux que Jésus-Christ était venu pour lui pardonner. Mais le malade se mit à crier d'un ton de désespoir : « Voilà le Dieu dont j'ai trahi la » sainte parole. » Tous s'occupèrent alors, les uns à supplier le Seigneur d'user de miséricorde, les autres à exciter le malade à mettre sa confiance dans la bonté de Dieu ; mais lui, d'une voix plus lamentable, s'écria de nouveau : « Voilà le Dieu dont j'ai trahi la sainte parole, puis il ajouta : il n'y a plus de miséricorde pour moi. » Nous continuâmes à l'encourager, mais le malade s'écria pour la troisième fois : « Voilà le Dieu dont j'ai trahi » la sainte parole ; oui, par un juste jugement de Dieu, » je suis damné ; » et aussitôt il expira. C'est ce fait, disait le père, qui l'avait déterminé à changer sa manière de prêcher.

Mais si le Seigneur ne réproûve pas tous ces orateurs, il leur fera du moins expier dans le purgatoire leurs vaines prédications. Qu'importe, au dernier moment toute cette éloquence mondaine ? Tous les applaudissemens qu'elle a provoqués peuvent-ils rassurer le mourant ? Une personne digne de foi m'a affirmé qu'un célèbre prédicateur de notre temps qui prêchait ainsi aux applaudissemens d'un nombreux auditoire, étant à l'article de la mort, donna l'ordre de brûler tous ses manuscrits. On m'a de plus rapporté, au sujet du même prédicateur, qu'étant une fois complimenté sur la pompe d'un de ses discours,

il avait répondu que cette éloquence serait un jour le sujet de sa condamnation. Voici ce que dit Muratori, en parlant des panégyriques, dans son livre de la charité chrétienne, t. II, ch. 25. « Oh ! pourquoi, dit-il, tant de » panégyriques qui n'aboutissent la plupart qu'à faire » briller une vaine pompe de l'esprit et les prétentieuses subtilités d'un cerveau gonflé d'orgueil, que le peuple » ne saurait comprendre !... Si vous voulez qu'un panégyrique lui profite, faites-le avec une éloquence particulière et intelligible, qui instruisse et qui touche les ignorans aussi bien que les doctes ; elle est préférable à tous les autres genres d'éloquence, quoiqu'elle ne soit pas assez connue de ceux qui se figurent être plus savans que les autres. » Sénèque écrit à Lucile que l'orateur doit plus s'inquiéter des choses que des mots ; puis il ajoute que celui qui est préoccupé du soin minutieux d'orner et d'embellir son discours, montre un esprit faible et adonné à de petites choses : *Quære quid scribas, non quemadmodum... cujuscumque orationem videris sollicitam et politam, scito animum esse pusillis occupatum.* (Epist. 115.) Ainsi parle un païen. A plus forte raison, un chrétien doit-il tenir le même langage.

Mais me dira-t-on, que voulez-vous donc ? — Voudriez-vous que tous les sermons fussent des sermons de missions ? Je répondrai en demandant ce que l'on entend par sermons de missions. Si l'on entend des sermons faits au hasard, sans préparation, sans règle, sans ordre, je réproouve, comme tout le monde, cette sorte de sermons. Mais si l'on entend des discours à l'apostolique, d'un style simple, à portée du peuple qui l'écoute, j'ai déjà cité dans la seconde partie (Instr. 4.) ce qui est écrit sur ce point dans l'excellent ouvrage de l'*Éloquence populaire* de Louis Muratori, l'un des

premiers littérateurs de l'Europe sans contredit. « Les prédicateurs qui parlent devant un auditoire composé de gens instruits et d'ignorans, qui en forment ordinairement la majeure partie, doivent, dit-il, s'exprimer dans tous leurs sermons simplement et d'une manière populaire; car de tels discours profitent au peuple, et si les savans n'y trouvent pas le charme d'une belle diction, ils en retirent au moins un bien plus grand fruit, puisque ces discours les éclairent et les excitent surtout à travailler à leur salut. » Du reste il est naturel que, si l'auditoire est composé de gens instruits, le prédicateur polisse davantage sa diction. Mais ne s'attacher dans un sermon qu'à surcharger la vérité de fleurs et d'ornemens, mais y mêler une érudition recherchée, des réflexions subtiles ou élevées, des tableaux et des descriptions brillantes, a des expressions élégantes et des périodes sonores, voilà ce qui sans aucun doute ne convient pas au peuple, parce que Dieu n'aime pas de semblables sermons, et que si Dieu ne les agrée point, quel fruit peut-on en espérer? Un pasteur surtout doit se garantir de la vanité des paroles; chargé du soin des âmes, obligé de prêcher par devoir; par zèle, par obligation, il est rigoureusement tenu de se faire comprendre de tout son troupeau qui l'écoute.

Il est cependant bien entendu que les prédications du carême doivent être différentes de celles des missions. Mais, dans les lieux où l'auditoire est composé en majeure partie de gens peu instruits, Muratori pense (comme nous l'avons dit) que le prédicateur doit être simple et populaire, pour produire des fruits de salut et se ménager la consolation de voir les auditeurs venir se confesser après le sermon. Je me rappelle que le P. Vitelleschi prêchant à Naples avec la plus grande simplicité dans l'église du

Nouveau-Jésus, non-seulement l'église se trouvait pleine, mais les confessionnaux étaient assiégés, après le sermon, d'une foule de personnes. A propos de prédications quadragésimales, dans les villages où presque tout l'auditoire se compose de paysans illétrés, le langage du prédicateur, dit le même Muratori, doit être le plus populaire, le plus bas (ce sont ses propres paroles) qu'il sera possible, afin de mettre la matière du sermon à la portée de l'esprit inculte des paysans qui l'écoutent. Du moins je prie les prédicateurs, qui évangélisent les campagnes, s'ils ne veulent pas laisser de côté leurs sermons d'une style élevé, de faire, dans les dernières semaines, les exercices spirituels vers le soir, lorsque les ouvriers se retirent des champs, suivant la coutume des missions; et je leur affirme qu'ils feront plus de profit avec ces exercices familiers, qu'avec cent carêmes.

Du reste, en parlant des prédications quadragésimales, j'éprouve une vive consolation de voir qu'aujourd'hui, même dans les grandes villes, comme à Naples, on a abandonné le style inconvenant et barbare, qui était usité dans le dernier siècle. Aujourd'hui on prêche ordinairement d'un style familier et sans prétentions et je m'en félicite. Mais je m'afflige beaucoup au contraire, de savoir que quelques jeunes gens ont commencé dans les missions à prêcher avec un style orné et fleuri; je m'étonne que leurs supérieurs, s'ils tiennent au titre de missionnaires, leur permettent de prêcher de la sorte. Le missionnaire dans ses sermons, doit parler en missionnaire. Un des jeunes prêtres de notre congrégation prêchant un jour un sermon en l'honneur de la très-sainte Vierge, et s'exprimant avec une grande recherche et élévation dans le style, non-seulement je le fis descendre sur-le-champ de la chaire

mais je lui défendis de célébrer la messe pendant trois jours. Le missionnaire, dis-je, doit parler en missionnaire, mais surtout dans les missions; autrement il aurait ensuite à rendre compte à Dieu du peu de fruit qu'il aurait retiré de ses sermons, et du mauvais exemple qu'il aurait donné aux autres d'abandonner le style des missions, qui doit être simple et populaire. Je ne prétends pas que les prédications quadragésimales soient des sermons de mission, mais les sermons de mission ne doivent certainement pas être comme ceux du carême. Je ne dis pas non plus (comme je l'ai déjà expliqué plus haut) que les sermons de mission soient composés sans ordre; ils doivent l'être suivant les règles de l'art oratoire, ornés de tropes et de figures dans les lieux où il sera nécessaire, ainsi que nous l'indiquerons plus loin; mais, comme le dit Muratori, tout doit y être simple et sans affectation, car les sermons de mission n'admettent que des instructions faciles, des règles de morale appropriées à chaque fidèle chrétien. Voilà ce qui est vraiment rompre le pain de la parole comme Dieu l'exige de tous les prédicateurs, et surtout des missionnaires : *Frangite esurienti panem.* (Isai. LVIII. 7.)

Je prie les lecteurs de faire avec moi la prière suivante : Seigneur Jésus-Christ, vous qui avez donné votre vie pour sauver nos âmes, donnez votre lumière et votre esprit à tant de prêtres, qui pourraient convertir une multitude de pécheurs, et sanctifier le monde, s'ils prêchaient votre parole sans vanité, avec simplicité, comme vous l'avez prêchée vous même ainsi que vos disciples. Mais ils ne le font pas, et se prêchent eux-mêmes; aussi le monde est rempli de prédicateurs et l'enfer de damnés. Seigneur, remédiez à ce grand malheur qui arrive dans votre Église, par la faute des prédicateurs.

## Des tropes.

Le trope est l'emploi d'un mot ou d'une pensée, dans une signification autre que la sienne propre, à raison de quelque ressemblance. Il y a cette différence entre les tropes et les figures, que les premiers attribuent aux mots une signification différente de celle qu'ils ont naturellement; ce que ne font point les secondes, comme nous le verrons plus loin. Les tropes principaux sont au nombre de six : la métaphore, l'allégorie, l'ironie, l'hyperbole, l'antonomase et la métonymie.

I. La métaphore est l'attribution à un mot d'une signification qui ne lui est pas propre; il suffit pour la métaphore, que ce mot ait quelque ressemblance avec la chose signifiée : c'est ainsi par exemple, que les prêtres sont appelés la lumière du monde, et le sel de la terre. Il importe peu du reste que le changement de signification se fasse d'une chose animée à une chose inanimée, et réciproquement. Les métaphores ne doivent pas être prodiguées, elles ne doivent être ni obscures ni prises d'un objet ou trop haut, ou trop bas.

II. L'allégorie est une métaphore continuée, comme lorsqu'on dit que Jésus-Christ est la vigne et que nous sommes les rameaux; et que les rameaux unis à la vigne donnent des fruits, mais que séparés ils ne sont bons qu'à être jetés au feu.

III. L'ironie est une figure qui fait entendre le contraire de ce que les mots eux-mêmes signifient. Il est nécessaire, surtout en parlant de Dieu que l'ironie soit clairement comprise des auditeurs, et qu'ils l'entendent dans son sens ironique.

IV. L'hyperbole a lieu quand une chose s'agrandit ou s'abaisse outre-mesure par l'exagération des mots employés, dans la crainte de ne pas exprimer cette chose suffisamment, comme lorsque le Seigneur dit à Abraham : *Multiplicabo semen tuum sicut stellas cæli*. On doit être très-sobre d'hyperboles.

V. Par l'antonomase, au lieu de donner à une chose le nom qui lui est propre, on lui en donne un autre, au moyen duquel on exprime l'excellence de la bonté ou l'excès de la malice qui est en elle, comme lorsque Lucifer est appelé le Superbe ou le Dragon. L'antonomase peut se faire de quatre manières : 1° En attribuant à un seul pour quelque qualité particulière un nom commun à plusieurs, comme lorsqu'on donne par antonomase à S. Paul le nom d'apôtre, et à S. Jean celui de disciple bien-aimé. 2° En attribuant à un objet le nom spécifique de la vertu ou du vice que lui est propre, par exemple, en appelant par antonomase un gourmand le parasite. 3° L'antonomase peut se tirer du lieu, comme lorsqu'on appelle S. Augustin le docteur d'Hippone. 4° L'antonomase se tire aussi de quelque action éclatante, comme lorsqu'on appelle S. François-Xavier l'apôtre des Indes.

VI. La métonymie est une figure qui attribue le nom propre d'une chose à une autre, à raison d'une certaine affinité qui les unit. 1° Quand on prend la cause pour l'effet, par exemple : *Habent Moysen et prophetas*. (Luc xvi. 29.) entendant par-là les livres de Moïse et des prophètes. 2° Quand au contraire, on prend l'effet pour la cause, par exemple : *Mors in olla*, prenant le vase pour les herbes vénéneuses qu'il renferme. 3° Quand on prend le contenant pour le contenu, par exemple : *Præbe, fili mi,*

*cor tuum mihi*; Dieu en demandant son cœur à l'homme, lui demande l'amour que ce cœur recèle.

## II. Des figures.

Les figures sont des ornemens de mots ou de pensées qui élèvent le discours au-dessus du langage ordinaire. Occupons-nous d'abord des figures de mots; nous parlerons ensuite des figures de pensées.

### Des figures de mots.

Les figures de mots ont lieu par addition, ou par détraction, ou par similitude.

I. Les figures par addition ou par adjonction de mots, sont : 1° L'anaphore ou répétition, qui se fait en répétant plusieurs fois le même mot au commencement de plusieurs périodes, ou de plusieurs nombres de la même période; ainsi S. Ambroise dit en parlant de Débora : *Fœmina judicavit, fœmina disposuit, fœmina prophetavit, fœmina triumphavit.* 2° L'épiphore, au contraire, répète le même mot, non au commencement mais à la fin de la période, comme dans ce passage de S. Paul : *Hebræi sunt? et ego. Israelitæ sunt? et ego. Semen Abrahamæ sunt? et ego.* 3° La symproque ou complexion, réunit l'anaphore et l'épiphore. 4° L'anadiplose ou conduplication, répète un ou plusieurs mots de la phrase qui précède; telle est la phrase suivante de S. Grégoire : *Quid miramur, fratres, Mariam venientem, an Dominum suscipientem? Suscipientem dicam, an trahentem? Sed melius dicam trahentem et suscipientem.* Quand on répète le même mot immédiatement, c'est une épipseuse, par exemple : *Consolamini, consolamini, popule meus.* (Isa. XL. 1.) Mais, quand on répète le dernier



mot de la phrase, la figure se confond avec l'anadiplose; ainsi le psalmiste : *Stantes erant pedes nostri in atriis tuis Jerusalem; Jerusalem, quæ ædificatur ut civitas.* (P. cxxi.) Quand le mot qui commence une phrase est répété à la fin de la phrase suivante, elle prend le nom d'épanalepse; ainsi David : *Deus quis similis erit tibi? Ne taceas, neque compescaris Deus.* 5° Le poliptoton ou la tradition a lieu quand le même mot est répété en différens cas ou en différens lieux; tel est ce passage de S. Paul : *Notum autem vobis facio, fratres, evangelium quod prædicavi vobis, quod et accepistis, in quo et statis, per quod et salvamini.* (I. Cor. i. 6.) 6° La climax, ou gradation, se fait quand la dernière parole de la phrase précédente est la première de la suivante, et ainsi de suite de phrase en phrase : *Scientes quod tribulatio patientiam operatur, patientia tamen probationem, probatio vero spem, spes autem non confundit.* (Rom. v. 5.)

II. Les figures par détraction sont : 1° L'asynthète, ou dissolution ou disjonction; cette figure se fait lorsqu'on ne lie pas les mots ou membres de phrase entre eux par des conjonctions; ainsi Salvien, parlant de David pénitent, disait : *Indumenta deponit, purpura exuitur, diademate exoneratur, cultu, corde mutatur.* 2° La synecdoque ou compréhension, a lieu quand on omet dans le discours quelques mots qui s'entendent implicitement par ce que l'on dit, comme lorsqu'on prend la partie pour le tout, ou le tout pour la partie, par exemple : *Visitabo super orbis mala;* (Isa. xiii. 11.) en interprétant le mot *orbis* de la partie du monde qui était Babylone. 3° L'aposiopèse, ou ellipse, omission, réticence, a lieu quand on interrompt le discours, mais de manière à laisser entendre ce que l'on tait; ainsi David : *Et anima mea turbata est valde, sed tu, Domine, usquequo?* (Psalm. vi. 4.) On sous-entend avec S. Thomas : *Usquequo*

*non exaudies, et non dabis auxilium ut resurgam?* 4° Le reugme ou adjonction, qui se fait en rapportant plusieurs membres de la phrase à un seul verbe; ainsi S. Paul : *Omnis amaritudo et ira, et indignatio et clamor et blasphemia tollatur a vobis.* (Ephes. IV. 31.)

III. Les figures par similitude sont : 1° La péranomase, ou annomination, allitération, en répétant le même mot mais modifié, pour qu'il exprime une chose différente; ainsi S. Augustin, parlant du publicain disait : *Quid miraris, si Deus ignoscit, quando ipse se agnoscit?* Ainsi encore S. Ambroise : *Fluctus est quidem maris, non fructus?* 2° L'homocoptoton, que les Latins nommaient *similiter cadens*, et qui a lieu lorsque plusieurs mots sont aux mêmes cas ou aux mêmes temps; ainsi Isaïe (I. 17.) : *Discite bene facere, quærite judicium, subvenite oppresso, judicate pupillo.* 3° L'homoteleuton, que les Latins appelaient *similiter desinens*, et qui a lieu quand plusieurs membres d'une période finissent par le même sens; ainsi S. Chrysostôme : *Considera pactum quod spondisti, conditionem qua accessisti, malitiam cui nomen dedisti.* 4° L'isocolon ou compar, quand les parties ou membres de la période sont à peu près égaux pour le nombre des syllabes : ainsi (Isaïe XXII. 9.) *Occidere vitulos et jugulare arietes, comedere carnes et bibere vinum.* 5° L'épanorthose ou correction est produite lorsque l'orateur feignant de vouloir corriger quelque chose, en ajoute une autre plus propre à son but; ainsi S. Augustin : *Magna pietas, thesaurizat pater filiis; imo magna vanitas, thesaurizat moriturus morituris.* 6° L'antithèse; cette figure réunit dans le discours les mots contradictoires; tel est le passage suivant de S. Paul : *Per gloriam et ignobilitatem, per infamiam et bonam famam, ut seductores et veraces.* (II. Cor. VI. 8.)

## Des figures de pensées.

Les figures de pensées servent les unes à enseigner, les autres à plaire, et d'autres à émouvoir les passions.

I. Celles qui servent à enseigner sont : 1<sup>o</sup> La définition. 2<sup>o</sup> La distribution des parties. Nous avons parlé plus haut de ces deux figures en traitant des lieux communs intérieurs. 3<sup>o</sup> L'occupation, que les Grecs nomment prolepse, et qui a lieu quand l'orateur prévient l'objection et la résout. 4. La concession ou paromologie, quand on accorde quelque chose à ses adversaires pour obtenir ce qu'on désire, et quelque chose de plus. Ainsi S. Augustin : *Si peccare vis, quære ubi Deus te non videat, et fac quod vis.* 5<sup>o</sup> La suspension ou hypomène, quand on excite la curiosité de l'auditeur en le tenant quelque temps en suspens. 6<sup>o</sup> La prétéition ou paralepse, lorsque le prédicateur dit en abrégé ce qu'il proteste vouloir taire; ainsi S. Augustin : *Omitto dicere, qui forte, dum vivis, thesaurizas furi.* 7<sup>o</sup> Le paradoxe quand pour agrandir l'objet, on émet une proposition qui paraît incroyable, mais, qui est vraie; ainsi Origène : *Audi ineffabile paradoxum : per non factum, sed genitum, omnia facta, sed non genita.*

II. Les figures qui servent à plaire sont : 1<sup>o</sup> L'apostrophe ou conversion, lorsque l'orateur, dans l'émotion qu'il exprime, s'adresse aux montagnes, aux animaux, aux personnes célestes. 2<sup>o</sup> L'hypotypose ou description quand on dépeint vivement un objet. 3<sup>o</sup> La prosopopée ou conformation, quand on fait parler un personnage saint ou une chose inanimée. Mais il faut proportionner les expressions à la chose que l'on fait parler; ainsi il ne faut pas mettre dans la bouche d'un roi les mêmes expressions que dans

celle d'un homme du peuple. 4° La périphrase ou circonlocution, lorsque pour éviter une chose qu'il ne convient pas de nommer, ou emploie plusieurs mots pour la désigner d'une manière plus convenable. 5° Le dialogisme, quand on fait parler une ou plusieurs personnes avec elles-mêmes ou avec d'autres; comme le monologue de l'enfant prodigue dans S. Luc : *Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus, ego autem hic fame pereò.* (Luc. xv. 17.)

III. Les figures qui servent à émouvoir les passions sont: 1° L'interrogation ou érotèse, quand on adresse la parole à quelqu'un, soit pour l'appeler, comme Dieu appelait Adam après son péché : *Adam, ubi es?* (Gen. III. 11.) soit pour se plaindre, par exemple : *Si Dominus ego sum, ubi est timor meus?* (Mal. I. 6.) soit pour reprendre, comme le Seigneur fit par la bouche de Jérémie (xi. 5.) : *Quid invenerunt patres vestri in me iniquitatis, quia elongaverunt a me?* 2° La subjection ou antiphore, quand à une question adressée à soi-même ou à un autre on ajoute la réponse; ainsi S. Augustin : *Die cui thesaurizas? Mihi inquis.* 3° L'exclamation ou éphonèse, qui se fait en élevant la voix pour exciter l'étonnement ou quelque autre émotion, par exemple : « Quelle folie, pécheur, de mener ici-bas » une vie malheureuse pour aller en mener encore une » plus malheureuse en l'autre monde ! » 4° L'épiphonème ou épiphonèse, sorte d'exclamation que fait le prédicateur quand après avoir rapporté quelque trait ou quelque sentence, il conclut en se récriant; ainsi, après avoir rapporté le trait de ce jeune idolâtre qui, assistant à un sacrifice qu'offrait Alexandre, aima mieux se laisser brûler le bras que de troubler la cérémonie, Tertullien s'écriait : *Tanta in puero barbaro fuit disciplina reverentiae ut naturam*

*vinceret!* 5° L'hésitation ou aporie, quand l'orateur semble en suspens, incertain de ce qu'il doit dire. 6° La licence ou liberté ou parrhésie, lorsque le prédicateur énonce librement une vérité sans crainte d'être improuvé. 7° La supplication, quand après avoir ébranlé l'esprit des auditeurs avec des raisons, on les supplie de mettre en pratique ce qu'on leur dit. 8° La commisération qui a lieu lorsqu'on témoigne de la compassion pour le malheur d'autrui. 9° La répréhension, quand on réprimande les auditeurs; ce qu'on ne doit jamais faire avec des paroles irritantes.

### § V.

De la mémoire, de la prononciation et du geste.

I. La mémoire est un don de la nature qui ne se perfectionne qu'autant qu'on le cultive par un continuel exercice. Nous dirons peu de choses à cet égard, c'est une précaution d'un grand secours pour rendre la mémoire locale, que de noter les points du sermon et le commencement de chaque période plus étendue, au moyen de lettres majuscules, ou de numéros particuliers. Il est utile encore de faire un abrégé du sermon, en y indiquant en raccourci et d'une manière distincte le commencement des périodes, des preuves, etc. Le prédicateur en retirera au moins cet avantage que, s'il vient à oublier quelque partie du sermon, il pourra par ce moyen se souvenir de la partie suivante, et ainsi il ne restera point dans l'embaras, faute de savoir de quelle branche se saisir, comme cela est arrivé à plusieurs qui ont été forcés de descendre de la chaire.

II. Quant à la prononciation , comme les mots expriment les choses , ainsi les modulations de la voix doivent exprimer les divers sentimens de l'ame. Le prédicateur doit parler tantôt à haute voix, tantôt à voix basse, tantôt vite, tantôt avec douceur, quelquefois avec majesté ( comme ; par exemple, quand il cite les paroles de l'Écriture), d'autrefois d'un ton de colère, ou avec larmes. Plusieurs ont le défaut d'ennuyer ou de fatiguer leur auditoire, les uns en affectant de tenir toujours le même ton de voix , les autres en traînant dans la prononciation des mots, d'autres en précipitant leur débit, d'autres encore en élevant ou en abaissant excessivement la voix, d'autres enfin en passant subitement d'un ton élevé à un ton trop bas. Il est certain qu'un des moyens les plus propres à captiver l'attention des auditeurs, et à imprimer avec force dans leur esprit les choses qu'on prêche, c'est la variation des tons, si l'on ne passe de l'un à l'autre, on conserve toujours le même, on tombe dans la monotonie de sorte que l'auditeur ne distingue pas suffisamment les choses que l'on dit, et qui ont besoin d'être exprimées avec plus ou moins de chaleur ou de douceur ; néanmoins les transitions trop brusques causent toujours du désordre et du trouble. L'exorde doit être prononcé ordinairement d'un ton médiocre et grave; pour la proposition et la division des points, la voix s'élève et devient plus distincte. Dans les preuves, elle doit se moduler d'après la nature de celles dont on s'occupe. Dans la péroraison, où l'on s'adresse aux passions, le prédicateur doit se montrer ému lui-même pour réussir à pénétrer les autres de la passion qu'il veut exciter chez ses auditeurs; par exemple, la colère et la haine demandent un ton impétueux , l'espérance et l'amour une voix douce, l'allégresse une

voix gaie, la douceur une voix triste, entrecoupée de gémissemens et de soupirs. Dans les missions, en particulier, il faut élever la voix à la moralité, spécialement lorsqu'on parle contre les vices. On s'y sert aussi du troisième ton, c'est-à-dire qu'on prononce les mots d'une voix forte, en prolongeant les pénultièmes syllabes, surtout aux derniers mots des membres de la période. Il est bon d'employer de temps en temps ce troisième ton, et quand le sujet le demande, par exemple, s'il s'agit de menaces, de plaintes, de châtimens, etc. Nous disons de temps en temps, parceque si l'on s'en servait trop souvent, comme le font quelques-uns, il causerait de l'ennui, et ne produirait plus d'impression, l'oreille des auditeurs s'y trouvant habituée.

III. A l'égard du geste, il faut éviter le geste affecté, ou trop uniforme au point d'être toujours le même, ou trop impétueux au point de donner au corps une excessive agitation, et de remuer sans aucune règle les mains, la tête ou les yeux. Le geste des mains doit être grave. C'est la droite qui d'ordinaire doit gesticuler; on ne doit se servir de l'autre que pour indiquer des objets placés à la gauche, ou bien des choses disparates ou opposées. Il ne faut point élever la main au-dessus de la tête, ni l'étendre trop, ni la tenir trop court; par exemple en ne l'éloignant pas de la poitrine, ce serait aussi un défaut que de prêcher sans faire mouvoir les mains. Dans l'exorde, à la première période, on ne fera point de gestes; à la seconde, on commencera à faire agir les mains; mais ces mouvemens doivent se répéter pendant tout le cours de l'exorde; il convient que le prédicateur se tienne alors au milieu de la chaire et debout. Tandisque la main droite gesticule, la gauche, si elle est sans action, doit reposer sur la chaire et

ne point être fixée contre la poitrine. On doit éviter encore de porter les mains aux flancs , de les élever en forme de croix , de les placer derrière les épaules , de les [battre ensemble , ou d'en frapper la chaire , si ce n'est rarement. On se gardera encore de relever son surplis , de frapper des pieds , et de faire tout autre mouvement déplacé du corps , car, sous le nom de geste , on comprend non-seulement le mouvement des mains , mais celui de toute autre partie du corps , spécialement de la tête et des yeux.

Le mouvement de la tête doit se régler sur celui des mains , en la tournant du côté où la main gesticule , excepté quand le prédicateur témoigne de l'horreur pour quelque chose ; car le moyen de seconder son intention , c'est de tourner extrêmement la tête du côté opposé à l'action de la main. C'est un défaut de tordre en quelque sorte la tête , de la trop agiter , de la tenir toujours élevée , ou toujours basse , ou fréquemment penchée sur la poitrine , ou toujours droite et fixe. Quant aux yeux , c'est un défaut de les tenir fermés , ou toujours bas , ou toujours dirigés vers un côté (surtout vers celui des femmes), faisant voir par là qu'on s'en occupe de préférence. Les yeux doivent d'ailleurs , accompagner le mouvement de la tête. Il faut varier l'expression du visage suivant le sujet , en y peignant la tristesse dans les choses tristes ( comme par la terreur , par le remords ) , la gravité dans les choses graves , l'allégresse dans les choses gaies. La posture du corps doit être modeste. Il est permis de s'asseoir , mais rarement , de passer d'un côté de la chaire à l'autre , mais sans s'y porter avec précipitation. D'ordinaire , il convient que le prédicateur se tienne au milieu , pour se faire entendre de tous , ce qui ne l'empêche pas d'aller quelquefois d'un côté vers l'autre , mais en prenant garde de ne jamais tourner



le dos à la partie opposée de l'auditoire. C'est encore un défaut de faire des contorsions, comme aussi d'incliner trop le corps sur la chaire. En somme le prédicateur y représente la personne de Jésus-Christ, dont il est l'organe; ainsi son langage, ses gestes, tout chez lui doit être grave et convenir à un ministre de Jésus-Christ. On remarquera encore que, lorsque le prédicateur prend le crucifix, il ne doit pas l'agiter comme un drapeau, ainsi que le font plusieurs, mais le prendre et le présenter avec gravité et respect.

### § V.

#### Avis particuliers pour les sermons des missions.

Quoique nous ayons déjà observé diverses choses relatives au sujet des sermons de missions, nous croyons utile cependant de présenter en abrégé les principaux de ces avis, afin que le prédicateur-missionnaire les ait tous, ainsi réunis, devant les yeux. En outre, nous en indiquons plusieurs autres qui n'ont trait qu'à la manière de prêcher dans les missions.

Quant au fonds, les sermons de missions doivent être moins remplis que les autres de textes latins. Voyez ceux de R. P. Paul Segneri, grand maître en l'art de prêcher, vous y trouverez peu de passages latins, et beaucoup de réflexions pratiques et de moralités. Citez peu l'Écriture, mais expliquez et mesurez bien vos citations; il vaut mieux ne présenter qu'un texte bien expliqué, d'où l'on tire la moralité convenable, que d'en grouper ensemble un grand nombre, qui servent plus à montrer l'orgueil du prédicateur qu'à instruire le peuple. Quant

aux passages des saints Pères, ils doivent être peu fréquens, courts et ingénieux, c'est-à-dire de nature à expliquer le sujet avec goût et d'une manière expressive. Il faut développer les similitudes avec simplicité et en termes familiers, sans descendre à des mots dont la bassesse déshonorerait la chaire. Les exemples doivent être en petit nombre, deux ou trois au plus suffisent dans un sermon ; ils ne doivent pas être trop longs, ni surchargés de détails peu importants. La moralité doit être forte, bien discutée, car c'est en elle, comme nous l'avons dit plus haut, que consiste le principal fruit de la mission ; mais il ne faut pas s'engager, dans le même sermon, dans une série de moralités qu'on ne pourrait de cette façon qu'effleurer en passant, par exemple, en parlant à la fois contre la haine, le vol, l'impureté, la médisance, etc. On fera mieux de choisir et de combattre de pied ferme, et sans digression, un ou deux vices des plus communs, à chaque fois, comme le blasphème, la haine, le vol, et surtout l'impureté, qui étant le plus commun de tous, doit donc être combattue plus fréquemment dans les sermons ; mais on prendra garde, en traitant des vices honneux, de s'exprimer avec chasteté et modestie. On évitera, d'ailleurs, dans les moralités, de choquer quelqu'un en particulier, car ceux qui se reconnaîtraient à une allusion qui permettrait aux auditeurs de comprendre qu'il est question d'eux, non-seulement n'en tireraient point de profit, mais en recueilleraient un préjudice, parcequ'ils s'en irriteraient et s'obstineraient dans le mal. On doit éviter enfin de censurer les prêtres et les religieux, même en général.

Nous avons déjà parlé de l'élocution que comportent les sermons de missions, en traitant de la dignité du style, chapitre VII, et dans le *Selva*, instruction IV,

n° 4. Nous avons rapporté le sentiment du célèbre Louis Muratori, qui pense qu'en prêchant devant un auditoire où se trouvent des personnes non lettrées, il faut s'exprimer toujours en style simple et familier; mais qu'en s'adressant au peuple des campagnes, il faut se servir du style le plus populaire (pourvu qu'il ne soit pas grossier), afin que ces pauvres villageois soient instruits et touchés à leur manière. En outre, à la différence des prédications du carême et des dominicales, les sermons des missions admettent plus de liberté et moins d'enchaînement; les paroles y doivent être tellement concises que celui qui n'a point entendu ou compris la première, comprenne la seconde, et que celui qui arrive au milieu du sermon soit aussitôt au courant de ce que dit le prédicateur. C'est à quoi ne parviendraient jamais les gens peu instruits, si le sermon était trop lié; car celui qui n'aurait point entendu la première période, ne comprendrait ni la seconde ni la troisième.

Le moyen, dit Muratori, de tenir constamment le peuple attentif, c'est l'emploi fréquent de l'interrogation, et l'usage de la figure appelée antiphore ou subjection décrite à la page 135, et par laquelle l'orateur s'adresse à lui-même la demande et la réponse en même temps, par exemple : Dites-moi, pourquoi tant de personnes retombent-elles après la mission? c'est parce qu'elles ne s'éloignent pas des occasions. Ou bien : Que veut dire l'Esprit-Saint par ces paroles : *Desideria occidunt pigrum?* (Prov. XXI, 25.) Il désigne par là ceux qui, ayant de mauvaises habitudes, désirent toujours de changer de vie, et n'en prennent pas le moyen. Ou bien, en s'écriant : Oh que ce que dit Jésus-Christ est touchant! *Eum qui venit ad me non ejiciam foras.* (Jo. VI, 37.) Il est encore à propos,

pour captiver l'esprit des auditeurs, de leur demander leur attention en disant, par exemple : Soyez attentifs à ce que je vais dire maintenant, ou bien : Écoutez cette belle réflexion d'un savant auteur, etc. Néanmoins, il faut varier les formes du style, pour ne point causer d'ennui aux auditeurs. Pour émouvoir les passions, on aura recours avec succès à quelque invocation, même au milieu du sermon : Mon Dieu, combien de malheureux sont damnés par cette illusion ! Ou bien : Seigneur, comment pouvez-vous supporter ces traîtres, qui vous promettent, et qui aussitôt, etc. Ou bien : sainte Vierge, demandez une lumière surnaturelle pour ces malheureux aveugles, etc. Dieu de bonté, vous nous cherchez pour nous sauver, et nous vous fuyons pour nous damner ! Il sera bon aussi de répéter quelquefois, mais posément, quelque grande maxime, par exemple : Il faut mourir, il faut mourir, à cela point de remède. Ou bien encore quelque exclamation capitale, par exemple : Maudit péché ! heure suprême de la mort ! ou éternellement heureux, ou éternellement malheureux !

A l'égard des modulations de la voix, il faut avant tout éviter le ton uniforme et emphatique des panégyristes. Et ici je parle de ceux qui prêchent leurs propres louanges, et non celles du saint ; car les panégyriques, comme dit Muratori, doivent aussi être faits de manière à produire des fruits de vie et non pas un vain retentissement de paroles. Quand il s'agira d'exciter la crainte ou de faire naître la piété, il faudra, comme nous l'avons déjà dit, prendre le troisième ton. Il faut se garder de parler toujours avec emportement, à l'exemple de certains missionnaires, qui courent ainsi risque de se rompre un vaisseau dans la poitrine ou de perdre la voix, tandis que, de leur côté, les

auditeurs n'éprouvent qu'une fatigue sans résultat. Ce qui touche un auditoire, ce qui captive son attention, c'est de parler, tantôt à haute voix, tantôt d'un ton plus bas, mais sans brusquer ni outrer les transitions; c'est de faire tantôt une exclamation un peu longue, tantôt une pause, reprenant ensuite par un soupir, ou autres choses semblables. Cette variété dans les modulations de la voix suffit pour tenir l'auditoire attentif.

Nous insisterons, en particulier, sur l'acte de contrition qui est la partie la plus importante des sermons des missions. Le résultat du sermon serait presque nul si les auditeurs restaient convaincus, sans être touchés et déterminés à changer de vie; or l'acte de contrition sert à faire naître cette détermination. Premièrement, avant de dire au peuple de s'agenouiller, le prédicateur cherchera à l'attendrir vivement, de manière à l'amener à s'agenouiller de lui-même. Du moins, après que le peuple se sera mis à genoux, et avant de lui montrer le crucifix, il lui fera dire : Seigneur, pardon, Seigneur, miséricorde ! Ensuite, après avoir fait venir les flambeaux, et montré le crucifix aux auditeurs, il les invitera à former deux ou trois actes de contrition, en proposant pour chacun un motif différent, afin que les auditeurs se repentent et pleurent leurs péchés, non point par occasion, mais avec réflexion et par des raisons qui les aient persuadés. Autrement, si le prédicateur se bornait à leur dire, comme font quelques missionnaires : Pleurez tous, repentez-vous, demandez pardon à Dieu, sans leur en déduire les motifs, le peuple crierait bien ou pleurerait en entendant crier et pleurer les autres, mais sans savoir pourquoi, ce qui produirait beaucoup de bruit, mais peu de profit. On aura donc soin de laisser tomber les cris

avant de proposer le motif, pour que les auditeurs l'entendent et le comprennent, sans quoi le prédicateur, parlant au milieu de ce tapage, s'épuiserait en vains efforts. Ainsi il proposera le motif lorsque le peuple sera tranquille, et il l'exhortera au repentir et aux larmes, par exemple : Pécheurs, sollicitez Jésus-Christ, et dites-lui : Seigneur, pourquoi m'avez-vous attendu jusqu'ici, et m'avez-vous supporté après tant d'offenses ? Entendez-le vous répondre : Je vous ai attendu et supporté pour vous pardonner ; repentez-vous et je vous pardonne, etc. (Nous indiquerons plus bas quelques motifs semblables, pour la commodité des prédicateurs). Après avoir proposé le motif, on excitera le repentir : Courage ! demandez pardon à Dieu ; élevez la voix, et dites avec larmes, avec soupirs : Seigneur, je vous ai offensé, mais je m'en repens, j'en éprouve de cuisans regrets, etc.

On ne saurait mieux terminer tout cela qu'en faisant faire au peuple un acte de contrition plus formel et plus long, et qu'en l'invitant à répondre à tout ce que le prédicateur lui suggérera successivement. Et d'abord on lui fera former un acte d'amour envers le crucifix, en le préparant par un court motif ; puis un acte d'espérance du pardon, fondé sur les mérites du sang de Jésus-Christ ; puis les actes d'attrition. Mais avant de former cet acte de douleur, on dira aux auditeurs de le faire pour leur prochaine confession, car (ainsi que beaucoup d'auteurs l'assurent avec probabilité) l'acte de contrition, comme matière de sacrement, doit être fait en vue de l'absolution qu'on va recevoir. On fera faire aussi le ferme propos de ne plus offenser Dieu, de se confesser le soir même ou le lendemain, de déclarer tous ses péchés, et de n'en cacher aucun par honte. En outre, le prédicateur aura toujours soin,

au début , dans le cours et à la fin du sermon , d'exhorter les auditeurs à l'entendre dans l'intention de s'aller confesser aussitôt après , dans la soirée ou le lendemain matin ; parce que , s'il n'a pas la précaution d'y exhorter dès le principe , il arrivera que tout le peuple remettra à se confesser à la fin de la mission , qui alors se terminera avec confusion et produira peu de fruits. De plus , en faisant faire le ferme propos , on insinuera quelquefois , après l'acte de contrition , une résolution spéciale à l'égard de certains péchés plus habituels , comme de ne plus blasphémer , de restituer le bien d'autrui , de pardonner , de ne plus blesser la chasteté , et surtout de fuir les occasions , avertissant à plusieurs reprises dans le sermon que celui qui n'éloigne pas l'occasion prochaine ne peut recevoir l'absolution ; ce qui s'entend aussi des pères et mères qui permettent l'entrée de leurs maisons aux fiancés de leurs filles. Il est bon que le prédicateur insiste , et insiste beaucoup sur ce point de ferme propos , en disant , par exemple : Hâtez-vous , décidez-vous à faire ce que Dieu vous demande. Hâtez-vous ; comment ! voulez-vous que Dieu vous abandonne si vous ne vous décidez pas ?

Avant de terminer le sermon , on engagera toujours le peuple à recourir à Marie , pour lui demander quelques grâces particulières , comme la sainte persévérance , une bonne mort , l'amour de Dieu , etc. A la fin , au moment de donner au peuple la bénédiction avec le crucifix , on lui suggérera ce qu'il doit dire en la recevant , par exemple : Mon Dieu , je ne veux plus vous perdre. Ou bien : Seigneur , plutôt que de permettre que je vous offense encore , faites-moi mourir. Seigneur , ne souffrez pas que je me sépare jamais de vous. C'est assez de mes anciennes offenses , je ne veux plus vous offenser à l'avenir. Mon

Dieu, je vous ai outragé par le passé, désormais je veux vous aimer. Le sermon terminé, le prédicateur n'aura point à recommander au peuple de réciter les *Ave Maria* pour les personnes qui en ont fait la demande, parce qu'il les aura fait réciter avant de commencer le sermon ; autrement, le temps destiné à ces *Ave Maria* refroidirait la componction de l'auditoire. Il vaudra mieux dire aux femmes de retourner au logis, en pensant avec émotion au sermon qu'elles viennent d'entendre, et aux hommes de rester, afin d'accompagner les missionnaires qui sortiront pour aller faire les instructions.

Exposé de divers motifs pour l'acte de contrition.

I. Pécheurs, bannissez ce soir toute crainte. Que redouteriez-vous ? Depuis tant d'années vous fuyez Dieu, et Dieu n'a pas laissé de vous suivre ; et ce soir que vous voulez changer de vie, que vous vous repentez de l'avoir offensé, Dieu voudrait-il vous abandonner ? Allons, repentez-vous, pleurez, etc.

II. S. Augustin dit : Si un pauvre berger perd une génisse, il pleure ; s'il perd une brebis, il pleure ; et vous qui avez perdu Dieu, le souverain bien, vous ne pleurez pas !

III. Mon frère, Dieu vient vous trouver pour faire la paix avec vous, et vous ne voudriez pas la faire avec lui ? Allons, etc.

IV. Vous craignez que Jésus-Christ ne vous repousse ? Non, écoutez ce qu'il dit dans l'Évangile : *Eum qui venit ad me non ejiciam foras.* (Joan. vi. 37.) Je ne repousserai point celui qui reviendra à moi repentant : avez-vous entendu ? Hâtez-vous, etc.



V. Oh que Dieu aime à voir un pécheur pleurer ses fautes! Mon frère, quels dégoûts n'avez-vous pas causés à Dieu? Mais ce soir, donnez-lui cette consolation, dites-lui de tout votre cœur : Seigneur, je me repens de vous avoir offensé.

VI. Dites-moi, pécheur, Jésus-Christ méritait-il d'être traité comme vous l'avez traité? Mais Jésus-Christ ne veut pas que vous désespériez, demandez-lui pardon, etc.

VII. Vous désirez obtenir votre pardon de Dieu? Sachez que Dieu désire encore plus de vous l'accorder.

VIII. Regardez Jésus-Christ; voyez combien lui coûte votre ame. Voyez tout ce qu'il a fait pour vous. Et cependant vous l'avez perdu pour un rien!

IX. Vous avez abandonné Dieu, et Dieu à son tour vous a abandonné. Mais écoutez ce que vous dit ce soir Jésus-Christ : *Convertimini ad me, convertar ad vos.* (Zachar. 1, 3.) Laissez le péché, revenez à moi et je vous embrasserai.

X. Pécheur, depuis tant d'années ne fuyez-vous pas le Seigneur, qui vous suit sans cesse? Entendez-le vous dire ce soir : Agneau chéri, arrête, cesse de me fuir, je veux te sauver.

XI. Le Seigneur vous parle ce soir comme en pleurant votre perte : *Quare moriemini domus Israel?* (Ezech. xviii. 31.) Mon fils, vous dit-il, pourquoi voulez-vous vous damner, et aller au feu éternel? Mais vous répondez : Que faire? j'ai péché. C'est pour cela précisément que le Seigneur ajoute : *Revertimini et vivite.* (Ibid.) Revenez à moi, repentez-vous, et je vous pardonnerai.

XII. Voilà Jésus-Christ qui, les bras ouverts, vous appelle. Mon fils, demandez-moi pardon, car je veux vous pardonner.

XIII. Pécheur, désirez-vous entendre les paroles que Jésus-Christ adressait à la Madelaine, en pleurant ? etc.

XIV. Félicitez-vous, pécheur, de n'avoir point à faire à un homme de la terre, mais à Dieu. Si vous aviez offensé Dieu, je vous dirais qu'il y a peu d'espérance de pardon. Mais vous avez outragé Dieu, dont la miséricorde est infinie ; l'eussiez-vous offensé pendant cinquante années consécutives, en commettant chaque jour mille péchés mortels, il suffirait de lui dire ce soir : Seigneur, je me repens, etc. ; et Dieu vous répondrait : Et moi, je vous pardonne tous les dégoûts que vous m'avez causés. (On pourrait indiquer beaucoup d'autres motifs semblables. Ceux que nous venons de citer, serviront d'exemple.)

Telles sont les règles de la prédication ; mais la première de toutes est celle que le révérend père Avila donna à un prêtre qui le pria de lui en indiquer une pour bien prêcher : Si vous voulez bien prêcher, répondit-il, aimez bien Jésus-Christ. Bien prêcher, c'est avoir pour but, durant tout le sermon, de convertir les auditeurs à Dieu, et de leur faire mettre en pratique ce qu'on leur dit en prêchant : or, c'est précisément celui qu'atteignent les prédicateurs qui aiment Dieu. Les chroniques des Carmes, réformés par Sainte Thérèse, rapportent (liv. 4 ch. 17, n. 21.) qu'un père de cet ordre, nommé F. Julien, de Saint-Paul, quoique peu lettré, avait toujours à ses sermons un nombreux concours d'auditeurs, qui s'y convertissaient et en retiraient de grands fruits. Quelqu'un ayant demandé à ses auditeurs ce qu'on trouvait de si bon chez ce prédicateur, que tout le monde venait pour l'entendre, ils répondirent : Nous allons l'écouter, parce qu'il est saint ; il ne célèbre la messe que touché jusqu'aux larmes, il mange peu, tient toujours les yeux baissés, est toujours

en oraison, ne parle que des choses de Dieu et de notre avancement spirituel ; aussi faisons-nous ce qu'il nous dit. Le père Avila avait donc raison de prétendre que la première et la plus importante règle pour bien prêcher est d'aimer Dieu.

*Des sermons qu'on a coutume de faire dans les missions.*

Outre le sermon sur le péché mortel (où l'on montre précisément sa malice, qui nous rend ennemis de Dieu), outre les trois sermons sur les fins dernières, savoir : la mort, le jugement et l'enfer, dont on ne doit jamais se dispenser, on ne manquera pas de faire (même avant ceux des fins dernières) le sermon sur la confession, dans lequel on s'attachera à démontrer l'énormité du sacrilège, et la ruine causée à l'ame par le péché de taire ses fautes en se confessant. Immédiatement après le sermon sur l'enfer, aura lieu celui de la sainte Vierge, où l'on parlera de la confiance que nous devons avoir dans la protection de cette divine Mère, et de notre recours à son intercession pour surmonter les tentations et pour faire une bonne mort. On n'omettra pas non plus celui de la prière, c'est-à-dire du besoin absolu que nous avons de nous recommander toujours à Dieu, pour obtenir la persévérance dans le bien et le salut éternel ; on indiquera au peuple, dans ce moment, une méthode pratique pour se recommander à Dieu, le matin en se levant, le soir en se couchant, pendant la messe, la communion, la visite au saint-sacrement et à la sainte Vierge, et surtout dans les tentations qui viennent nous assiéger. Ce sermon a lieu dans chaque mission, parce que, sans la prière, on ne peut obtenir la persévérance. Que si le temps manquait dans quelque petite

mission, du moins, lors du dernier sermon de la bénédiction, on parlerait de la prière avec étendue. Le choix des autres sermons dépend du prédicateur, qui les déterminera d'après ses goûts et son esprit : ils peuvent avoir pour objet la miséricorde de Dieu, les châtimens spirituels et temporels du péché, la vocation divine, l'importance du salut, la vanité des biens et des maux de ce monde, en comparaison des biens et des maux éternels, le nombre des péchés ou l'abandon de Dieu (sermon très-utile pour la persévérance des pécheurs qui se convertissent), l'impénitence finale, le scandale et la persévérance, qui sera l'objet du dernier sermon de la bénédiction.

## § VI.

### De l'exercice de l'oraison mentale.

C'est l'un des exercices les plus utiles de la mission. Les âmes, qui ne quittent le péché qu'émues par la crainte des châtimens divins, aussitôt la mission finie et leur émotion dissipée, retournent facilement à leurs anciens vices ; mais celles qui restent unies à Dieu par l'amour persévèrent sans peine dans leur conversion. C'est pour cela, dis-je, que l'exercice de l'oraison mentale est très-utile, car on ne s'y propose que d'y donner des moyens pour la persévérance, et d'enflammer les auditeurs d'amour pour Jésus-Christ, en leur faisant considérer sa passion et la tendresse qu'il nous y a montrée. Je dis en vérité que c'est une grande pitié de voir que la plupart des prédicateurs traitent tous les sujets excepté l'amour envers Jésus-Christ, après cependant tout ce que le Sauveur a fait et souffert pour obtenir cet amour. Mais, revenons à notre

sujet. Dans les derniers jours de la mission, avant le sermon de clôture, et à la place des prédications ordinaires, aura lieu l'exercice de l'oraison mentale, lequel durera trois jours, et deux au moins, dans les petites localités. Chacun de ces soirs, le prédicateur fera une demi-heure de pratique ou d'instruction, pour enseigner les moyens de mener une vie chrétienne, et surtout la manière de faire l'oraison mentale, en montrant d'abord qu'elle est utile et même nécessaire à toute sorte de personnes pour se conserver en état de grâce; car les chrétiens connaissent bien les vérités de la foi, mais comme ils n'y pensent pas, ils ne vivent pas en chrétien; on parlera ensuite de la manière de la faire facilement, afin que tout le monde puisse s'y livrer. J'ai déjà exposé cette manière de faire l'oraison mentale, dans la pratique des confesseurs (append. 4. § 3). Du reste, cet enseignement se réduit en substance à ceci : D'abord on se mettra en présence de Dieu, on s'humiliera, on lui demandera sa lumière; ensuite on lira, si l'on sait lire, ou bien on méditera l'une des fins dernières de l'homme, ou la passion de Jésus-Christ, ou quelque autre point semblable; on fera alors des actes de contrition, d'amour, de confiance, de demande, et l'on formera de bonnes résolutions. Les missionnaires recommanderont au curé du lieu de faire faire chaque jour la méditation en commun à tout le peuple, ou le soir, ou le matin, au moment de la messe, en faisant lire un point à méditer en deux fois, l'un immédiatement avant de commencer la messe, l'autre après la consécration. On en préviendra le peuple, mais on lui dira en même temps que ceux qui ne pourront pas venir à l'église pour faire la méditation avec les autres, doivent y suppléer dans l'intérieur de leurs maisons, en s'y reti-

rant à l'écart, et au moment où il y a le moins de bruit; et que ceux enfin qui n'en auraient pas le loisir ou la commodité, doivent la faire au moins en travaillant ou en marchant. On exhortera les pères et mères à envoyer leurs fils et filles assister à l'église à cet exercice, ou bien à l'établir chez eux pour toute leur famille, comme plusieurs le pratiquent déjà.

Cette instruction finie, le prédicateur s'agenouillera, et donnera à méditer un mystère de la passion de Jésus-Christ; on pourra même en donner deux à la fois, comme la flagellation et le couronnement d'épines, ou le voyage au Calvaire et le crucifiement; on se servira, si l'on veut, à cet effet des considérations sur la passion que j'ai ajoutées au petit livre de la visite au très-saint sacrement. Avant d'entrer en méditation, il sera bon de chanter un cantique de la passion, pour mieux disposer les âmes à la componction et à l'amour; car dans ces méditations on ne parle d'aucune chose qui éveille la terreur, mais toutes les moralités et les sentimens doivent tendre à la pratique de la vertu, et surtout à un tendre amour pour Jésus-Christ. Ainsi le prédicateur dira au commencement : Je ne vous demande pas ce soir des larmes de crainte, mais des larmes de tendresse et d'amour. Il commencera la méditation par la préparation, avec les actes accoutumés de foi en la présence réelle au saint-sacrement (auquel est uni l'acte d'adoration), d'humilité (auquel est uni l'acte de contrition), et de demande des lumières. Puis après avoir récité l'*Ave Maria*, on passera à la méditation du mystère, qui contient quatre parties : la représentation, la réflexion, les affections, et le ferme propos. La représentation est un tableau vivant tracé devant les yeux des auditeurs, du mystère dont il est question, avec ses circonstances les

plus touchantes et principales. Par exemple : Imaginez-vous, mes frères, voir Jésus-Christ lié à la colonne la tête penchée, les yeux tournés vers la terre, dans l'attente du cruel supplice que lui préparent ses bourreaux, etc. Suit la réflexion, par exemple : Considérez la douleur de Jésus-Christ et sa confusion en se voyant traité comme un esclave, et pensez que vous êtes par vos péchés la cause des souffrances du Sauveur. Viennent ensuite les affections, qui naissent non-seulement de la compassion pour Jésus-Christ, point sur lequel certains prédicateurs insistent trop, mais de la haine pour le péché, et surtout de l'amour pour notre Rédempteur. Remarquez que c'est là la partie principale de la méditation, et que le missionnaire doit s'y attacher. Il s'écriera, par exemple : Dites-lui : Me voici, doux Jésus, apprenez-moi ce que vous voulez que je fasse; je suis prêt à l'accomplir; à cette heure je devrais être en enfer où je ne pourrais plus vous aimer; mais puisqu'il m'est permis de vous aimer encore, je veux vous aimer. Ou bien : Ame chrétienne, ne voyez-vous pas que Dieu vous appelle à son amour? Rendez-lui grâces, et dites-lui: Mon Dieu, comment ai-je pu par le passé, être si ingrate envers vous qui m'avez tant aimée? La vie qui me reste je veux l'employer tout entière à pleurer les dégoûts que je vous ai donnés et à vous aimer de tout mon cœur: maudits péchés, qu'avez-vous fait? vous m'avez fait outrager mon Sauveur qui a voulu mourir pour l'amour de moi. Mon Dieu, je me donne tout à vous; acceptez-moi, Seigneur, car je veux dorénavant être tout à vous, etc. Enfin le ferme propos est la résolution de mettre en pratique les moyens donnés à chacun pour sa sanctification. Il est nécessaire de l'inculquer en disant de temps en temps : Courage, ame chrétienne, prenez le parti de vous donner tout à

Dieu, ne voyez-vous pas Jésus-Christ qui vous appelle à son amour? Ne voyez-vous pas qu'il veut être aimé de vous? Ne résistez plus. Il veut que vous renonciez à ces criminels attachemens, etc. La mission va finir, hâtez-vous de vous décider, et vous verrez de quelles grâces Dieu vous comblera si vous obéissez à sa voix. Hâtez-vous de dire : Oui, doux Jésus, je veux vous plaire, je veux accomplir votre volonté ; secourez-moi, donnez-moi votre amour , je ne désire rien de plus, etc. On entremêlera de la même manière dans la bénédiction d'autres actes de résolution, de remerciement, d'offrande, de résignation et de demande, en sollicitant surtout la sainte persévérance de l'amour de Dieu. A la fin on fera en abrégé les actes des vertus théologiques, les actes de foi, d'espérance, de charité avec l'acte de contrition, mais le prédicateur s'arrêtera davantage à ces deux derniers actes. Le premier soir, en faisant l'acte de contrition, l'on pourra montrer l'image de l'*Ecce homo*, et le jour suivant, celle du crucifix.

## § VII.

Du dernier sermon sur la persévérance, avec la bénédiction papale.

Après les soirs consacrés à l'exercice de l'oraison mentale, aura lieu le dernier sermon avec la bénédiction papale. Je sais qu'il est d'usage dans plusieurs congrégations de le faire auparavant, et nous avons même pendant un temps partagé cet usage ; mais l'expérience nous a appris qu'il vaut mieux terminer par le sermon sur la bénédiction, car lorsque le peuple a reçu la bénédiction papale, il se dispense aisément d'assister à l'exer-



cice de l'oraison mentale, estimant que la mission est en quelque sorte finie. Au contraire, tant qu'il a la bénédiction en perspective, il se présente volontiers à cet exercice. Le jour de la bénédiction, il n'y aura point d'instruction, mais on occupera l'attention du peuple par la récitation du rosaire, que les missionnaires prolongeront avec des exemples et des moralités. Avant de commencer le sermon, on fera une courte procession du saint-sacrement, formée seulement par les prêtres. Nous disons courte, car à peine fera-t-elle quelques pas hors la porte de l'église, où l'on donnera trois bénédiction avec le saint-sacrement, l'une au milieu, et les deux autres de chaque côté de la campagne, en chantant à chacune d'elles le verset des litanies : *ÿ Fructus terræ dare et conservare digneris, te rogamus, audi nos.*

Après que la procession sera rentrée, on placera le saint-sacrement sur l'autel, on le voilera, et l'on commencera le sermon. On y parlera de la nécessité de la persévérance pour être sauvé, et on indiquera les moyens à mettre en pratique pour vaincre les ennemis de notre salut, le monde, le démon et la chair. On est victorieux du monde en ne tenant aucun compte du respect humain; aussi est-il nécessaire de prêcher avec étendue contre ce respect humain, puisque tant d'âmes qui se convertissent dans la mission et commencent une meilleure vie, cédant ensuite à l'influence de ce malheureux respect et craignant les moqueries abandonnent la vie chrétienne pour retourner à leurs anciennes habitudes. On mettra en même-temps les auditeurs en garde contre les impies qui ne pratiquant pas le bien, ne peuvent le souffrir dans les autres, qu'à cause de cela ils plaisantent et chansonnent. On est victorieux du démon et de ses tentations en se recomman-

dant à Dieu par la prière; on répétera donc à plusieurs reprises dans le sermon qu'au moment de la tentation il faut solliciter le secours de Jésus et de Marie, en invoquant leurs saints noms dans cette vue. On est victorieux de la chair, c'est-à-dire de l'impudicité au moyen de l'oraison et de la fuite des occasions; à ce sujet on s'étendra sur les funestes conséquences de la fréquentation de personnes du sexe différent et des mauvaises compagnies.

Les avis qu'on donnera en partant seront surtout de fréquenter les sacremens, de faire chaque jour la méditation et la visite au saint-sacrement et à la sainte Vierge; on recommandera de réciter le rosaire en commun dans chaque famille, et de dire chacun en particulier en l'honneur de l'immaculée conception de Marie trois *Ave* en se levant et trois en se couchant, en demandant en même-temps la persévérance; on conseillera de jeûner le samedi, de se confesser et de communier spécialement à toutes les fêtes de la sainte Vierge, de dire l'*Angelus*, et vers les trois heures du soir, au son de la cloche, trois *Pater* et trois *Ave* en mémoire de l'agonie de Jésus-Christ. On recommandera encore cette belle dévotion, d'annoncer par cinq ou sept coups de la grande cloche lorsque l'on sera à l'agonie, afin que tous également avertis, récitent trois *Pater* et trois *Ave* pour l'heureuse délivrance du pauvre moribond: usage salulaire, non-seulement pour le moribond, mais pour chacun à qui il rappelle le souvenir de la mort qui viendra le frapper un jour. On recommandera enfin de former chaque soir l'acte de contrition.

Lorsque le prédicateur aura donné ces avis, il fera agenouiller tous ses auditeurs, puis il dira: Allons, la mission est finie; mais je veux, avant de partir vous laisser sous la protection de Marie. Que chacun répète donc avec

moi : Ma reine, mon avocate, mon espérance, ma mère, je mériterais d'être banni de votre présence, mais sachant que vous êtes la mère des miséricordes et que vous ne rejetez aucun de ceux qui se prosternent à vos pieds, je me place, ô ma patronne, sous votre protection. Je vous promets de vous aimer et de vous servir dorénavant et de faire aussi tous mes efforts pour que vous soyez aimée des autres. Je vous promets encore que lorsque je serai tenté d'offenser Dieu, j'aurai toujours recours à vous en disant : Ma mère, secourez-moi. Et vous, ma reine, soutenez-moi dans toutes les tentations et les périls où je serai de perdre la grâce de Dieu. Surtout, ô ma tendre mère, ne m'abandonnez pas à l'heure de la mort, assistez-moi alors de votre protection et sauvez-moi ; car je proteste que je veux vivre et mourir sous votre patronage.

#### Du congé.

Lorsque la prière précédente sera terminée, le prédicateur, avant de donner la bénédiction, prendra congé du peuple de cette manière : Allons, mes enfans, la mission est finie. Avant mon départ, je veux que vous me pardonniez les déplaisirs que mes paroles auraient pu causer à quelqu'un d'entre vous. Cependant, je dois vous dire que j'ai toujours parlé en général, sans intention d'offenser personne en particulier. Tout ce que j'ai dit ou fait de dur et de sévère n'était pas dirigé contre vous, mais contre les vices, car je voudrais vous avoir tous sauvés. Au reste, si j'ai dépassé les bornes, si je vous ai causé de l'ennui, si j'ai été indiscret dans mes réprimandes, si j'ai mis des obstacles par mes défauts au profit que vous deviez

retirer de la mission, je vous en demande pardon, et de votre côté priez Jésus-Christ de me le pardonner.

Je vous remercie de votre concours autour de moi dans ces jours de mission, et de l'obéissance que vous m'avez témoignée. Je bénis toutes mes sueurs, toutes les fatigues que j'ai éprouvées pendant la mission, et je les offre toutes à Dieu pour votre salut éternel; je proteste que je suis prêt à donner ma vie pour chacun de vous, si ce sacrifice peut vous sauver et nous faire trouver tous réunis un jour dans le paradis.

Je pars content du grand bien qui a eu lieu dans cette mission. Une seule pensée m'afflige le cœur : qui sait si quelqu'un d'entre vous, malgré la mission, ne s'obstine pas dans la disgrâce de Dieu? Mais, pécheur, s'il en est un parmi vous, sachez que si la mission est finie, la miséricorde de Dieu ne l'est pas encore à votre égard. Ne vous désespérez point, si vous voulez faire la paix avec Dieu il est encore temps; demandez pardon, et vous serez pardonné. Voilà (en montrant le crucifix), voilà Jésus-Christ qui vous appelle; il a les bras ouverts pour vous accueillir et vous pardonner. Dites-lui, chacun : Seigneur, j'espère que vous m'avez déjà pardonné, mais si par ma faute je n'avais pas encore obtenu pardon, accordez-le, accordez-le moi en ce dernier jour de la mission, car, ô mon Dieu, bonté infinie, je me repens de vous avoir offensé. etc. Mais, rassurez-vous, mes enfans, j'espère que Dieu vous a tous pardonnés; tout ce que vous avez à faire maintenant pour être sauvés, c'est de vous maintenir dans la grâce de Dieu, parce que si vous recommencez à le trahir après la mission, j'ai grand'peur qu'il ne vous rejette et ne vous abandonne. Courage, formez une bonne résolution, si vous ne l'avez pas encore fait; chrétiens,

formez ce soir celle de renoncer au monde; que vous est-il advenu de tant de péchés? Allons donnez-vous maintenant à Dieu, commencez à l'aimer ce Dieu qui a usé envers vous d'une si grande miséricorde, et qui vous aime tant, comme je l'espère; n'allez pas perdre tous les biens que vous avez recueillis dans ces jours de mission.

Mes enfans, je pars, mais voyez, je vous laisse (en montrant le crucifix), je vous laisse ce Dieu, faites vos délices de l'aimer. Mon cher frère, je pars, mais je vous laisse cet excellent ami, qui vous aime plus qu'aucun autre ami, plus qu'aucun parent, plus que votre frère, plus que votre père lui-même, plus que personne au monde. Femmes, que vous soyez mariées ou non, je pars, mais je laisse dans votre cœur ce Dieu qui vous a aimées au point de mourir pour vous; embrassez-le, sachez l'entourer de votre amour. C'est à vous tous que je m'adresse, âmes rachetées par Jésus-Christ, n'offensez plus ce Dieu si bon. Que dites-vous? L'offenserez-vous encore? jamais plus. Comment le dites-vous mes frères? élevez la voix : Mon Dieu, jamais plus; plutôt mourir mille fois, que de perdre votre grâce. Allons levez la main, et donnez votre parole à Jésus-Christ que vous ne l'offenserez plus. Je vais maintenant vous donner ma bénédiction, mais d'abord faisons un pacte : Vous prierez pour moi, et je prierai; je vous recommanderai chaque jour dans le sacrifice de la messe, et chaque jour vous récitez pour moi trois *Ave* après le rosaire; et lorsque vous apprendrez ma mort, je vous prie de faire une communion pour le repos de mon âme.

## De la bénédiction.

A la fin de ce jour, en qualité de ministre, quoique indigne de J.-C, au nom de la très-Sainte-Trinité , au nom du Père qui vous a créés, au nom du Fils qui vous a rachetés, au nom du St.-Esprit qui vous a éclairés , au nom de la Ste.-Vierge immaculée, au nom de St.-Joseph, de St.-Michel Archange, des saints anges gardiens , au nom de votre saint et de tous vos saints patrons, et de tous les anges et saints du paradis, je vous bénis tous. Je n'ai pas la hardiesse de bénir votre saint évêque, monseigneur N. c'est à lui de me donner sa bénédiction, je prie seulement Dieu de le bénir et de le rendre de plus en plus saint. Et vous mes frères, recommandez-le toujours à Dieu; car que désire-t-il sinon votre bonheur : vous êtes donc obligés par reconnaissance de prier pour lui. Je ne suis pas non plus assez hardi pour bénir le grand vicaire, MM. les chanoines, votre respectable curé et les prêtres, ses dignes coopérateurs; je prie Jésus-Christ de les bénir. M. le curé, voilà votre troupeau, nous le laissons dans l'union avec Dieu; continuez de maintenir cette union afin de pouvoir présenter toutes vos ouailles dignes du salut à Jésus-Christ, au jour du jugement. Oui, je bénis, en ma qualité de prêtre, les autorités civiles, les supérieurs des congrégations, et tous ceux qui durant la mission, ont éprouvé quelque gêne pour nous, et nous ont montré tant de bienveillance.

Quant à vous, mes enfans, maintenant je vais vous bénir, de la part de Jésus-Christ. Je vous bénis l'ame et le corps. Je vous bénis le corps et tous ses sens. Je vous bénis les yeux, pour que, les tenant avec modestie, vous ne regardiez aucun

objet qui puisse vous induire en tentation : je vous bénis surtout les yeux (et il donnera la bénédiction avec le crucifix). Je vous bénis les oreilles, pour que vous les fermiez pour ne pas entendre des choses qui offensent Dieu. Je vous bénis la bouche, pour que vous ne profériez plus des blasphèmes, des imprécations, des paroles déshonnêtes, des chansons lascives (il fait un autre signe de croix). Je vous bénis les pieds afin que, quand vous le pourrez, vous veniez à l'église faire l'oraison mentale, et la visite au saint-sacrement et à la sainte Vierge. Je vous bénis les mains ; jeunes gens, levez les mains, je veux vous les bénir (il fait un nouveau signe de croix sur les hommes). Je bénis tous vos enfans, attachez-vous à en faire des saints, pour qu'un jour vous vous retrouviez tous ensemble dans le paradis. Je bénis à la fois ; tous ceux de vos parents qui n'ont pas pu venir à l'église. Je bénis toutes vos terres, afin qu'elles produisent des fruits en abondance (il donne une nouvelle bénédiction du côté de la campagne, à droite et à gauche). Je bénis encore toutes vos affaires, vos biens, vos bestiaux, vos espérances. Mes enfans, comportez-vous bien avec Dieu, et il vous comblera de biens spirituels et temporels. En somme, je bénis le pain que vous mangez, la terre sur laquelle vous marchez, l'air que vous respirez ; je comprends tout dans cette bénédiction.

Mais, pardessus tout, je bénis votre ame ; cette ame qui est le prix du sang de J.-C. Je bénis votre ame et toutes les puissances de l'ame, la mémoire, l'intelligence et la volonté. Je vous bénis la mémoire, pour que vous gardiez toujours un vif souvenir de toutes les grâces que Dieu vous a faites pendant cette mission, et spécialement dans cette église. Quant vous verrez cette chaire d'où le Seigneur vous a parlé, cet autel où vous avez communié, ces confession-

naux où Jésus-Christ vous a pardonné, rappelez-vous toutes les grâces que vous avez reçues, et sachez en être reconnaissans. Je vous bénis l'intelligence, pour que vous fassiez chaque jour l'oraison, et que vous pensiez souvent à Dieu, qui pense toujours à vous et à votre bien : surtout je vous bénis la volonté, pour que vous aimiez ce Dieu qui mérite tant d'être aimé et qui vous aime tant. Je bénis tous les pas que vous avez faits pour venir à l'église entendre la parole de Dieu, toutes les confessions et les communions que vous avez faites, toutes les larmes que vous avez versées pendant la mission, et toutes les bonnes résolutions et promesses que vous avez faites devant Jésus-Christ, pour que vous soyez fidèles.

Avant que je vous donne la dernière bénédiction, priez la sainte Vierge Marie de vous bénir elle-même du haut du ciel, et conjurez-la de vous faire ce soir bénir par son fils. Recevez maintenant la bénédiction papale; Seigneur Jésus-Christ, comme je bénis ce peuple sur la terre bénissez-le du haut du ciel, et pardonnez-lui tous ses péchés. Et vous, mes enfans, renouvelez la douleur de toutes vos fautes mortelles et vénielles, pour que je vous donne à présent l'indulgence plénière de tous vos péchés. Élevez la voix pendant que je vous bénis; Seigneur, je me repens de toutes les offenses que je vous ai faites; dorénavant je veux vous aimer. (Il donnera alors la bénédiction papale avec le crucifix, en prononçant à haute voix mais posément, ces paroles : *Benedictio Dei omnipotentis, Patris, et Filii, et Spiritus sancti, descendat super vos et maneat semper.* Ensuite il dira :) Pendant qu'on chantera le *Te Deum*, dites cinq *Pater, Ave Maria, et Gloria Patri*, pour gagner l'indulgence, suivant l'intention du souverain pontife. On va chanter le *Te Deum*, sachez que c'est pour remercier



Dieu de toutes les grâces qu'il vous a faites dans la mission; aussi, pendant que les prêtres chanteront, remerciez vous-même le Seigneur avec des larmes d'amour de toutes les grâces que vous avez reçues. Qu'on découvre le saint-sacrement. (Le saint-sacrement découvert, le prédicateur, du haut de la chaire, entonnera le *Te Deum* qui sera continué par le clergé réuni devant l'autel; se tournant vers le peuple, il dira) : Voilà J. C., allons, remerciez-le avec larmes, avec soupirs, et promettez-lui de vous sanctifier.

Après le *Te Deum* et les prières prescrites par le rituel, le célébrant qui doit être l'un des missionnaires récitera cinq oraisons. La première sera l'oraison d'actions de grâces : *Deus cujus misericordiæ non est numerus*, etc, la seconde de la bienheureuse Vierge Marie, *Concede nos famulos tuos*, etc; la troisième, du saint patron de l'Église; la quatrième, pour le souverain pontife; la cinquième pour le Roi. Ensuite on chantera les strophes du *Pange lingua*, avec les encensemens d'usage. On dira les versets *Panem de cælo*, etc; puis l'oraison : *Deus qui nobis sub sacramento*, etc. Le diacre prendra le saint-sacrement et le remettra au prêtre agenouillé sur la dernière marche, c'est-à-dire la plus voisine de l'autel. Le prêtre se retournera avec le saint-sacrement vers le peuple, et alors le prédicateur, imposant silence de l'autel, dira : Mes enfans, je vous ai béni avec le crucifix, mais Jésus-Christ veut à présent vous bénir lui-même dans le saint-sacrement. Le voilà, ranimez votre foi, demandez-lui de vous trouver tous un jour réunis en Paradis, comme vous l'êtes maintenant dans cette Église. Mais, qui va en paradis? Celui qui aime Dieu. Dites donc à Jésus-Christ, pendant qu'il vous bénit. Jésus-Christ, mon Seigneur, je vous aime, je veux ne jamais cesser de vous aimer, etc. Bénissez-le Seigneur! Que l'or-

gue retentisse, qu'on sonne les cloches, et vous, écriez-vous avec larmes : Jésus mon Sauveur, etc.

### § VIII.

Autres observations relatives au sermon.

---

Des pratiques usitées à la fin du sermon.

Quand l'acte de contrition sera fini, le prédicateur se frappera deux ou trois fois, pendant le sermon avec la corde, mais non avec la chaîne, parce que la chaîne, si elle était composée d'anneaux massifs, nuirait beaucoup au prédicateur qui, dans l'excès de son zèle, se frapperait sans discrétion, au contraire, si elle était composée d'anneaux légers, on verrait bien qu'elle fait du bruit sans causer la moindre douleur. Il prendra donc la corde les deux ou trois derniers jours de la mission, et se frappera assez long-temps pour qu'on juge que ce n'est pas un simple semblant. Mais il s'abstiendra de se serrer le cou avec la corde, comme s'il voulait s'étrangler, ainsi que le pratiquent plusieurs : car on s'aperçoit aisément que ce n'est qu'une pure fiction. Le prédicateur, avant de se frapper, aura soin de dire qu'il ne s'impose point cette pénitence pour ses péchés (comme le disent quelques-uns), mais pour obtenir de Dieu le pardon de quelque âme obstinée qui se trouve dans l'église.

Dans le sermon sur la mort, avant l'acte de contrition, le prédicateur a coutume de montrer une tête de mort, en l'interpellant en ces termes : Tête, dis-moi, où est l'âme qui t'animaît ? En paradis ou en enfer ? Dis-moi, au jour du jugement, te verrai-je couronnée d'étoiles ou entourée de serpens et de flammes ? Dis-moi, es-tu la tête d'un homme ou

celle d'une femme ? Si tu es la tête d'un homme, dis-moi que sont devenus tes projets de fortune ou d'ambition ? Où est passé ton orgueil, ô toi qui prétendais ne le céder à personne ? Si tu es la tête d'une femme, qu'est devenue ta beauté ? Que sont devenus tes superbes cheveux ? Les vers en ont consumé jusqu'à la racine. Où sont tes beaux yeux ? Ils leur ont servi de pâture. Où est la langue avec laquelle tu modulais des chants si voluptueux ? Ils l'ont dévorée. Tu te vantais d'être belle, et te voilà hideuse à faire peur, etc. Le prédicateur, se tournant ensuite vers le peuple, dira : Mes frères, mes chères sœurs, ce qui est advenu à cette tête de mort, vous arrivera un jour. Il n'y a pas de remède ; il faut mourir, il faut mourir. On fera ensuite l'introduction pour l'acte de contrition.

Dans le sermon sur l'enfer, on montre l'image d'une personne damnée. Il arrive, dans une mission, que des pécheurs, insensibles à toutes les prédications, sont tellement émus à la vue de cette image, qu'ils se convertissent. Cette cérémonie se fait de la manière suivante : le prédicateur, après avoir récité l'acte de contrition, ajoute : Je vous ai prêché ce soir un sermon sur l'enfer, mais que vous ai-je fait connaître de l'enfer ? Rien. Celui-là seul le connaît qui en éprouve les tourmens. Oh ! s'il en sortait à présent une ame damnée pour vous en parler, elle saurait bien vous raconter ce que c'est que l'enfer. Du moins, pécheurs, permettez que je vous montre l'image d'un damné, afin qu'elle vous parle à sa manière par ma bouche. La voilà, pécheur, contemple cette image, et vois ce que tu devrais être à cause de tes péchés. Cette image sera portée par un missionnaire, à une hauteur de dix à douze pieds de terre, et deux autres missionnaires la précéderont avec deux grandes torches de poix, qu'ils auront la pré-

caution de tenir basses et assez éloignées de l'image, afin que la fumée n'empêche pas de la voir. Le missionnaire qui la portera, marchera à travers le peuple, depuis le maître-autel jusqu'à la porte de l'église ; il s'arrêtera plusieurs fois et tournera l'image lentement, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; il la remettra enfin au prédicateur, qui la montrera du haut de la chaire, et qui, la laissant exposée à la vue de tout le monde jusqu'au lendemain soir, prendra le crucifix et donnera la bénédiction.

Une des cérémonies les plus touchantes est celle qui a lieu quand on porte en procession à l'église la statue de la sainte Vierge, à l'issue du sermon. Voici comme elle se pratique : on expose chaque soir cette statue, mais ce jour-là on la sort de l'église. Aussitôt après l'acte de contrition (tout étant disposé à l'avance), la porte de l'église s'ouvre, et tous les prêtres en surplis et avec des torches allumées entrent, portant sous un dais la statue de Marie, qu'ils font passer au milieu de l'auditoire avant de la mettre à sa place accoutumée, auprès de la chaire. Il est encore utile que tous les missionnaires fassent un soir la procession en habit de pénitens, couverts de cendres et la corde au cou ; en revenant processionnellement de la porte d'entrée, ils prennent la discipline au milieu de l'église. Un autre soir, les prêtres du lieu feront une procession semblable.

Il est à propos encore qu'après le sermon et l'acte de contrition, on engage le peuple à faire la réconciliation générale, en faisant embrasser les femmes avec les femmes et les hommes avec les hommes. Mais, avant d'en venir à ce baiser de paix, le prédicateur invitera tous les auditeurs à se tenir debout, et dira que, pendant la cérémonie de la réconciliation générale, les filles aillent demander

pardon à leurs mères, les jeunes gens à leurs pères, et que les personnes offensées aillent parler à celles qui les auront outragées. Les missionnaires prendront garde à ce que, durant cette cérémonie, les hommes soient séparés des femmes, pour qu'il n'arrive aucun désordre. De plus, si le peuple paraît peu touché, il est quelquefois à propos d'appeler des missionnaires, qui viendront l'exhorter et l'émouvoir.

#### De la plantation des croix.

Aucune cérémonie n'est plus touchante que la plantation de la croix ; elle a lieu de cette manière : Après la dernière méditation de l'exercice de l'oraison mentale, le prédicateur aura soin d'annoncer qu'en souvenir de la passion de Jésus-Christ et de la mission, on plantera la croix, et que ceux qui iront la visiter gagneront dix mille ans d'indulgence, en récitant cinq *Pater* et cinq *Ave*, en mémoire de la passion de Jésus-Christ et des douleurs de Marie. (App. p. Viva, in append. jubil. in cal. trutinæ. § ult.) Après la méditation, les missionnaires sortiront de derrière le maître-autel, portant chacun une croix sur les épaules, marchant à la file l'un après l'autre, deux torches précédant chaque croix. Dès qu'on sera parvenu au lieu destiné à la plantation des croix, on les posera à terre, puis on fera un discours à chaque plantation. Le prédicateur avertira que, quand la procession sortira de l'église, les hommes doivent sortir les premiers, et ensuite les femmes, pour éviter qu'elles ne se mêlent avec les hommes ; et pendant les discours de plantation, les missionnaires doivent veiller à ce que les deux sexes restent séparés, pour qu'il ne survienne aucun inconvénient, cette céré-

monie se faisant ordinairement la nuit. Les discours seront très-courts, afin d'allumer la ferveur, sans causer d'ennui au peuple. Il y aura cinq croix, et partant cinq discours, en mémoire des cinq mystères principaux de la passion, les mêmes que ceux du rosaire : la prière ou l'agonie au jardin des Oliviers, la flagellation, le couronnement d'épines, le voyage au Calvaire, et le crucifiement. Chaque discours contiendra trois parties : l'exposition du mystère, l'indication de la grâce qu'on demande, et la prière. Ainsi on exposera d'abord le mystère, en mémoire duquel on plante la croix ; ensuite on indiquera la grâce que devra demander au Père éternel, par les mérites de Jésus-Christ, celui qui visitera cette croix, suivant le mystère qu'elle rappelle, par exemple : pour la prière au jardin des Oliviers, on demande le pardon des péchés ; pour la flagellation, la vertu de chasteté ; pour le couronnement d'épines, la victoire sur les mauvaises pensées ; pour le voyage au Calvaire, la patience dans les afflictions ; pour le crucifiement, la sainte persévérance. Enfin, lorsqu'on élèvera chaque croix, on demandera actuellement la grâce propre du mystère. A la fin de chaque discours, un missionnaire chantera un cantique.

#### Exemple du premier discours.

Ce qui distingue le premier discours des quatre suivans, c'est qu'il doit contenir une courte introduction, à la suite de laquelle on placera les trois parties que nous venons d'indiquer.

*Introduction.*— Mes frères, voici la fin de la mission ; en la terminant, considérez combien Jésus-Christ a souffert pour vous sauver. Comme il est nécessaire, que vous n'ou-

bliez jamais l'amour que notre divin Sauveur a témoigné dans sa passion, ni les grâces qu'il vous a départies durant cette mission, ni les promesses que vous lui avez faites, nous allons planter les présentes croix.

I. *Exposition du mystère.*— Cette première croix est plantée en mémoire de la sueur de sang de Jésus-Christ lorsqu'il fit oraison au jardin des Oliviers. Lorsque vous viendrez visiter cette croix, dites un *Pater* et un *Ave*, et rappelez-vous la sueur de sang et l'agonie que souffrit Jésus-Christ au jardin des Oliviers en pensant à votre ingratitude, etc.

II. *Indication de la grâce.*— Par les mérites de ce que Jésus-Christ a souffert au jardin des Oliviers, demandez au Père éternel qu'il vous accorde une grande douleur et le pardon de vos péchés.

III. *Demande de la grâce.*— Allons, commencez dès ce soir ; élevez cette croix (on l'éleve de terre, et on la tient haute) agenouillez-vous tous. Adorons cette croix et prions : Sainte croix, nous vous adorons en mémoire de la sueur de sang et de l'agonie que souffrit Jésus-Christ au jardin des Oliviers, et vous, Père éternel, accordez-nous, par les mérites de cette souffrance de votre fils bien-aimé, une grande douleur de nos péchés et le pardon de toutes les offenses que nous vous avons faites, etc. Puis on entonne le cantique. C'est de la même manière que se font les autres discours pour les quatre autres croix.

De la situation de l'auditoire et de la chaire.

La situation de l'auditoire et de la chaire importe tellement au succès de la mission que le supérieur des missionnaires doit s'en préoccuper fortement. L'auditoire doit

être disposé de cette manière : on réunira les femmes en face de la chaire, dans la partie supérieure de l'église, c'est-à-dire voisine du grand autel ; on aura soin au contraire de rassembler les hommes dans la partie qui avoisine la porte, mais sans les éloigner trop de la chaire ; autrement, s'ils n'apercevaient le prédicateur que de loin, ses paroles leur feraient peu d'impression, parce qu'il aurait l'air de parler pour d'autres que pour eux. Ainsi la chaire doit être placée au milieu ou presque au milieu, entre les hommes et les femmes. Voilà pourquoi, dans nos missions, nous nous servons de chaires portatives qu'on peut placer facilement au milieu de l'église, et dont l'extérieur modeste répond d'ailleurs au style familier des missions. Ce n'est que dans les lieux où la population est nombreuse et où les églises sont grandes, et surtout où elles sont longues, que les chaires portatives sont incommodes à cause de leur peu de hauteur, car ceux qui en sont éloignés aperçoivent et entendent mal le prédicateur, dont la voix se trouve étouffée, en sorte qu'il faut prêcher alors dans la chaire de l'église. Au moyen de tentures ou de bancs, on aura soin de séparer, autant qu'il sera nécessaire, les hommes des femmes, de manière qu'elles ne puissent en être vues. Dans nos missions, on n'expose pas chaque jour le saint-sacrement, mais seulement pour le dernier sermon de la bénédiction. On placera ordinairement auprès de la chaire une grande statue de la Vierge, de telle sorte que les pieds de la statue soient à peu près à la hauteur de la chaire.

#### De l'heure du sermon.

Quelques curés veulent que le sermon finisse avant la



chute du jour, prétendant que, s'il finissait la nuit, il en résulterait des scandales. Mais c'est là un préjugé et une erreur, même en ce qui concerne les missions. Dans les missions, en effet, l'auditoire, spécialement celui des villages, se compose en majeure partie d'ouvriers qui vivent du travail de la journée, et qui sont forcés de travailler tous les jours pour gagner leur vie. Si donc le sermon a lieu de bonne heure, il n'y assistera que des prêtres, quelques habitans aisés et un petit nombre de femmes dévotes qui peuvent quitter leurs occupations ; mais la plus grande partie des femmes et surtout des hommes qui auraient le plus besoin de l'entendre, n'y assisteront point. A peine y viendront-ils les jours de fête, et le dernier soir de la bénédiction, et s'ils y viennent, ce sera avec insensibilité, parce qu'ils n'auront pas entendu les prédications ; ils ne seront donc point absous et resteront dans l'état criminel où ils étaient auparavant ; ainsi la mission sera perdue, comme je sais par expérience que cela est arrivé en certain lieu où les sermons se terminaient avant que les hommes fussent revenus des champs. Cependant le meilleur fruit de la mission est sans contredit la conversion des hommes, car s'ils demeurent dans le péché, les femmes y resteront à leur exemple.

Mais, dira-t-on, en faisant la mission de nuit, il surviendra beaucoup d'inconvéniens ; or, chacun sait que *non sunt facienda mala, ut eveniant bona*. A cela je répons qu'il est dit sans doute *non sunt facienda mala*, mais qu'il n'est pas dit *non sunt permittenda mala, ut eveniant bona*. Quelquefois il est utile de permettre un peu de mal, pour que le bien ne soit pas négligé, surtout si c'est un bien général : autrement, s'il fallait éviter tous les inconvéniens qui peuvent se produire dans les exercices de dé-

votion, autant vaudrait abolir, dans l'Église, toutes les fêtes, toutes les processions, l'exposition du saint-sacrement, les confessions et les communions, parce que dans tous les exercices il survient des inconvéniens ; mais l'Église les permet avec raison, pour ne pas mettre obstacle au bien commun. Je réponds en outre qu'au temps de la mission ces scandales supposés arrivent rarement ; le peuple est alors plus retenu ; les méchans s'abstiennent de commettre le mal, pour ne point passer pour des hommes qui ont perdu la foi ; ils s'en abstiennent du moins, parce qu'ils présument qu'ils ne trouveraient aucune sympathie chez les personnes qu'ils voudraient tenter. Mon Dieu ! les impies et les mal-intentionnés ont tant d'occasions et de moyens de faire le mal, et l'on supposerait qu'ils n'ont pour le faire d'autre temps et d'autres moyens que la mission ! Ajoutons qu'à l'égard des scandales qui compromettent la chasteté, il n'y a moralement aucune chance ; puisqu'en effet l'intérieur de l'église est éclairé par un grand nombre de lumières (il faut veiller à ce qu'elle soit toujours suffisamment éclairée la nuit) et remplie de spectateurs ; quant aux rues, les femmes, en retournant au logis, sont toujours accompagnées d'autres personnes qui ne permettraient pas qu'il se commît alors sous leurs yeux le moindre scandale sans le réprimer. Mais j'accorde qu'il survienne parfois quelques scandales en certains lieux ; quel mal est le plus grand, ou de permettre quelques-uns de ces rares inconvéniens, ou de laisser le pays dans l'état où il se trouve, dans les mêmes péchés, les mêmes pratiques dangereuses, les mêmes vices, les mêmes sacrilèges, les mêmes scandales ? Pour moi, je ne comprends pas quel est le zèle de ceux qui, dans la crainte de quelques inconvéniens rares et qui se réalisent

difficilement, empêchent le profit certain de la mission, en ôtant au peuple la faculté d'entendre le sermon. Au printemps, lorsque les jours sont longs, il peut encore avoir lieu le jour. Mais, en hiver, il est impossible que la mission fructifie, si le sermon finit avant cinq heures. Dans cette saison, il ne doit commencer qu'à quatre heures de l'après-midi, et, s'il y a des annexes éloignées, il faut ne le commencer qu'à cinq heures, et quelquefois plus tard.

---

---

## CHAPITRE VIII.

### DES AUTRES EXERCICES QUI ONT LIEU PENDANT LA MISSION.

---

#### § I<sup>er</sup>.

##### De la méditation du matin.

Le matin, durant la mission, et avant que le jour se lève, on fait une méditation pour la commodité des ouvriers qui se rendent à leur travail. Nous ne parlons pas de la méditation commune et quotidienne qu'on a coutume de faire pour les personnes dévotes ou les communautés, mais de celle qui a lieu dans les missions, et qui se compose en substance des mêmes parties que le sermon. Il y a cette seule différence ; que le style en est plus posé, plus animé, qu'elle admet moins de sentences et de preuves et qu'elle est plus courte. Le sermon dure ordinairement cinq quarts d'heure, y compris l'acte de contrition ; la méditation ne se prolonge pas au-delà de trois quarts d'heure. Les parties de la méditation sont l'exorde avec la proposition, la préparation et les preuves, suivies des réflexions, de la moralité et des maximes pratiques, et enfin l'acte de contrition avec le ferme propos. Pour toutes ces parties, on observera ce que nous avons déjà dit en parlant du sermon, ch. VII, § 11 ; pour la préparation, qui a lieu dans la méditation, à la différence du

sermon, nous en avons parlé au § VI, en traitant de l'exercice de l'oraison mentale. On observera que, dans les villes très-peuplées, et les jours où il y a un plus grand concours de fidèles à l'église, outre la méditation, on fait encore dans la matinée un autre sermon, spécialement les jours de fête.

## § II.

Du discours pour les confrères de la congrégation.

Le moyen le plus utile pour faire toujours marcher les hommes dans la bonne voie, c'est de les engager à fréquenter quelque congrégation où il y ait un père spirituel qui leur fasse un sermon le dimanche et qui entende leurs confessions. Les missionnaires engageront donc les hommes de tout leur pouvoir, à se faire recevoir de la congrégation, et le prédicateur les y exhortera d'une manière spéciale; ainsi, un soir après le sermon, il sera bon d'appeler ceux qui voudront y entrer, et de faire inscrire leurs noms sur le registre par un missionnaire dans l'église même. Ensuite, il est à propos que le même prédicateur ou un autre missionnaire aille, le matin d'une fête, à la chapelle où se tient la congrégation, et y fasse un sermon particulier pour les confrères, après avoir eu soin de les avertir en chaire le soir précédent de se réunir le lendemain matin. La fin de ce sermon sera de faire connaître le grand bien qui résulte de la fréquentation des congrégations, et surtout de celles qui sont dédiées à la mère de Dieu.

## Exemple de ce sermon.

*Venerunt autem omnia bona pariter cum illa.* (Sap. vii. 11.) Au temps de Moïse, le déluge engloutit toutes les nations, à peine huit personnes purent-elles se sauver dans l'arche. De nos jours, un déluge, non point d'eau, mais de péchés, inonde continuellement la terre, et peu de personnes y échappent, je parle surtout des hommes du siècle; à peine en voit-on quelques-uns, pour se sauver, se réfugier dans un arche de salut, c'est-à-dire, dans quelque congrégation de la sainte Vierge. Entre tous les séculiers, quels sont ceux que vous trouverez menant une vie chrétienne? quelques-uns, tout au plus, qui fréquentent la congrégation. Mes frères, vous avez déjà assisté à la mission, et j'espère que Dieu vous aura fait connaître que le seul bien et le seul avantage en cette vie sont de sauver son âme. Le monde appelle heureux l'homme couvert de richesses ou d'honneurs, et malheureux l'homme pauvre et méprisé; mais la vérité est qu'il n'y a d'heureux que celui qui est en état de grâce et qui se sauve; qu'il n'y a de malheureux que celui qui est ennemi de Dieu et qui se damne. Quelques jours encore, la mort viendra, et tout finira pour l'homme. Que lui servira d'avoir gagné tout le monde, si en mourant il perd son âme et va gémir en enfer pour toute l'éternité? Or, je veux vous montrer, mes frères, quelle espérance de salut a celui qui fréquente la congrégation de la sainte Vierge.

Quand un laïque me demande ce qu'il doit faire pour être sauvé, je ne puis lui conseiller un moyen plus utile et plus sûr que d'entrer dans la congrégation. La congrégation est un moyen qui comprend tous les autres, même

les plus infailibles , pour le salut éternel ; aussi le confrère a-t-il le droit de dire : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa*. Premièrement , c'est un grand moyen de salut pour un laïque que d'entendre souvent la parole de Dieu. Les saints pères , en effet , tiennent pour damné celui qui la méprise , parce que les ouailles de Jésus-Christ écoutent volontiers sa voix , qu'il leur fait entendre par l'organe de ses ministres : *Oves meæ vocem meam audiunt*. (Jo. x. 27.) Car comme les séculiers sont appliqués aux affaires du monde , et restent étrangers aux prédications , ils perdent aisément le souvenir des biens et des maux de l'autre vie , se livrent sans réserve aux plaisirs de la terre , vivent et meurent dans le péché. Mais celui qui fréquente la congrégation , entendant parler de la mort , du jugement , de l'enfer , de l'éternité , résiste facilement avec l'aide de Dieu , aux tentations qui viennent l'assaillir. C'est pour cela que l'esprit saint a dit : *Memorare novissima tua , et in æternum non peccabis*. (Eccl. vii. 40.)

Secondement , un laïque ne peut se maintenir en état de grâce , s'il ne fréquente les sacremens , qui sont la nourriture de l'ame et qui lui conservent la vie , surtout la sainte communion , qu'on appelle pain , parce que ce pain céleste conserve la vie de l'ame , comme le pain terrestre conserve la vie du corps. C'est la doctrine du saint concile de Trente , lorsqu'il enseigne que le très-saint sacrement de l'autel nous délivre des péchés véniels et nous préserve des mortels.

Troisièmement , ceux qui fréquentent la congrégation de la sainte Vierge sont enrichis des grâces par cette divine mère , par les mains de laquelle le Seigneur dispense toutes les grâces. *Mecum sunt divitiæ* , dit-elle , *ut ditem diligentes me*. S. Bonaventure a écrit : *Qui acquirit*

*gratiam Mariæ, agnosceatur a civibus paradisi, et qui habet characterem ejus, adnotabitur in libro vitæ.* Cela s'entend en particulier des confrères de la congrégation de Marie, car on peut dire que celui qui est inscrit sur le registre de la congrégation est inscrit sur le livre de vie, pourvu qu'on persévère à la fréquenter et à en observer le règlement : en effet, à quoi servirait d'être inscrit sur le registre, si l'on ne venait pas à la congrégation, et si l'on y venait sans s'approcher des sacremens, ce qui est le point principal? Il en est qui viennent à la congrégation, non pour honorer la sainte Vierge, mais pour dominer, pour administrer, en sorte qu'ils font naître des éclats et des discussions, comme s'ils se trouvaient dans une maison de jeu. Mieux vaudrait que ceux qui s'y conduisent de la sorte, n'y vinsent jamais.

Je recommande donc à chacun de vous, premièrement de fréquenter la congrégation, et de ne pas la négliger avec légèreté, comme font quelques-uns qui, pour jouer, pour aller se promener, ou pour tout autre motif aussi peu sérieux, omettent d'y venir. Si on leur en demande la raison : Mon père, répondent-ils, des affaires m'ont retenu. Mais mon fils, répliquerai-je, sachez qu'en ce monde de toutes vos affaires la plus importante est le salut de votre ame; si vous la perdez, tout est perdu pour vous. Dites-moi, négligeriez-vous de gagner mille ducats pour vous préoccuper du gain de quelques pièces de monnaie? C'est ainsi, etc. Perdez tout plutôt que votre ame. Quand vient le dimanche, laissez tout, mon frère pour venir à la congrégation. Sachez que la sainte Vierge ne permettra pas que vous en éprouviez du dommage. *Domestici ejus vestiti sunt duplicibus.* (Proverb. xxxi. 21.) Ainsi les serviteurs de Marie ont un double vêtement, ils sont



pourvus de deux trésors, l'un spirituel et l'autre temporel. En outre, je vous recommande, lorsque vous venez à la congrégation, de vous confesser et de communier comme l'indique le règlement ; autrement si vous tombez dans le péché, et que vous ne vous en relevez pas, à quoi servira la congrégation ? En dernier lieu, je vous recommande de venir à la congrégation à la seule fin de faire vos dévotions. Chacun se mettra à sa place, observera l'obéissance, remplira la tâche qui lui est donnée, et n'aura d'autre but, en s'y présentant, que de sauver son âme. Si vous faites ainsi, la mère de Dieu vous protégera quant à l'âme et quant au corps. Mais c'est surtout à l'article si important de la mort que cette divine mère vous assistera. Oh quelle consolation n'est-ce pas à la mort d'avoir servi Marie ! Le P. Binetti rapporte (Perfect. de la S. V. ch. 31.) qu'assistant un mourant qui avait été dévot à la sainte Vierge, celui-ci lui dit avant de mourir : Oh ! mon père, si vous saviez quelle joie j'éprouve d'avoir servi la mère de Dieu ! je ne puis vous expliquer l'allégresse qui me pénètre en ce moment. Et il mourut dans une paix présage du paradis. En mon particulier, j'estime qu'une bonne mort est réservée aux confrères qui auront fréquenté la congrégation de Marie. Le duc de Popoli disait que toutes les grâces qu'il avait reçues de Dieu lui avaient été dispensées par l'entremise de Marie, parce qu'il avait fréquenté la congrégation : à l'article de la mort, il appela son fils, et lui dit : Mon fils, fréquentez la congrégation de la sainte Vierge, c'est le plus bel héritage que je puisse vous laisser et je vous le laisse.

## Acte de remerciement et de promesse à la sainte Vierge,

Voici le moment, mes frères, de vous prosterner tous aux pieds de Marie, et de lui promettre de ne plus négliger la congrégation. Que chacun dise après moi : O ma souveraine et ma mère, je devrais brûler à présent en enfer ; c'est à votre intercession que je dois d'en avoir été préservé jusqu'ici, recevez-en ce matin nos actions de grâces ; je vous demande pardon pour toutes les fois que j'ai négligé, sur de légers motifs, de venir à la congrégation. Que de péchés j'aurais évités si j'y étais venu ! Pardonnez-moi, ô ma mère, et priez votre fils de me pardonner toutes les offenses que je lui ai faites. Oui, mon Sauveur, à cause des mérites infinis du sang que vous avez répandu pour moi et pour l'amour de Marie, pardonnez-moi, car je me repens, etc. Mais faisons la promesse, et que chacun ajoute : Mère de mon Dieu, je vous promets que dorénavant, à moins d'une absolue nécessité, je ne négligerai plus la congrégation ; je vous le promets et je me sou mets à toute espèce de châtimens si je trahis ma parole. Et vous, ô souveraine du monde, secourez-moi dans tous mes besoins, et spécialement dans tous les dangers où je me trouverai d'offenser Dieu. (Mais vous, invoquez-la alors, et certes elle vous secourra.) Surtout, ô ma mère, ne m'abandonnez pas à l'heure de ma mort, assistez-moi en ce moment, et faites que je meure sous votre égide, etc. Allons, mes frères, soyez fidèles à la promesse que vous avez faite ce matin à Marie, et de sa part je vous promets, à mon tour, qu'elle vous aidera pendant votre vie et à votre mort. Venez l'honorer dans cette chapelle, et elle vous portera un jour en paradis

pour y régner avec elle. Je veux en, outre, vous bénir de la part de Marie, pour que vous vous souveniez de la parole que vous lui avez donnée. (Le prédicateur donnera alors la bénédiction avec le crucifix.)

Il sera très-utile encore pour le profit des ames d'établir en l'honneur de cette divine mère une congrégation secrète des confrères les plus fervens. J'indiquerai en abrégé les exercices qui se pratiquent dans cette secrète association. 1° On fait une demi-heure de lecture. 2° On récite les vêpres et complies du Saint-Esprit; 3° les litanies de la sainte Vierge, pendant lesquelles les confrères se soumettent à quelque mortification, comme de tenir la croix sur les épaules, et autres semblables. 4° On fait un quart-d'heure de méditation sur la passion de Jésus-Christ. 5° Chacun s'accuse des fautes commises contre le règlement, et reçoit une pénitence du recteur. 6° Un confrère donne lecture des bouquets de mortification de la semaine qui vient de finir, et annonce les neuvaines qu'on doit faire, etc. A la fin on prend la discipline l'espace d'un *Miserere* et d'un *Salve*, et chacun baise les pieds du crucifix posé sur les marches de l'autel. Le règlement exige que chaque confrère fasse tous les jours; 1° l'oraison mentale; 2° la visite au saint-sacrement et à la sainte Vierge; 3° l'examen de conscience le soir; 4° la lecture spirituelle; 5° qu'il évite les jeux et les conversations mondaines; 6° qu'il communie fréquemment et fasse quelque mortification avec la chaîne, la discipline, etc; 7° qu'il recommande à Dieu chaque jour les ames du purgatoire et les pécheurs; 8° qu'il visite les confrères malades.

## § III.

## Discours pour les filles dévotes.

Saint Ignace martyr, écrivant à ses disciples, ne cessait de les exhorter à veiller spécialement à ce que les vierges fussent constantes à tenir la promesse qu'elles avaient faite à Jésus-Christ de leur virginité, qui est un don si précieux devant Dieu. La milice des vierges consacrées à l'amour du divin époux est appelée par S. Cyprien la partie la plus noble de l'Église : *Illustratur portio gregis Christi*. (S. Cypr. de disc. et lab. virg.) Plusieurs pères, comme S. Ephrem, S. Ambroise, S. Chrysostôme, S. Cyprien et autres, ont écrit des ouvrages entiers à la louange de la virginité. Le Seigneur a été jusqu'à faire des miracles pour défendre la pureté des vierges. Ce que j'ai dit a pour but de montrer que ce n'est pas une œuvre inutile, mais au contraire une œuvre agréable à Dieu, que celle des prêtres qui travaillent à exhorter les jeunes filles à consacrer à Dieu leur virginité. Aussi est-ce la coutume dans nos missions, que le matin d'un des derniers jours, dans un lieu retiré, un missionnaire assisté d'un autre prêtre avancé en âge, fasse à toutes les jeunes filles un sermon sur ce point.

## Exemple de ce sermon.

Mes sœurs, je n'ai pas l'intention de vous expliquer en ce moment les avantages et les biens réservés aux filles qui consacrent leur virginité à Jésus-Christ; je veux seulement vous les indiquer : Premièrement, elles deviennent aux yeux de Dieu belles comme les anges du ciel. *Erunt*

*sicut angeli Dei in cælo.* (Matth. xxii. 30.) Deuxièmement, une fille qui quitte le monde et se dévoue à l'amour de Jésus-Christ, devient l'épouse du Sauveur. L'Évangile appelle notre divin Sauveur père, maître, ou pasteur des âmes ; mais quand il s'agit des vierges, il reçoit un nom plus doux, il est appelé époux. *Exierant obviam sponso.* (Matth. xxv. 1.) Or, avant de s'établir dans le monde, une fille avisée et prudente s'informe d'abord avec soin quel est, de tous ceux qui prétendent à sa main, le plus noble et le plus riche. Informons-nous donc auprès de l'époux des Cantiques, qui connaît assurément les mérites du céleste époux, de ce qu'il est. Dites-moi, ô divine épouse, quel est-il le bien-aimé qui, de toutes les femmes, vous rend la plus heureuse ? *Dilectus meus*, répond-elle, *candidus, et rubicundus, electus ex millibus.* (Cant. v. 10.) Mon bien-aimé, dit-elle, est éclatant de blancheur par sa pureté, et animé des plus vives couleurs par l'amour dont il brûle ; en un mot, il est si beau, si noble et tellement rempli de douceur qu'il se rend le plus aimable de tous les époux. Elle avait donc raison, l'illustre Vierge sainte Agnès, suivant ce que rapporte S. Ambroise (Lib. de Virg.), de répondre, lorsqu'on lui offrit pour époux le fils du préfet de Rome, qu'elle avait trouvé un parti bien plus avantageux : *Sponsum offertis ? Meliorem reperi.* Sainte Domitille, nièce de l'empereur Aurélien, fit la même réponse à quelques femmes qui voulaient lui persuader qu'elle pouvait bien épouser le comte Aurélien, puisqu'il consentait à ce qu'elle restât chrétienne. Mais, dites-moi, reprit la sainte, si l'on offrait à une fille, d'un côté un monarque, et de l'autre un paysan, quel est celui qu'elle choisirait pour époux ? Renoncer au roi du ciel pour épouser Aurélien serait une folie ; je ne la ferai point. Aussi, pour

demeurer fidèle à Jésus-Christ, à qui elle avait consacré sa virginité, elle se laissa avec joie brûler vive, supplice que lui fit subir un barbare amant. (Croiset, année chrétienne, 12 mai.)

Ces épouses de Jésus-Christ, qui pour son amour quittent le monde et le méprisent, deviennent les bien-aimées du Sauveur ; elles sont appelées les prémices de l'Agneau : *Primitiæ Deo et Agno*. (Apoc. xiv, 4.) Pourquoi ? Parce que, dit le cardinal Hugues, de même que les premiers fruits sont plus agréables que les autres, de même les vierges sont plus chères à Dieu que les autres personnes. L'époux divin se plaît entre les lis : *Qui pascitur inter lilia*. (Cant. i. 16.) Et quels sont les lis, sinon ces saintes filles qui consacrent leur virginité à Jésus-Christ ! Le vénérable Bède dit avec raison que le chant des vierges, c'est-à-dire les louanges qu'elles adressent au Seigneur, conservant intact le lis de leur pureté, est plus agréable à Dieu que le chant de tous les saints. Aussi, l'Esprit-Saint dit-il qu'il n'y a point de prix qui puisse compenser le trésor de la virginité. *Non est digna ponderatio continentis animæ*. (Eccl. vi. 15.) C'est pour cela que le cardinal Hugues fait observer qu'on dispense bien des autres vœux, mais non pas du vœu de virginité, parce que tous les trésors de la terre ne peuvent égaler le prix de la virginité. Aussi les docteurs mêmes disent que la sainte Vierge aurait été disposée à renoncer à la suprême dignité de mère de Dieu, plutôt qu'à perdre le joyau de sa virginité. Personne sur la terre ne peut se faire une idée de la gloire que Dieu prépare aux vierges, ses épouses, dans le paradis. Les docteurs assurent que les vierges auront dans le ciel leur auréole particulière, qui consiste en une couronne ou en une joie spéciale refusée aux saints

qui n'auront pas conservé leur virginité. Mais venons au principal objet de ce discours.

Telle fille nous dira : Mais, si je me marie, ne puis-je pas aussi me sanctifier ? Je ne veux pas répondre moi-même, je laisserai parler S. Paul ; lui-même établira la différence qu'il y a entre une vierge et une femme mariée : *Mulier innumpta, et virgo, cogitat quæ Domini sunt ut sit sancta corpore et spiritu. Quæ autem nupta est, cogitat quæ sunt mundi, quomodo placeat viro.* Et l'apôtre ajoute : *Porro hoc ad utilitatem vestram dico... ad id quod honestum est, et quod facultatem præbeat sine impedimento Dominum obsecrandi.* (I. Cor. VII. 34. 35.) Premièrement, je dis que les femmes mariées peuvent bien être pures d'esprit, mais non de corps ; les vierges saintes, au contraire, le sont de corps et d'âme, puisqu'elles ont consacré leur virginité à Jésus-Christ : *Sancta corpore et spiritu.* En outre, notez ces paroles : *Quod facultatem præbeat sine impedimento Dominum obsecrandi.* Oh ! que d'obstacles les femmes mariées trouvent à leur sanctification ! plus elles sont nobles, plus elles en rencontrent. Pour se sanctifier il faut que la femme en prenne les moyens, et spécialement qu'elle se livre à l'oraison mentale, qu'elle fréquente les sacremens, qu'elle pense toujours à Dieu. Mais quel temps peut avoir une femme mariée pour penser aux choses de Dieu ? *Nupta cogitat quæ sunt mundi,* dit S. Paul, *et quomodo placeat viro.* La femme mariée doit songer à pourvoir à la nourriture, aux vêtemens de sa famille, à élever ses enfans, à contenter son mari et les parens de son mari ; en sorte, comme le dit le même apôtre, que son cœur est divisé puisqu'il se trouve partagé entre son mari et ses enfans d'un côté, et Dieu de l'autre. Quel temps a-t-elle pour se livrer à l'oraison, pour communier souvent, si elle a tout juste celui

de veiller aux soins de sa maison ? Le mari veut être servi, les enfans pleurent, crient, ou demandent mille choses. Faites donc oraison au milieu de tant de soucis et de troubles ! à peine lui sera-t-il permis d'aller se recueillir à l'église et de communier le dimanche. Restera sans doute la bonne volonté, mais il lui sera fort difficile de vaquer d'une manière convenable aux choses de Dieu. Cette privation sans doute sera pour elle une occasion de mérite, si elle se soumet à la volonté de Dieu qui, dans cet état, n'exige d'elle que résignation et patience; mais au lieu de tant de troubles, sans oraison, sans sacremens, il lui sera très-difficile d'avoir cette vertueuse patience et cette résignation.

Plût à Dieu que les femmes mariées ne fussent pas exposées à d'autre mal que celui d'être privées de faire leurs dévotions; mais le plus grand mal de tous est le danger où ces pauvres femmes sont continuellement de perdre la grâce de Dieu, en se trouvant avec les frères ou les autres parens ou amis de leur mari, soit dans leurs propres maisons, soit au dehors. Les jeunes filles ne le soupçonnent pas, mais les femmes mariées le savent bien, elles qui affrontent tous les jours ces périls, et les prêtres à qui elles se confessent le connaissent aussi. Laissons de côté les misères que subissent toutes les femmes mariées : les mauvais traitemens d'un mari, les peines que causent les enfans, les soins domestiques, l'assujétissement aux belles-mères, aux belles-sœurs, les douleurs de l'enfantement (qui compromettent toujours la vie), les jalousies, les scrupules de conscience touchant l'éducation des enfans; tout cela excite une continuelle tempête au milieu de laquelle la femme mariée vit en gémissant. Dieu veuille qu'au moins dans cette tempête elle ne perde pas son ame, en sorte



qu'elle ne souffre pas un enfer dans cette vie, et un second dans l'autre ! Telle est la destinée que se préparent les filles qui entrent dans le monde. Comment, dira-t-elle, parmi toutes les femmes mariées n'y en a-t-il pas une de sainte ? Oui, répondrai-je, il y en a, mais quelle est-elle ? c'est celle qui se sanctifie au milieu de ces martyres, en souffrant tout pour Dieu, sans murmure et avec une grande patience. Mais combien y a-t-il de femmes mariées aussi parfaites ? Elles sont rares ; et si vous en trouvez quelqu'une, vous l'entendrez toujours regretter amèrement d'être entrée dans le monde au lieu de se consacrer à Jésus-Christ. De toutes les femmes mariées vraiment pieuses, que j'ai vues, je ne me souviens pas d'une seule qui fût contente de son sort.

Le véritable bonheur est donc réservé aux filles qui se consacrent à Jésus-Christ. Elles ne courent pas les dangers auxquels les femmes mariées sont nécessairement exposées ; elles ne sont liées d'affection ni à des enfans, ni à des hommes mortels, ni à des biens, à des parures, à des galanteries ; tandis qu'une femme mariée est obligée de s'orner et de se vêtir avec soin pour plaire à son mari, la fille qui se donne à Jésus-Christ n'a besoin que d'une méchante robe qui la couvre ; elle scandaliserait même en recourant à la parure. De plus, les vierges n'ont pas le souci du ménage, des enfans, du mari ; toutes leurs pensées, tous leurs soins sont de plaire à Jésus-Christ, à qui elles ont consacré leur ame, leur corps, et tout leur amour. Ce qui fait qu'elles ont l'esprit plus libre pour s'occuper de Dieu, et plus de temps pour se livrer à l'oraison et pour fréquenter la sainte table.

Mais examinons les excuses qu'alléguent les filles qui ne sont pas embrasées de l'amour de Jésus-Christ. Celle-ci

dira : Je renoncerais au monde si je pouvais entrer dans un monastère, ou si du moins il m'était permis d'aller tous les jours à l'église pour y faire mes dévotions ; mais je ne saurais vivre dans une maison où des frères méchans me maltraitent, où de leur côté mes parens m'empêchent d'aller à l'église. Mais je vous demanderai si vous prétendez quitter le monde, pour mener une vie commode ou pour vous sanctifier, pour faire votre volonté ou celle de Jésus-Christ ? Si vous le quittez pour vous sanctifier, et pour plaire à Jésus-Christ, je vous adresserai une autre question : Dites-moi, en quoi consiste la sainteté ? La sainteté ne consiste pas à demeurer dans un monastère, à être toute la journée à l'église mais à faire oraison, à communier quand on le peut, à obéir, à servir dans la maison, à vivre dans la retraite, à supporter les fatigues et les mépris. Et si vous entrez dans un monastère, quelles seront pensez-vous vos occupations ? Croyez-vous que vous serez toujours au chœur ou dans votre cellule, que vous ne quitterez que pour aller au réfectoire ou à la promenade ? Dans un monastère, il y a des heures fixées pour l'oraison, la messe et la communion ; mais le resté du temps est employé par les religieuses au service de la maison, surtout par les converses, qui n'ayant point au chœur, sont destinées au travail, et ont par conséquent moins de loisir pour prier. Toutes s'écrient : un couvent, un couvent ! Oh qu'il est plus facile à une fille chrétienne de prier et de se sanctifier chez ses parens, s'ils sont pauvres, que dans un monastère ! Combien, je le sais par expérience, se sont repenties d'être entrées au couvent, surtout s'il est nombreux, car les pauvres converses y ont alors à peine le temps de réciter le rosaire ! Mon père, dites-vous, les exigences de mon père et de ma mère, les mauvais traitemens de mes frères, ne me permettent pas

de rester à la maison. Eh bien, entrez dans le monde, personne ne vous y maltraitera-t-il ? Une belle-mère, des belles-sœurs, des enfans insolens, un mari ! Mon Dieu ! n'y eût-il que cela, pourriez-vous mes chères filles, supporter les mauvais traitemens d'un mari, qui dans le principe aura fait de grandes promesses, et qui, peu de temps après, ne sera plus un mari, mais un tyran qui vous traitera, non en épouses, mais en esclaves. Interrogez toutes les femmes mariées, et elles vous affirmeront la vérité de mes paroles. Mais, sans le demander, vous-mêmes vous l'avez appris par l'exemple de vos mères. Du moins, quand vous vous serez consacrées à Dieu, si vous souffrez quelque peine à la maison, vous les souffrirez pour l'amour de Jésus-Christ, et Jésus-Christ rendra ces croix douces et légères. Mais quelle peine de souffrir, et de souffrir pour le monde, sans l'avoir mérité ! Courage donc, si Jésus vous appelle à son amour, s'il vous veut pour ses épouses, il saura vous combler de joie et vous consoler au milieu des souffrances.

Mais il ne vous consolera qu'autant que vous l'aimerez et que vous vivrez en épouses fidèles. Écoutez donc quels moyens vous devez prendre pour vivre en véritables épouses de Jésus-Christ, et pour vous sanctifier. Pour qu'une vierge se sanctifie, il ne suffit pas qu'elle conserve sa virginité, et qu'on lui donne le nom d'épouse de Jésus-Christ; il faut qu'elle en pratique les vertus. L'Évangile consacre le ciel aux vierges, mais à quelles vierges ? Ce n'est pas aux vierges folles, mais aux vierges prudentes. Celles-ci furent admises aux noces, celles-là virent la porte se fermer sur elles, et entendirent cette parole terrible de l'époux : *Nescio vos*; vous êtes vierges, mais je ne vous reconnais pas pour mes épouses. Les véritables épouses de Jésus-Christ suivent leur époux partout où il va. *Sequuntur agnum quo-*

*cumque ierit* (Apoc. XIV, 4.) Qu'est-ce que marcher à la suite de l'époux ? Saint Augustin dit que c'est imiter ses vertus en le suivant d'ame et de corps. Après lui avoir consacré votre corps, il faut que vous lui consacriez tout votre cœur, de façon que votre cœur soit tout appliqué à l'aimer. Il est donc nécessaire que vous preniez les moyens pour être exclusivement à Jésus-Christ.

Le premier moyen est l'oraison mentale à la quelle vous devez souvent vous livrer. Mais ne croyez pas que, pour faire oraison, il soit nécessaire de demeurer dans un monastère ou d'être toute la journée à l'église. Si, dans vos maisons, il y a souvent du bruit et du trouble à cause des personnes qui les fréquentent, néanmoins, quand on a une ferme volonté, on sait bien trouver le lieu et le temps pour prier, par exemple, lorsque la maison est plus tranquille, ou le matin avant que les autres se lèvent, ou le soir quand ils se couchent. La prière n'exige pas non plus qu'on soit toujours à genoux ; on peut prier en travaillant et même en marchant (quand on n'a pas d'heure plus commode). Il suffit pour cela d'élever son esprit à Dieu, de penser à la passion de Jésus-Christ, ou à tout autre sujet de dévotion.

Le second moyen est la fréquentation des sacremens de pénitence et d'eucharistie. Relativement à la confession, il faut que chacune choisisse un directeur à qui elle obéisse entièrement, autrement elle tomberait dans l'égarement. Le confesseur doit seul décider relativement à la communion, il faut seulement la désirer et la demander. Ce pain céleste exige la faim. Jésus-Christ veut être désiré. La fréquente communion rend ses épouses fidèles, et elle conserve spécialement leur pureté. L'eucharistie maintient dans l'ame toutes les vertus ; mais elle a particulièrement pour

effet de conserver intacte la virginité, suivant le prophète, qui a dit de ce sacrement : *Frumentum electorum et vinum germinans virgines.* (Zach. ix. 17.)

Le troisième moyen est la retraite et la prudence : *Sicut lilium inter spinas, sic anima mea inter filias.* (Cant. xi. 2.) Une fille qui prétend rester fidèle à Jésus-Christ au milieu des conversations, des jeux et des autres distractions du monde, veut l'impossible; elle ne sera fidèle qu'au milieu des épines de l'abstinence, des mortifications, en mettant avec les hommes une réserve et une modestie extrême dans ses regards et ses discours, mais en employant même s'il le faut une grande sévérité et de la rudesse : ce sont là les épines qui conservent les lis, c'est-à-dire les saintes filles, autrement elles se perdent. Le Seigneur dit que les joues de son épouse sont belles comme celles de la tourterelle : *Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis.* (Cant. i. 6.) Pourquoi? Parce que la tourterelle fuit par instinct la compagnie des autres oiseaux, et se tient toujours seule. Une vierge ne paraîtra donc belle aux yeux de Jésus-Christ qu'autant qu'elle aimera la solitude, et qu'elle cherchera toujours à se dérober aux regards des hommes pour vivre inconnue. S. Jérôme appelle le Seigneur un époux jaloux : *Zelotes est Jesus.* Voilà pourquoi il n'aime pas à voir une vierge, qui s'est vouée à son amour, chercher à paraître et à captiver les hommes. Les vierges saintes demandent plutôt à devenir laides pour ne pas être désirées, et les fastes de l'Église citent de beaux exemples de vierges qui se sont défigurées. Mais s'il n'est pas permis à toutes de se défigurer ainsi, puisque ces vierges ont agi par l'inspiration du Saint-Esprit, toujours est-il que l'amour de Jésus-Christ les portait à ne point se laisser désirer des hommes. Les autres vierges chrétiennes doivent donc au

moins garder la modestie et se montrer le moins possible à leurs regards. S'il arrivait qu'une vierge reçût, par violence et sans qu'il y eût de sa faute quelque affront, elle n'en serait certainement pas moins pure qu'auparavant. C'est là ce que répondit sainte Luce au tyran qui la menaçait de la faire déshonorer : Si vous m'outragez, dit-elle, contre ma volonté, vous ne ferez que me procurer une double couronne. Mais écoutez : Quand une vierge est modeste et réservée, les hommes n'osent pas la tenter.

Le quatrième moyen pour conserver la pureté est la mortification des sens. S. Basile dit : *Nulla in parte mœchari convenit virginem, non lingua, non aure, non oculis, non tactu, multoque minus animo.* (S. Bas. de vera virg.) Une vierge pour se conserver pure, doit être chaste par sa langue, elle doit parler toujours avec modestie; elle ne doit parler aux hommes que par nécessité, et en peu des mots; chaste par ses oreilles, en évitant d'écouter des discours purement mondains; chaste par ses yeux en les tenant ou fermés ou baissés vers la terre en présence des hommes; chaste par le toucher, en se soumettant à cet égard à une stricte réserve, tant avec les autres qu'avec elle-même, et par dessus tout chaste d'esprit, en s'efforçant de résister à toutes les pensées impures, en invoquant aussitôt le secours de Jésus et de Marie. Pour y parvenir, elle mortifiera son corps par les jeûnes, les abstinences, les disciplines, les chaînes; mais elle ne s'y soumettra que de l'avis de son confesseur, autrement ces pratiques nuiraient bientôt à son ame, en lui inspirant de l'orgueil. S'il ne lui est pas permis d'accomplir ces pénitences sans l'avis de son confesseur, du moins elle doit les désirer et les lui demander, sans quoi le directeur ne voyant pas sa pénitente lui en marquer le désir, ne les lui donnera pas. Jé-

sus est un époux de sang, il a épousé nos âmes sur la croix où il a répandu tout son sang pour elles : *Sponsus sanguinis tu mihi es.* (Exod. iv. 25.) Aussi les épouses qui l'aiment chérissent les souffrances; elles reçoivent les tribulations, les infirmités, les douleurs, les mauvais traitemens, les injures, non-seulement avec patience, mais avec allégresse. C'est ainsi que l'on entend ce passage de l'écriture, que les vierges suivent l'agneau partout où il va : *Sequuntur agnum quocumque ierit.* (Apoc. xiv. 4.) Elles suivent Jésus Christ leur époux et le bénissent avec joie partout où il va, dans les opprobres, dans les tourmens, comme l'ont fait tant de vierges saintes qui ont été à la torture et à la mort avec un saint empressement et une vive allégresse.

Enfin mes sœurs, pour persévérer dans cette sainte vie, il faut vous recommander souvent et avec instance à la reine des vierges, à Marie. C'est par son entremise que se traitent et se concluent ces noces divines; c'est elle qui conduit les vierges à son fils pour qu'il les épouse : *Adducentur virgines post eam.* (Psalm. XLIV. 15.) C'est elle enfin qui rend fidèles ces épouses choisies : sans l'assistance de Marie, elles abandonneraient leur époux.

#### Prière à Jésus-Christ.

Le prédicateur ayant fait mettre toutes les filles à genoux aux pieds du crucifix ou d'une statue de l'enfant Jésus, si elle paraît plus convenable pour ce sermon, continuera ainsi : Courage, vous qui voulez ne plus appartenir au monde, mais à Jésus-Christ (je parle à celles qui se sentent appelées par ce divin époux à quitter le monde

pour son amour); je ne vous demande pas de faire ce matin le vœu de chasteté perpétuelle; vous le ferez plus tard, si Dieu vous l'inspire, et du consentement de votre confesseur; je veux seulement que, par un simple acte, sans caractère obligatoire, vous remerciez Jésus-Christ de la grâce qu'il vous fait de vous appeler à son amour, et que vous vous offriez entièrement à lui en cette vie. Dites donc après moi : Aimable Jésus, mon Dieu, mon rédempteur, qui avez donné votre vie pour votre chétive créature, souffrez que j'ose vous appeler mon époux, puisque je sens que vous m'appellez à cet honneur. Comment pourrais-je vous remercier de cette grâce : je devrais être maintenant en enfer, et vous, au lieu de me châtier, vous m'appellez à devenir votre épouse. Oui, ô mon époux, je quitte le monde, j'abandonne tout pour votre amour, et je me donne à vous entièrement et sans réserve. Le monde! le monde! O Divin Jésus, dorénavant soyez mon seul bien, mon unique amour. Je vois que vous voulez posséder mon cœur tout entier. Oubliez tous les dégoûts que je vous ai causés par le passé; je m'en repens de toute mon âme : que ne suis-je mort plutôt que de vous avoir offensé! Pardonnez-moi, enflammez-moi de votre saint amour, et prêtez-moi votre appui pour que je vous sois fidèle et que je ne vous abandonne plus. Vous, ô mon époux, vous vous êtes donné tout à moi; je me donne tout à vous. Mon aimable souveraine, ma mère ô Marie, liez et enchaînez mon cœur à Jésus-Christ de manière qu'il ne puisse plus s'en séparer, etc. Le prédicateur donnera, en terminant, la bénédiction avec le crucifix, et ajoutera : Je veux maintenant vous bénir, et par cette bénédiction vous unir à Jésus-Christ, afin que désormais vous ne vous en sépariez plus. Et vous, pendant que je



vous bénirai, élevez votre cœur vers Jésus-Christ, en lui disant : Doux Jésus, mon époux, dès aujourd'hui je veux vous aimer seul, et n'aimer rien que vous.

-----

---

## CHAPITRE IX.

### DES EXERCICES DE DÉVOTION QU'ON DOIT RECOMMANDER DE PRATIQUER APRÈS LA MISSION.

---

#### § 1<sup>er</sup>.

Exercices généraux pour les fidèles.

Il faut recommander au peuple :

I. La méditation en commun dans l'église; on pourra la faire aisément le matin, pendant la première messe, de la manière suivante : Un prêtre, ou simplement un clerc, lira, avant que la messe ne commence, les actes préparatoires indiqués dans le livre, puis un point très-court de méditation : la messe commencera immédiatement, et le peuple méditera le point qu'on aura lu. Après la consécration, on lira un autre point, et à la fin de la messe, on récitera les actes des vertus théologales, également indiqués dans le livre. On recommandera, de plus, au prêtre chargé de la méditation, de ne pas la développer lui-même, mais de la lire. Il est vrai que beaucoup de prêtres auraient le talent de la faire; mais si un prêtre prenait cette habitude, il en résulterait deux inconvénients. Le premier qu'en développant la méditation, il se laisserait entraîner à parler tout le temps, de sorte que le peuple s'accoutumerait, non à méditer, mais à écouter; et si quel-

qu'un ne pouvait venir à l'église et n'avait personne pour lui faire la méditation, ne sachant y suppléer de son propre fonds, il cesserait cet exercice. Le second inconvénient, c'est que le prêtre ne pouvant ou ne voulant pas toujours y assister, en son absence cette utile dévotion n'aurait pas lieu. Cela est arrivé en certains endroits, où le prêtre avait commencé chaque jour la méditation au peuple ; puis, soit que le prêtre s'ennuyât d'une telle charge, celui-ci l'avait abandonné, ce qui entraîna la suppression de la méditation en commun. On aura donc soin de lire la méditation à haute voix et lentement, afin que tous l'entendent et la comprennent. On recommandera vivement aussi de ne jamais omettre ce pieux et profitable exercice, encore bien qu'il y assiste peu de monde, comme cela arrive souvent, car il suffit qu'il s'y trouve quelques fidèles persévérans.

II. Il faudra recommander la visite au saint-sacrement ; elle se fera de la sorte : Un prêtre, revêtu du surplis et de l'étole, exposera le saint ciboire, entouré de six cierges allumés, et il lira les actes des vertus théologiques, tels qu'on les voit dans le petit livre composé pour cette visite. On la retardera jusqu'à l'heure où le peuple est de retour des champs. Ensuite on lira les actes de la visite, dans un petit livre fait pour cet objet.

III. On recommandera, comme une utile dévotion, la visite des croix.

IV. La prière pour les agonisans, dont il a été question plus haut ; c'est-à-dire que, lorsque quelqu'un se trouvera à l'agonie, on sonnera cinq coups de la grande cloche, et chacun dira trois *Pater* et *Ave* pour l'heureux passage de cette ame.

V. On recommandera les exercices de dévotion relatifs

aux filles, que l'on fera chaque dimanche, dans quelque église ou chapelle, de la manière suivante : D'abord on récitera le rosaire, qu'on terminera par un pieux cantique; puis le prêtre fera une courte instruction sur les choses que les filles devront pratiquer durant la semaine, d'après les règles exposées plus bas. Il leur apprendra à faire l'oraison mentale, les actes pour la communion, pour la visite au saint-sacrement, pour la messe, même pour le temps du travail, en élevant souvent son cœur à Dieu. Il les instruira encore sur les vertus de la mortification, de l'humilité, de la patience, et surtout de la prière, en leur apprenant à se recommander à Dieu le matin, le soir, dans la journée, particulièrement dans les tentations, en invoquant alors, à plusieurs reprises, les saints noms de Jésus et de Marie, jusqu'à ce que la tentation ait cessé. Après cette instruction, on récitera le chapelet de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. On finira par un petit sermon ou courte méditation, qui ne durera qu'un quart d'heure environ, y compris l'acte de contrition. La matière du sermon ou de la méditation devra être ordinairement le péché, la mort, le jugement, l'enfer, le paradis, l'éternité, la passion de notre Seigneur; le sermon fini, on les enverra toutes ensemble faire la visite au saint-sacrement et à la sainte Vierge, à la suite de laquelle elles rentreront au logis. Tout cet exercice ne durera qu'une heure et demie. Le prédicateur désignera deux filles plus âgées qu'il chargera de précéder les autres, de commencer le rosaire et de noter celles qui manqueraient, pour en avertir leurs mères. Il désignera encore deux zélatrices, qui auront soin de prévenir le prêtre des fautes de celles qui se conduisent mal, pour qu'il puisse les reprendre ou leur faire des reproches.

## Réglement pour les filles de la congrégation.

1° Le matin en se levant, chacune rendra grâces au Seigneur, et lui offrira tout ce qu'elle doit faire ou souffrir dans la journée. Ensuite, elle dira trois *Ave* pour prier la sainte Vierge de lui accorder sa protection pendant ce jour et de la préserver du péché. 2° Elle fera la méditation pendant une demie ou au moins un quart-d'heure sur la passion de Jésus-Christ ou sur quelque vérité éternelle. Elle fera cette méditation à l'heure et dans le lieu le plus convenable pour elle, à l'église ou à la maison. 3° Le soir, elle fera l'examen de conscience, avec les actes de foi, d'espérance, d'amour, de contrition, et avant de se mettre au lit, elle dira trois autres *Ave* pour se placer sous la protection de Marie. 4° Elle communiera chaque dimanche, et plus souvent si elle peut, mais toujours de l'avis de son directeur. 5° Pour honorer Marie, elle récitera chaque jour le chapelet, jeûnera le samedi au pain et à l'eau, ou du mieux qu'elle pourra, et pendant les neuvaines des sept fêtes de la sainte Vierge, comme le prédicateur l'indiquera. 6° Elle se tiendra toujours dans la retraite, évitant d'assister aux festins et aux fêtes, de fréquenter les maisons d'autrui, même celles de ses propres parents. Elle s'abstiendra strictement de plaisanter et de rire avec les hommes, et même de leur parler; quand il le faudra, que ce soit par nécessité, en peu de mots et les yeux baissés. Elle ne se tiendra point à la fenêtre avec affectation, ni assise devant la porte de la maison, et ne chantera aucune chanson profane. 7° Elle gardera le silence à l'église et dans les rues, et fera une heure de silence à la maison. 8° Elle s'habillera avec

modestie d'une robe de couleur obscure, en se couvrant la tête et les yeux, lorsqu'elle sera à l'église ou dans les rues. Elle ne portera ni or, ni bijoux, ni autre objet de vanité. 9° Elle évitera tous péchés véniels faits avec réflexion, spécialement le mensonge, les imprécations, les impatiences; elle supportera en paix les fatigues, les injures, les adversités, en disant alors: Jésus, mon Dieu, ainsi soit-il, pour votre amour; sainte Vierge, donnez-moi la patience, Dieu vous bénisse, etc. 10° Elle obéira à son confesseur pour tout ce qui regarde son ame, et à ses parens pour ce qui regarde le gouvernement de la maison; nous disons le gouvernement, car si les parens voulaient la marier par force, elle ne serait pas tenue de leur obéir. 11° A la mort de chaque fille qui fréquentait les exercices, toutes les autres devront faire pour elle cinq communions, et lui appliquer, pendant une semaine, tout le fruit du rosaire

## § II.

### Exercices relatifs aux prêtres.

1° On recommandera aux prêtres du lieu la fréquentation de leur congrégation, où l'on fera d'abord un quart d'heure de lecture, puis un autre quart d'heure d'oraison; à la fin on discutera un cas de conscience. Il serait encore très-utile de faire, pour l'instruction des jeunes prêtres, un exercice de sermons, d'instructions ou d'entretiens, pendant les fêtes de Noël ou la semaine de la Passion. Du moins, on ne manquera pas de discuter le cas de conscience, et de cette manière: d'abord, le pré-

tre désigné à cet effet, traitera quelques questions, il examinera les raisons pour et contre, et pour conclusion il émettra son avis; les autres donneront ensuite le leur, et proposeront des difficultés. Mais, indépendamment du cas de conscience discutée dans la congrégation, il faudrait, s'il est possible, instituer une conférence de morale, dans laquelle, deux ou trois fois par semaine, chacun discuterait à son tour et successivement, les traités les plus importans, par exemple : *de restitutione*, *de contractibus*, *de pœnitentia*, *de matrimonio*, *de censuris*, *de conscientia*, *de legibus*, *de præceptis decalogi*, etc. Il est certain qu'on s'instruirait bien mieux dans ces conférences que dans les études du cabinet; car la morale est une science si vaste, si compliquée, elle embrasse des choses si disparates, que celui qui se borne à l'étudier sans discuter, lira beaucoup, mais retiendra peu : dans la conférence, non-seulement on entend mieux la doctrine, mais elle s'imprime aussi et se fixe mieux dans la mémoire. Par ce travail, beaucoup de prêtres se rendront capables de secourir les âmes, et éviteront en même temps l'oisiveté, qui est ordinairement la perte des prêtres séculiers.

On recommandera encore aux curés ou autres prêtres intruits de faire tous les samedis soir, en l'honneur de Marie, un petit sermon qui se terminera par le récit de quelque grâce accordée par la sainte Vierge à ses serviteurs; on finira par une prière pour lui demander sa protection. On recommandera aussi de faire tous les ans, pour quelque fête de Marie, une neuvaine solennelle, avec l'exposition du saint sacrement et un sermon pour tous les jours de la neuvaine. Les prêtres doivent avoir toujours devant les yeux les promesses que fait Marie à ceux qui engagent les autres à l'honorer, telles qu'on les lit dans

les leçons de son office : *Qui operantur in me, non peccabunt. Qui elucidant me, vitam æternam habebunt.* (Eccli. xxiv, in festo Concept. B. M. lect. 3 in 4. noct.)

---



---

## CHAPITRE X.

### AVIS GÉNÉRAUX POUR LA BONNE DIRECTION DES MISSIONS.

1° Dans les lieux, où plusieurs villages sont bâtis, à peu de distance l'un de l'autre, quelques supérieurs ont l'habitude d'établir la mission au point central; s'imaginant qu'on accourra à cette église de tous les alentours, et que la mission servira ainsi à plusieurs villages à la fois. Cette manière de voir et d'agir de ces supérieurs n'est pas aussi utile qu'ils le pensent; car de semblables missions, loin de servir à aucun des villages voisins, servent à peine à celui où la mission est établie; encore cette mission lui profite-t-elle moins à cause de la confusion qu'amène le concours des auditeurs. Il y a sans doute un grand concours à l'église centrale, parce que les fidèles accourant de plusieurs villages, n'en vint-il que la plus faible partie de chaque localité, forment toujours une multitude; mais d'ordinaire le résultat est médiocre. De semblables missions ne servent qu'à faire dire qu'il y a eu une mission dans le pays, mais dans le fait elle n'y a été que de nom. Voici sur quoi je me fonde : le peuple ne tire de fruit de la mission que par son assiduité à entendre les sermons, à les entendre tous, ou presque tous, dans l'ordre où ils sont prononcés.

Les sermons sur les vérités éternelles, c'est-à-dire sur l'importance du salut, la malice du péché, l'impénitence

finale, etc., avec ceux sur les fins dernières de l'homme, excitent une vive émotion dans les âmes qui croupissent dans le vice et les gagnent à Jésus-Christ. Or, lorsque la mission a lieu dans l'église centrale, qu'arrive-t-il ? Il arrive que la plus grande partie des fidèles appartenant aux villages voisins n'entendent pas tous les sermons ; ils en entendent à peine deux ou trois, car, la mission se donnant hors de leur hameau, il n'y viennent que tour à tour pour ne pas laisser leur maison seule. Puis, pour être plus promptement de retour chez eux, ceux qui sont venus de loin quittent souvent le sermon au point le plus important. D'ailleurs, si de telles missions sont utiles aux âmes pieuses des différents villages, elles ne servent de rien aux autres personnes qui en auraient précisément le plus grand besoin ; car, ayant la conscience embarrassée et de la répugnance pour la parole de Dieu, elles se dispensent aisément de s'y rendre, elles allèguent pour excuse, qu'il faut aller trop loin, que le sermon finit la nuit, qu'il fait froid, que l'église est petite, etc. Mais, lorsque la mission se donne dans leur village même, comme tous s'y rendent hommes et femmes, les pécheurs, quoique à regret, mais par respect humain, et pour n'être pas montrés au doigt en se trouvant seuls en arrière pendant que tous s'empressent d'y courir, y vont également, et Dieu leur touche le cœur ainsi que les missions en fournissent de nombreux exemples.

Je conclus d'après ce qui précède qu'il est bien plus avantageux de donner la mission dans chaque village, encore bien qu'on ne puisse le faire dans tous la même année, que de la donner seulement au point central, parce que, dans tous les villages où elle aura lieu, elle produira beaucoup plus de fruits pour tous, et surtout pour

ceux qui en ont le plus besoin ; d'un autre côté, on pourra espérer que les autres villages se la procureront par émulation les années suivantes, et l'on ne dira plus que la mission leur a été donnée à tous, quand il n'en est rien.

Quand la mission a lieu dans quelque ville ou bourg très-peuplé, s'il y a surtout beaucoup d'habitations éloignées de l'église principale, spécialement si l'église ne peut contenir toute la population, il sera à propos et même nécessaire de donner à la fois différentes missions dans diverses églises. Cette méthode que nous avons suivie dans plusieurs villes, à Nole, à Sarno, etc., surtout à Faggia et à Salerne, où, indépendamment de la mission de la cathédrale, nous avons donné cinq autres missions dans cinq autres églises, a produit beaucoup de fruit. Pour procéder avec ordre, voici comment on s'y prend : on commence d'abord la mission dans l'église principale, où elle dure au moins quinze jours. Pendant cette mission, huit ou dix jours après qu'elle a commencé, on choisit un jour de fête pour ouvrir les petites missions qui se prolongent pendant douze autres jours environ. L'expérience a fait voir que ces petites missions sont quelquefois plus utiles que la grande.

XI. Le supérieur doit faire en sorte qu'il y ait dans chaque mission un nombre suffisant de missionnaires pour entendre les confessions, en le calculant d'après la population du pays, et en songeant que le principal fruit des missions, surtout dans les campagnes, où il y a peu de confesseurs et où ils sont de l'endroit même, consiste à réparer beaucoup de confessions sacrilèges ou nulles, à raison de la grande répugnance qu'éprouvent les pénitens à confesser leurs péchés à une personne qu'ils connaissent et avec qui ils entretiennent des relations journalières.

Monseigneur Falcoja, évêque de Castellamare (qui avait été d'abord un des pieux ouvriers et même le premier directeur de notre congrégation et qui passa quarante ans dans les missions), disait que, quand les missionnaires sont en petit nombre, la mission a pour résultat, en certains endroits, de perdre beaucoup d'ames au lieu d'en sauver; et ce n'est point là un paradoxe, car, les sermons de mission remuant les consciences, ceux qui avant de les entendre étaient tranquilles à cause de leur bonne foi, se trouvent après assaillis par mille doutes. Or, si ces ames ne peuvent pas confier leurs scrupules à des confesseurs étrangers, elles auront de la répugnance à les dire aux confesseurs du lieu, et comme elles se trouveront dans la mauvaise foi à raison de leurs doutes, elles feront des confessions sacrilèges, et la mission aura été l'occasion de leur perte.

Pour moi dans les missions que j'ai ordonnées lorsque je n'avais pas un nombre de missionnaires proportionné à celui des fidèles de l'endroit, je préférais n'y pas donner la mission et aller dans un autre où nos missionnaires devaient suffire, car lorsqu'il est nécessaire de se servir des prêtres du lieu pour confesser, on ne remédie à aucun sacrilège, ou du moins à très-peu. Si un grand nombre d'ames ne pouvant surmonter la honte, continuent de se confesser d'une manière sacrilège à nous autres missionnaires qui ne les connaissons pas du tout et qui devons les quitter bientôt, quel espoir aura-t-on qu'elles vaincraient cette honte en s'adressant aux confesseurs du lieu, leurs voisins, et dont elles sont connues? Qu'on ne dise pas que ces personnes, ayant alors la commodité de se confesser aux étrangers, ne s'adresseront pas à ceux-ci; car une pénitente, en voyant son ancien directeur dans un

confessionnal, aura de la répugnance à lui laisser voir qu'elle s'approche d'un étranger, et elle continuera ainsi à commettre des sacrilèges. C'est pour cela qu'il convient, dès qu'on donne la mission dans un lieu, que l'évêque retire aux prêtres de l'endroit le pouvoir d'entendre les confessions; et si l'évêque ne le fait pas, le chef de la mission en donnant les exercices aux prêtres, devra prier les confesseurs du lieu de vouloir bien, pendant le temps de la mission, laisser à leurs pénitens la liberté de se confesser aux missionnaires, et même de leur en faire une étroite obligation, car il arrive malheureusement que ce sont les personnes auxquelles on ne pense pas qui en ont un plus grand besoin. Les missionnaires prendront garde enfin que, bien qu'il ne soit pas nécessaire de faire faire à tout le monde une confession générale, spécialement quand on est pressé par le temps et par le grand nombre de personnes qu'on doit entendre néanmoins, lorsqu'un pénitent demande à faire une confession générale, et que la nullité ou le sacrilège des confessions précédentes la fait juger indispensable, on doit y consentir et la recevoir avec autant d'exactitude qu'on peut pour le nombre et l'espèce des péchés. Mais quand la nullité des confessions précédentes ne paraîtra pas certaine, le confesseur laissera dire au pénitent tout ce qu'il voudra, et lui demandera ensuite: Vous accusez-vous de toutes les mauvaises pensées, paroles, actions et omissions de votre vie passée? Il faudra prendre garde de lui laisser tout dire, car autrement le pénitent n'ayant pas la satisfaction qu'il désirait avoir de faire une confession générale, irait (comme on le voit souvent) se confesser à un autre missionnaire, ce qui ferait perdre ainsi beaucoup de temps. Les missionnaires auront encore soin, durant la mission

spécialement quand il y aura foule auprès des confessionnaux, de ne pas trop s'arrêter à examiner et à instruire les âmes dévotes pour les faire avancer dans la perfection; on ne peut se préoccuper d'une telle affaire, tandis que les autres attendent le moment d'être délivrées du misérable état de damnation où elles se trouvent.

III. Pendant le sermon ou l'instruction, il est bon que les confesseurs cessent de confesser, parce que d'abord durant le sermon l'éclat de la voix et le bruit du prédicateur empêchent le confesseur de bien saisir les paroles du pénitent, et le pénitent celles du confesseur, d'où il suit que les confessions prennent le double du temps ordinaire, et se font dans le trouble et l'inquiétude. Il est en outre nécessaire, pour que la mission produise de grands fruits, que tout le monde entende le grand sermon, qui est l'exercice le plus important de la mission, et quand on confesse durant le sermon, qu'arrive-t-il? que ce sermon devient inutile, non-seulement aux personnes qui se confessent, mais aussi à toutes les autres qui entourent le confessionnal, parce que par leur désir de s'accuser au plus tôt de leurs péchés, elles ne sont préoccupées que d'entrer les premières au confessionnal, et ne prêtent dès lors que peu d'attention au sermon; d'ailleurs le bruit qu'elles font pour entrer au confessionnal trouble le prédicateur et l'auditoire.

IV. Avant de commencer la mission, pour qu'elle fructifie, il faut avoir soin d'obtenir de l'ordinaire tous les pouvoirs nécessaires, comme le pouvoir d'absoudre de tous les cas réservés à l'évêque, même avec censure, la communication du chapitre *liceat*, et le pouvoir de dispenser des vœux, des juremens et des empêchemens à l'usage du mariage. De plus, on n'entreprendra la mis-

sion dans un lieu que sur la demande qui en aura été faite, au moins par le curé.

V. La mission dure ordinairement douze jours, dont les huit premiers sont consacrés aux sermons de morale et des fins dernières de l'homme, les trois suivants à l'exercice de l'oraison mentale, et le dernier à la bénédiction. Dans les petites localités, elle dure au moins dix jours, dont sept employés aux sermons de morale et de dogme, deux à l'exercice de l'oraison mentale, le dixième à la bénédiction. Cela ne doit néanmoins s'appliquer qu'aux lieux peu peuplés, car dans ceux qui contiennent quatre mille âmes et au-dessus, la mission dure tout le temps nécessaire. Il nous est arrivé de la continuer pendant dix-huit, vingt-quatre et même trente-six jours, comme à Foggia. En un mot, le supérieur la continuera jusqu'à ce qu'il présume raisonnablement que tout le monde s'est confessé.

VI. On ne doit pas renouveler trop fréquemment les missions dans le même lieu; il convient qu'elles se fassent à trois ou quatre ans au moins d'intervalle. Du reste il ne faut pas s'imaginer que, si dans une seconde mission les esprits ne sont pas aussi remués que pendant la première, elle est moins fructueuse, car lorsqu'une mission se donne dans un lieu où il n'y en a pas eu depuis long-temps, elle produit naturellement une plus vive impression que la seconde, qui se fait trois ou quatre ans après. Mais si les esprits sont moins remués, les fruits sont souvent plus grands, car la seconde mission remédie aux rechutes et raffermi entièrement dans le bien ceux qui y avaient persévéré.

Nous terminerons en appelant l'attention sur plusieurs excellens avis ou maximes que le P. Paul Segneri célèbre

missionnaire d'Italie a tracés pour la bonne direction des missions et des missionnaires : 1° On ne doit confesser les femmes qu'au confessionnal. 2° Il ne faudra permettre aucune confession publique, surtout aux femmes, et aucune réparation envers une personne offensée, sans avoir auparavant disposé les parties à la réconciliation. 3° Les confesseurs ne se chargeront pas sans nécessité de faire par eux-mêmes les restitutions de leurs pénitens, et dans le cas où ceux-ci ne voudraient pas se confier à d'autres, ils auront grand soin de tirer un reçu de celui à qui se fait la restitution. 4° Les missionnaires, excepté dans un cas pressant, éviteront de recueillir les aumônes pour les pauvres, et ne se chargeront pas non plus de leur en distribuer aucune, afin de ne pas donner occasion aux troubles et aux calomnies. J'ajoute qu'ils doivent surtout garder de s'ingérer dans les affaires temporelles, car si leur intervention est utile à quelqu'un, elle peut nuire ou déplaire aux autres, occasioner des bruits fâcheux, et faire perdre à plusieurs le fruit de la mission. 5° Les missionnaires ne se partageront pas entre plusieurs maisons pour y prendre leurs repas ou leur repos. 6° Dès que la mission sera terminée, ils partiront sans délai, refusant d'accepter les invitations qui leur seraient faites de rester pour se reposer. 7° Ils ne se troubleront pas à la vue des difficultés que les méchants susciteront pour mettre obstacle au succès de la mission. Ils ne se décourageront pas si dès le principe on les accueille mal, car ils doivent être assurés qu'ils emporteront à la fin l'affection de tous. 8° Ils doivent s'attendre (qu'on n'oublie pas ceci) en récompense de leurs fatigues et de leurs souffrances, aux mépris, à l'ingratitude des hommes, tel est ordinairement la récompense de ceux qui travaillent pour la seule gloire de Dieu.



---

## CHAPITRE XI.

### DEVOIRS DU SUPÉRIEUR DE LA MISSION.

Avant tout, le supérieur tracera l'horaire ou déterminera les heures pour les exercices de la mission, et les autres devoirs de la manière suivante : Lever à six heures du matin. Méditation à six heures et demie. Rentrée à une heure. Instruction et catéchisme (ces deux exercices se font en même temps) à quatre heures. Sermon à cinq heures. Souper à neuf heures et demie. Examen de conscience et coucher à dix heures et demi. Repos à onze heures.

Cet horaire est adopté ordinairement, surtout en hiver qui est la saison la plus convenable pour les missions. Je dis ordinairement, car lorsque le concours des pénitents est très-grand on reste le matin sept heures de suite au confessionnal ; notre usage n'étant pas de confesser l'après-midi, et aucun missionnaire ne peut sortir de l'église sans la permission expresse du supérieur. J'ai ajouté en hiver, parce qu'au printemps on ne prend pas sept heures de sommeil, mais six et demie, à cause d'une heure ou une heure et demie de repos auquel on se livre pendant le jour. On se lève alors à trois heures environ, et on se couche à neuf heures ; demi-heure après le lever, on va à l'église, parce que l'oraison est renvoyée après le repos qu'on prend dans le jour. En hiver, le matin après le lever, et une demi-heure où tous gardent le silence, une autre demi-heure est consacrée à

l'oraison que l'on fait en commun, et ensuite on se rend à l'église.

Pendant le repas, où tous doivent être assis à leur rang, on garde le silence et on lit quelque vie de saint. Chacun en lit un fragment, à commencer par le supérieur, et continuant ainsi suivant l'ordre des places. Au repas du soir, un seul père lira, pendant quelque temps, dans un ouvrage relatif à la sainte Vierge. On prendra garde de n'être pas recherché dans la qualité des alimens ; car rien n'édifie autant le peuple que la mortification et la frugalité des repas des missionnaires ; rien au contraire ne le scandalise autant que de savoir qu'ils se livrent à la bonne chère. Quand une mission a lieu, le peuple s'informe avec soin des mets qu'on leur sert. Dans certains lieux où depuis long-temps il n'y avait pas eu de mission, nous avons trouvé des personnes qui s'étaient scandalisées de ce que les derniers missionnaires ne se refusaient ni de la volaille, ni des fruits choisis, ni des vins étrangers, etc. Dans un autre lieu de ce royaume, la mission fut donnée par des pères, excellens prédicateurs et confesseurs ; mais comme les missionnaires avaient une table trop recherchée, on me dit que leurs travaux produisirent peu de fruits. C'est pour cela que dans nos missions il est d'usage qu'on ne mange à diner, les jours gras, que la soupe et le bouilli, et les autres jours que la soupe et un plat en maigre, et le soir une salade avec quel qu'autre chose, du fromage et des fruits ; seulement, le dernier jour de la bénédiction on sert un plat de plus ; mais jamais de volaille, de gibier, de poissons délicats, de pâtisseries, d'entremets recherchés. A table, chacun servira à son tour, suivant qu'il en sera chargé par le père économé.

Après le diner et le souper, il y aura une demi-heure de

récréation, à la fin de laquelle les missionnaires cesseront leurs délassemens ou leurs discours récréatifs, et chacun s'occupera alors de l'emploi qui lui est confié, et, s'il n'a rien à faire, il s'occupera à confesser jusqu'à l'heure de l'instruction, ou bien à prier ou à étudier. Pendant l'instruction ou le sermon, ceux qui devront prêcher le lendemain s'y prépareront. Du reste, tous les pères (à moins que le supérieur n'ait expressément permis à l'un d'eux de rester à la maison), et surtout les jeunes missionnaires, s'ils ne sont pas occupés, doivent assister à l'instruction, ou du moins au grand sermon. Après le sermon et la discipline, ils se retireront tous à la maison et entendront les hommes qui voudront se confesser jusqu'à l'heure du souper. Dans toutes ces occasions le supérieur donnera l'exemple; spécialement au lever, dès que le signal en sera donné le matin, au coucher, pour le silence, pour les confessions; car, s'il manquait à la règle, son exemple engagerait les autres à la transgresser eux-mêmes sans scrupule, et, ce qu'il y aurait de pis, manquant lui-même, il n'aurait pas la force de les reprendre.

En second lieu, le supérieur assignera à chaque missionnaire les exercices de la mission qu'ils devront faire. Il désignera un père pour le sermon, un autre pour l'instruction, un autre pour la méditation du matin, un autre pour le catéchisme, qui sera ordinairement fait par le clerc : celui-ci sera chargé, en outre, d'avertir les prêtres de l'heure où ils doivent dire la messe, l'un après l'autre, afin qu'ils ne se trouvent pas réduits à la dire plusieurs ensemble au dernier moment. Le supérieur désignera un autre père pour les exercices des prêtres, et un autre pour les exercices séparés des séminaristes, s'il y a un séminaire dans l'endroit; car les séminaristes ne profiteraient

guère en participant à ceux des prêtres. De plus, il désignera un missionnaire pour les exercices des personnes plus distinguées, lesquels se font à part, le matin, dans quelque congrégation ou chapelle. Ces exercices produiront un grand fruit pour les personnes instruites de l'endroit, parce qu'en certains lieux ces personnes se rendent peu à la mission; mais, quand il y a pour elles des exercices particuliers, elles ont coutume d'y venir, et comme on leur parle familièrement et qu'on touche leur cœur, plusieurs se donnent à Dieu, et leur bon exemple entraîne ensuite la réforme de tout le pays. Le supérieur désignera aussi un père pour les exercices dans les monastères de religieuses, s'il s'en trouve dans l'endroit, et si elles le demandent; autrement, il est inutile de s'offrir et de faire aucune démarche dans ce but. Il désignera encore un missionnaire pour les exercices des prisonniers et pour les confesser. Les autres exercices moins importants, savoir : les exhortations, le rosaire, la discipline, etc., seront tour à tour confiés aux missionnaires. Toutefois, le supérieur chargera invariablement un ou deux collaborateurs d'aller confesser les malades qui les feront appeler. Il en désignera aussi un ou deux, surtout au commencement de la mission, pour aller dans les rues inviter le peuple à venir à l'église assister aux instructions. Enfin, au début de la mission, il aura soin de faire visiter les personnes les plus considérables du lieu. Quant à l'évêque, au grand-vicaire, etc., le supérieur leur rendra visite en personne, et s'ils ne se trouvent pas dans l'endroit où se donne la mission, mais dans un lieu voisin, du moins il enverra deux pères pour les visiter et leur demander de bénir les efforts des missionnaires.

En troisième lieu, le supérieur assignera à chacun son

emploi. Il établira un économe qui sera chargé d'administrer la mission, de pourvoir aux provisions du ménage et à toutes les dépenses qui se feront pendant la mission. En outre, il établira un préfet d'église, qui sera chargé de placer la chaire et la statue de la sainte Vierge à côté, de préparer le crucifix, les torches, de procurer les clercs destinés à les porter, de disposer tout pour la communion générale et pour la bénédiction du dernier jour, et de faire faire les croix, ou le Calvaire qui seront plantés. Il établira enfin un préfet des réconciliations, dont le devoir sera de s'informer des inimitiés qui pourraient exister dans l'endroit, pour y faire succéder la paix et le pardon des injures.

---

---

## CHAPITRE XII.

### VERTUS PARTICULIÈRES QUE LES MISSIONNAIRES DOIVENT PRATIQUER PENDANT LA MISSION.

Ces vertus sont : 1° L'obéissance. Sans une obéissance exacte au supérieur de la mission, tout se fera avec désordre, trouble et confusion, la mission ne produira pas de grands fruits ; car si l'on n'obéit pas exactement aux règles et aux ordres du supérieur, il est hors de doute que les exercices seront entremêlés et manqueront quelquefois. La mésintelligence entre le supérieur et ses subordonnés, et entre les subordonnés eux-mêmes, enfante les concurrences, les jalousies, les murmures, qui produisent à leur tour un grand dégoût et des contre-temps. Comment alors la mission tournerait-elle à la plus grande gloire de Dieu ? Un navire dirigé par plusieurs pilotes fait nécessairement un voyage malheureux. Aussi chaque missionnaire doit-il obéir aveuglément et en tout aux ordres du supérieur. On pourra rappeler au supérieur les choses qu'il ignore ou auxquelles il ne fait pas attention ; mais, après lui avoir fait cette représentation, il faut demeurer tranquille, s'abstenir de répliquer, et tout au moins d'engager une discussion ; autrement, cela causerait du trouble au supérieur, on se troublerait soi-même, et quand une fois l'esprit est troublé, on travaille à contre-cœur ; tandis que, pour marcher dans la bonne voie au milieu des travaux des missions, il faut travailler avec tranquillité. 2° L'humilité. Nul ne doit

être assez téméraire pour prétendre à aucun office relevé, ou à l'emploi de prédicateur. Celui-là causerait un grand scandale qui montrerait, directement ou indirectement, le désir de faire le sermon ou l'instruction, ou tout autre exercice qui ne lui aurait pas été confié. Il mériterait d'être rejeté du nombre des missionnaires, ou d'être toujours mis de côté. Il convient plutôt de témoigner du goût pour les exercices les plus humbles, comme de faire le catéchisme, le rosaire, etc. Il est encore mieux de se montrer toujours prêt à entendre les confessions, surtout celles des hommes. J'avertis, en passant, les confesseurs que s'il leur vient des pénitens bien disposés, ils ne doivent jamais les renvoyer pour faire leur examen de conscience, spécialement lorsque ces pénitens sont peu instruits, comme nous l'avons dit dans l'instruction des confesseurs (cap. ult. III, n. 18) : mais le confesseur doit les examiner lui-même, suivant l'ordre des commandemens. En somme, si le travail d'entendre les confessions, n'est pas, dans les missions, un emploi éclatant, c'est le plus important de tous, celui qui procure le plus de gloire à Dieu. La multitude loue le prédicateur et l'honore, le traite de saint, d'excellent missionnaire, lui baise les mains, la robe, et se recommande à ses prières ; celui, au contraire, qui passe neuf ou dix heures par jour au confessionnal, n'est pas même nommé, ni regardé. Mais peut-être ce confesseur oublié acquerrait-il plus de mérite auprès de Dieu en un seul jour, que le prédicateur avec tout l'éclat de ses sermons et toutes ses fatigues, avec les acclamations et les applaudissemens du peuple. Le père Segneri nous avertit sagement que le missionnaire ne doit attendre en compensation de ses sueurs que la gloire de Dieu et le bien des âmes, et pour lui-même les médisances, les mépris, les dégoûts, en ayant soin de

rapporter toujours à Dieu les honneurs qu'on lui fait ; autrement, s'il se réjouit avec complaisance de ses talens et de ses propres éloges, il perdra plus qu'il ne gagnera de mérite par ses travaux, car il entendra cette terrible parole : *Recepisti mercedem tuam*. Enfin, les missionnaires doivent supporter avec humilité le mauvais accueil, ou les autres mépris qu'ils reçoivent des habitans du lieu, sans même s'en plaindre. Le même père Segneri disait que celui qui n'a pas le courage de souffrir les mépris et les amertumes n'est pas propre à devenir missionnaire.

3° La mortification. Chaque missionnaire devra se contenter de la nourriture et du lit qu'on lui donnera, sans exiger autre chose. Celui qui va en mission, doit y aller avec la pensée et le projet, non point de se promener, mais de souffrir pour gagner des âmes à J.-C. Il s'abstiendra de visiter les choses curieuses du pays, à moins que ce ne soit un objet de dévotion, de sortir de la maison pour se distraire, ou de se tenir aux fenêtres du logis qu'il habite. Le peuple regarde les missionnaires comme des saints, comme des hommes morts à toutes les choses de ce monde, comme n'ayant plus ni chair ni sens ; aussi dès qu'une de leurs actions cesse de paraître sainte, elle cause de l'étonnement et scandalise.

4° La piété, surtout dans la célébration de la messe. Tout prêtre, comme nous l'avons dit plusieurs fois, qui offre le St. Sacrifice trop vite et avec peu de dévotion, scandalise le peuple ; mais il serait bien plus grand le scandale que causerait un missionnaire qui imiterait sa conduite. Qu'on ne dise pas qu'en temps de mission il faut abrégé les dévotions pour consacrer plus de temps aux confessions et aux exercices ; car, si les auditeurs ou



les pénitens ne regardent pas un confesseur ou un prédicateur comme un saint, leurs discours ne feront qu'une impression passagère sur leur esprit. Chacun célébrera donc la messe avec la dévotion convenable, et en temps de mission avec plus de piété que de coutume, afin d'édifier le peuple. Et l'on ne manquera pas de faire l'action de grâces après la messe, au moins pendant un quart d'heure, comme notre constitution le prescrit. Mais, dans les missions, ce serait un défaut de la prolonger au-delà d'un quart d'heure, lorsqu'il y a beaucoup de pénitens qui attendent pour se confesser.

5° La modestie. Les missionnaires doivent être très-modestes dans leurs regards et dans leurs paroles. Ils seront attentifs à mettre une grande réserve dans leurs regards, soit à l'église soit dans les rues, et les maisons où il y a des femmes. Ils ne doivent jamais oublier que le peuple observe surtout avec attention si un missionnaire regarde les femmes en face. En un certain lieu, en parlant d'un missionnaire, homme saint, mais qui négligeait cette réserve des yeux, on disait : Il peut être saint, mais il regarde les femmes. On doit être aussi modeste dans ses paroles, et se taire sur les défauts d'autrui ; mais on doit dire du bien de tout le monde, et surtout parler avec estime des religieux et des prêtres. Si l'on entend médire du prochain il faut garder au moins le silence, lorsqu'il est impossible de l'excuser.

6° Les missionnaires seront remplis de politesse envers tout le monde, saluant tous ceux qu'ils rencontreront sur leur chemin fussent-ils des derniers rangs du peuple. Rien n'affectionne plus la multitude aux missionnaires et ne l'attire davantage à Dieu, que de s'en voir saluée et prévenue. Ces attentions, néanmoins, ne doivent avoir lieu que

pour les hommes, et non pour les femmes. Si les missionnaires en rencontrent, ils passeront auprès d'elles les yeux baissés vers la terre; si ce sont des dames d'un rang plus élevé, ils les salueront en se découvrant, mais les yeux toujours baissés. Ils seront donc avec les habitans du lieu pleins de politesse, au point de n'avoir jamais de discussion avec eux, et de leur céder en tout ce qui ne compromettra pas les intérêts de la mission. Outre cette politesse et cette humilité, les missionnaires auront de la gravité; ainsi ils éviteront l'intimité avec quelque personne que ce soit du pays; par conséquent ils s'abstiendront de causer avec les autres de nouvelles ou de choses étrangères au bien de la mission. A plus forte raison s'abstiendront-ils de faire des visites sans nécessité et sans la permission du supérieur.

---

---

## APPENDICE

Dans lequel il est brièvement parlé de cinq objets sur lesquels le prédicateur doit instruire le peuple dans les missions, ainsi que de plusieurs choses nécessaires au salut. — I. De l'amour envers Jésus crucifié. — II. De la dévotion envers sa divine mère. — III. De la nécessité de la prière pour faire son salut. — IV. De la fuite des occasions dangereuses. — V. De la perte des âmes qui, par honte, taisent leurs péchés en confession.

---

### PREMIER POINT.

#### De l'amour envers Jésus crucifié.

1° Dans les missions, on ne traite ordinairement que des quatre fins dernières de l'homme, et d'autres sujets propres à exciter la terreur ; bien peu parlent, si ce n'est en passant, de l'amour que Dieu porte aux hommes et de l'obligation où ils sont de l'aimer. Il est hors de doute que les prédications sur des sujets terribles sont très-utiles, et même nécessaires, pour réveiller les pécheurs endormis dans le vice ; mais il faut être bien persuadé que les conversions opérées par la seule crainte des châtimens divins n'ont pas de durée : elles durent seulement l'espace de temps que se conserve la terreur qu'elles ont inspirée ; mais, lorsque cette terreur se dissipe, l'âme, restée faible à raison des péchés commis, retombe aisément à la moindre tentation. A moins que le saint amour de Dieu

ne pénètre le cœur, il est difficile de persévérer. Telle était la persuasion de S. Pierre d'Alcantara, qui, dans les sermons, où il parlait ordinairement sur des sujets terribles, comme la mort, le jugement et l'enfer, atterrait ses auditeurs, en leur représentant avec quelle rigueur la justice divine frappe les obstinés; mais, en même temps, il tempérerait leur crainte en indiquant les remèdes aux péchés commis, en faisant espérer le pardon par les mérites de Jésus-Christ, suivant les douces promesses qu'il a faites à ceux qui se confient en sa miséricorde; d'autant plus qu'il a voulu tout souffrir et mourir de douleur sur la croix pour obtenir aux pécheurs leur pardon et la grâce de résister à l'avenir aux tentations de la chair et de l'enfer. C'est ainsi que le saint attirait tout le monde à Jésus-Christ, savans et ignorans, et avec un tel concours que là où il prêchait, l'église ne pouvait contenir les auditeurs, et la conversion était générale partout où il se faisait entendre.

Le but principal du prédicateur, dans les missions, doit donc être d'allumer dans tous ses auditeurs le feu de l'amour divin.

2° Mais les sermons spéculatifs, où l'on démontre l'excellence de l'amour divin, n'atteignent point ce but; on n'y parvient qu'en faisant voir l'amour que Jésus-Christ nous a porté pendant sa vie, et spécialement dans sa passion. S. François de Sales dit, à ce sujet, dans son traité de l'amour de Dieu : « L'amour qui ne naît pas de la passion est faible. Un chrétien qui a de la foi, n'entendra pas représenter combien Jésus-Christ a souffert pour le sauver, sans être embrasé de l'amour du Sauveur, et l'on peut, dès-lors, espérer avec raison qu'il persévèrera dans la grâce jusqu'à la mort. »

3° Je citerai à cette occasion ce qu'on m'a raconté d'un célèbre missionnaire. Se trouvant chargé du grand sermon, dans un lieu très-peuplé, il fit, entre autres, un sermon spéculatif sur l'amour de Dieu, et il invita un prêtre très-instruit à venir l'entendre; ce prêtre m'a assuré que c'était un morceau savant, rempli de textes de l'écriture, des saints pères, et de raisons théologiques. Il fut loué du petit nombre d'auditeurs qui le comprirent, mais la majeure partie de l'auditoire n'en retira aucun ou presque aucun fruit, parce qu'elle le comprit mal; certes le résultat eut été beaucoup plus heureux, si le prédicateur se fût borné à exposer familièrement l'amour que nous a témoigné Jésus-Christ en venant au monde souffrir et mourir pour nous.

4° Dans nos missions, et spécialement dans les trois derniers jours, nous ne parlons que de la passion du Sauveur, afin de mettre les âmes en union avec Jésus-Christ. Mais ce n'est pas seulement pendant ces trois derniers jours, c'est chaque jour de la mission, que le prédicateur fera bien d'exciter, de la manière la plus convenable, des sentimens d'amour envers Jésus-Christ. Dans ce dessein, il recommandera à ses auditeurs d'avoir soin chacun de se procurer une image du crucifix, devant laquelle il viendra prier plusieurs fois le jour, et demander les grâces nécessaires, spécialement celle d'aimer Jésus-Christ jusqu'à la mort; c'est par l'intercession de sa divine mère, de l'ange gardien, de tous les saints patrons, qu'ils demanderont cette grâce de l'amour de Dieu, qui comprend toutes les grâces.

5° Il convient aussi que, de temps en temps, le prédicateur enseigne au peuple quelques pieuses maximes, qui doivent être gravées dans le cœur de tout bon chré-

lien, pour le conserver dans la grâce de Dieu et dans la soumission à sa sainte volonté, par exemple : « O Dieu ! » plutôt tout perdre, que de vous perdre. Perdre Dieu, » c'est tout perdre. Y a-t-il quelqu'un qui nous ait plus » aimés que Dieu ? Tout ce que Dieu veut est bien ; ainsi » nous devons tout accepter de lui, etc. » Il est encore utile d'insinuer quelques prières jaculatoires, qui raniment dans l'ame l'amour de Dieu, par exemple : « *Deus meus, et* » *omnia*. Mon Dieu, c'est vous seul que je veux, et rien » de plus. Qui aimerai-je, si ce n'est vous, ô Jésus, qui » êtes mort pour moi ? etc. » Ces affections vives aident beaucoup à tenir allumé dans les cœurs le feu sacré du divin amour.

#### DEUXIÈME POINT.

##### De la dévotion envers la mère de Dieu.

1° Durant la mission, il faut également inspirer souvent la dévotion pour la mère de Dieu. Cette dévotion n'est pas une de celles qu'on appelle de simple surrogation, comme disent plusieurs saints et tous les maîtres de la vie spirituelle ; elle est réputée nécessaire pour le salut éternel, non pas de nécessité absolue, mais au moins de nécessité morale ; aussi il est permis de mal augurer de celui qui est habituellement étranger à une telle dévotion. Il doit nous suffire pour en être convaincus de savoir que l'Église nous fait appeler la sainte Vierge notre espérance ; puisqu'elle l'a fait saluer dans le chœur de toutes les églises, soit cathédrales, soit appartenant aux religieux, par ces paroles : *Spes nostra, salve.*

2° C'est à cela que répondent les paroles suivantes de S. Bernard, quand il appelle Marie : *Plenus aquæductus ut accipiant cæteri de ejus plenitudine.* (Serm. de Aquæduct.) Il dit dans un autre endroit que Jésus-Christ : *Redempturus humanum genus, universon pretium contulit in Mariam.* (de Nativ. B. V.) Ailleurs il ajoute : *Si quid spei nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare.* (Serm. de Nativ. B. V. vel de Aquæduct.) Dans un autre endroit : *Nulla gratia venit de cælo ad terram, nisi transeat per manus Mariæ.* (Serm. in Virg. nat.) Dans un autre : *Sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam.* (Serm. de nat. vel de aquæduct.) D'où le P. Noël Alexandre, fondé sur ce célèbre passage de S. Bernard, a dit : *Vult Deus, ut omnia bona ab ipso expectemus, potentissima Virginis matris intercessione impetranda.* (Epist. 76, t. 4, théol. mor. in calce.) La même pensée est reproduite par le P. Contenson, lorsqu'il dit que personne ne participera au sang de Jésus-Christ que par l'intercession de sa divine mère, mettant ces paroles dans la bouche du Sauveur : *Nullus sanguinis mei particeps erit, nisi intercessione matris meæ.* (Théo., t. 2, l. 10, d. 4, c. 1.) Mais pourquoi devons-nous espérer tous les biens de Dieu par l'entremise de Marie ? Le même S. Bernard en donne la raison, en disant quelque part que c'est parce que Marie a tout pouvoir auprès de Dieu pour en obtenir les grâces que nous désirons, et la bonne volonté envers nous pour nous sauver : *Nec facultas ei deesse poterit, nec voluntas.* (Serm. 1, in Assumpt.) Ailleurs il déclare que Marie est l'unique fondement de son espérance : *Filioli, hæc maxima mea fiducia, hæc tota ratio spei meæ.* (Serm. de Nativ. vel de Aquæduct.) Il nous exhorte, dans un autre lieu, à demander à Dieu au nom de Ma-

rie toutes les grâces que nous désirerons. *Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus, quia mater est.* (Ibid.) Enfin S. Bernard par ces belles paroles nous rend certains de la grâce divine et du salut éternel, si nous persévérons dans la dévotion envers Marie : *Ipsam sequens, non devias; ipsam rogans, non desperas; ipsam cogilans, non erras; ipsa tenente, non corruis; ipsa protegente, non metuis; ipsa duce, non fatigaris; ipsa propitiâ, pervenis.* (Hom. 1, missus.)

3° A ce sentiment de S. Bernard, nous pouvons joindre ce que plusieurs autres saints ont écrit en parlant de Marie. Ainsi S. Ephrem; *Non nobis est alia quam in te fiducia, o Virgo sincerissima.* Saint Bonaventure : *Nullus potest in cælum intrare, nisi per Mariam transeat tanquam per portam.* (Serm. 71, c. 3.) S. Bernardin de Sienne : *Omnia dona et gratiæ, quibus vult, quando vult, et quomodo vult, per ipsius manus dispensatur.* (Serm. 61.) Et ailleurs : *Tu, dispensatrix omnium gratiarum, salus nostra de manu tua est.* (Serm. 1, de Nat. B. V.) S. Pierre Damien : *Nihil tibi impossibile, cui possibile est etiam desperatos in spem salutis relevare.* (Serm. 1, de Nat. B. V.) Il ajoute que le fils honore sa mère en ne lui refusant aucune des choses qu'elle lui demande : *Filius nihil negans honorat.* J'omets mille autres passages de graves auteurs, qui expriment la même pensée, pour ne pas trop étendre cet écrit. Mais de tous ces passages nous sommes en droit de conclure que la dévotion envers la sainte Vierge est non-seulement utile, mais encore moralement nécessaire, comme dit S. Bernard, cité plus haut : *Nulla gratia venit de cælo ad terram, nisi transeat per manus Mariæ,* ce sentiment est aujourd'hui très-commun parmi les catholiques, comme nous l'avons prouvé dans notre livre des Gloires de Marie.

4° Ce sentiment ne plaît pas cependant à Muratori, qui



dit dans son livre de la Dévotion réglée, que la proposition suivante : « que Dieu n'accorde aucune grâce que par l'entremise de Marie, » est une hyperbole et une exagération qui s'est échappée dans un moment de ferveur de la bouche de quelques saints. Mais je ne sais comment ce grand littérateur a pu la traiter d'hyperbole, après que Jésus-Christ a daigné choisir cette créature privilégiée pour sa mère et pour sa coopératrice dans la rédemption du monde; on ne peut certes nier qu'il soit très-convenable que, Marie l'ayant pendant sa vie honoré et aimé plus que tous les hommes et tous les anges, Jésus-Christ l'ait élevée à la prérogative d'être l'intermédiaire de toutes les grâces nécessaires au salut, et qui sont les fruits des mérites du Sauveur, d'être enfin comme le canal de ses grâces, comme s'exprime S. Bernard. On est d'autant plus porté à le croire que l'Église, dans le *Salve Regina*, nous fait appeler cette mère : *Vita, spes nostra, salve*. On doit donc craindre beaucoup pour le salut de celui qui regarde avec indifférence la dévotion envers la sainte Vierge et néglige de lui demander son intercession; car, suivant l'opinion de S. Bernard, il se ferme le canal des grâces nécessaires à son salut. Le prédicateur doit inculquer à son auditoire tout ce que nous venons de dire.

## TROISIÈME POINT.

De la nécessité de la prière pour faire son salut.

1<sup>o</sup> Sur la nécessité de la prière, il faut observer que, quoique Dieu ait un grand désir de sauver tous les hommes, comme le dit l'apôtre : *Qui omnes homines vult salvos fieri* (I Tim. II, 4), et que, d'après la remarque de

S. Thomas sur ces paroles, le Seigneur, voulant sauver tout le monde, ne laisse manquer personne de la grâce nécessaire : *Et ideo gratia nulli deest, sed omnibus, quantum in se est, se communicat*, cependant les théologiens enseignent que nul n'est sauvé sans le secours de Dieu qui ne s'obtient que par la prière : *Nullum salutem nisi Deo auxiliante operari ; nullum nisi orantem auxilium promereri*, comme l'a écrit Gennade (de Eccles. dogm. inter. opera. S. Augustini). S. Augustin ajoute qu'excepté les premières grâces, comme la vocation à la foi ou à la pénitence, Dieu n'en accorde qu'autant qu'on les demande, ce qui est vrai surtout de la persévérance finale : *Alia non nisi orantibus præparasse, sicut usque in finem perseverantiam* (L. de P. C. 3 et 16). D'où les théologiens concluent communément, avec S. Basile, S. Chrysostôme et le même S. Augustin, que la prière pour les adultes est nécessaire de nécessité de moyen ; en sorte que, sans la prière, il est impossible, dans l'ordre actuel, d'être sauvé.

2° C'est ce qu'enseigne l'Écriture : *Oportet semper orare* (Luc. XVII, 1.) *Petite et accipietis* (Joan. VI, 24). *Sine intermissione orate* (1 Thess. V. 17). En effet S. Thomas fait observer (3 p. qu. 39, art. 5), que ces mots *oportet, petite, orate* formulent un précepte obligatoire sous peine de péché mortel, spécialement dans trois cas : 1° Quand on est en état de péché mortel, 2° quand on est en grand péril de pécher mortellement, 3° quand on est en grand péril de mort. Hors de ces cas, les docteurs disent (V. Lessius des Just. l. 2, C. 37, d. 3, n. 9 et seq.) que celui qui néglige pendant un mois ou deux de se recommander à Dieu, pèche mortellement ; la raison en est que, dans cet intervalle ordinairement, le démon, qui rode sans cesse autour des âmes pour les perdre, ne manque pas d'exciter

quelque grande tentation , et que celui qui , dans les grandes tentations ne prie pas et ne demande pas à Dieu son secours pour ne point tomber, succombera facilement. Or soyons bien persuadés que nous n'avons pas la force sans la grâce de Dieu , de résister aux fortes passions criminelles et aux suggestions violentes de l'ennemi qui nous assaillit, alors même que nous avons fait mille bons propos et mille promesses à Dieu ; car, si nous ne nous recommandons pas à Dieu , nous serons certainement vaincus. D'autant plus que le concile de Trente condamne ceux qui prétendent que l'homme, qui est en état de grâce, peut y persévérer sans l'aide spéciale de Dieu : *Si quis dixerit, justificatum vel sine speciali auxilio Dei in accepta justitia perseverare posse vel cum eo non posse anathema sit.* (Sess. 6, 22.) Ainsi , pour persévérer, il ne suffit pas de la grâce ordinaire, mais il faut une grâce extraordinaire, qui ne s'obtient que par le moyen de la prière.

5° Rien n'est plus propre à nous encourager à prier que, les innombrables promesses que Dieu a faites , tant dans l'ancien que le nouveau Testament , d'exaucer quiconque le prierait. Ce qui surtout doit nous donner une grande confiance c'est cette considération des deux promesses dans lesquelles Jésus - Christ nous dit de prier avec la certitude d'obtenir les grâces que nous lui demanderons. L'une : *Amen, amen dico vobis : si quid petieritis in nomine meo, dabit vobis* (Joan. XVI, 25) ; l'autre : *Si quid petieritis me in nomine meo, hoc faciam* (Joan. XIV, 14). Ainsi, quand nous prions Dieu au nom de son fils , ou le fils en son propre nom , nous devons, nous, être certains d'obtenir la grâce demandée, parceque Dieu ne saurait manquer à ses promesses ; à la condition cependant que la grâce sollicitée soit un bien spirituel , car les promesses divines n'ont pas pour

objet les biens temporels ; Dieu ne nous les accorde qu'autant qu'ils sont utiles à nos âmes. Mais, quand ce sont des biens spirituels, dit l'apôtre S. Jacques, que chacun les demande avec confiance, parceque Dieu les donne avec abondance : *Postulet à Deo, qui dat omnibus affluenter nec improperat* (Jacob. I, 5). Ces deux dernières paroles sont très-expressives ; elles signifient que, lorsqu'on adresse à Dieu une prière utile à son salut, et qu'on prie avec foi, Dieu l'exauce certainement ; et alors même qu'on lui a été infidèle, il accorde la grâce sans reprocher les infidélités passées. Quand donc nous demandons des grâces spirituelles, nous devons croire fermement que nous les obtiendrons, et dans le fait nous les recevons, comme nous l'assure S. Marc : *Omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipistis, et evenient vobis* (Marc XI, 14). D'après cela, que le prédicateur ne manque pas de recommander à celui qui prie de recourir toujours à l'intercession de Marie, suivant l'avertissement de S. Bernard, cité plus haut : *Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus*.

4<sup>e</sup> Je ne saurais terminer ce point de la nécessité de la prière, sans me plaindre tant des prédicateurs que des auteurs des livres de dévotion, qui en parlent peu ; je me plains beaucoup plus encore des confesseurs, qui prennent peu le soin d'avertir leurs pénitens de cette nécessité de prier dans les tentations. Ils se bornent à leur faire faire le ferme propos et la promesse de ne plus offenser Dieu ; mais ils ne prennent pas la peine de leur faire comprendre que, lorsqu'ils sont tentés de pécher, spécialement par l'impureté, les propos et les promesses servent peu si l'on n'invoque pas Dieu à son secours. Lorsque la tentation est forte, on doit aussitôt se recommander à Dieu avec ferveur ; si la tentation ne cesse point, il ne faut pas cesser

non plus d'implorer le secours de Dieu pour ne pas succomber, jusqu'à ce que la tentation ait fini ou du moins soit affaiblie. L'expérience prouve que l'invocation des saints noms de Jésus et de Marie, dans les tentations, est d'un secours merveilleux pour empêcher de consentir. C'est ce qui me fait dire que, si l'on voit tant de rechutes de la part d'ames pénitentes et contrites, la cause en est dans la négligence des confesseurs à leur inculquer que, dans les suggestions du démon, il faut aussitôt demander à Dieu son assistance.

5° On s'étonnera peut-être, en lisant cet appendice, que je recommande aux prédicateurs des missions de s'attacher à inculquer aux auditeurs qu'ils doivent recourir à Dieu, quand ils sont tentés, et (ainsi que nous l'avons dit dans le second point) se recommander souvent à la sainte Vierge, puisque les prédicateurs ne manquent pas ordinairement, surtout dans le dernier sermon, d'appuyer sur ces deux choses, la recommandation à Dieu dans les tentations, et la dévotion envers Marie. Oui, je sais que tel est l'usage; mais je réponds que, pour que les auditeurs se proposent fermement d'exécuter ces deux points si importans pour le salut, il ne suffit pas de les y exhorter une fois, et de leur rappeler ces deux choses dans le dernier sermon; il est nécessaire d'en parler dans tous, afin qu'elles restent imprimées dans leur mémoire, et qu'ils les mettent en pratique à l'avenir.

#### QUATRIÈME POINT.

De la fuite des occasions dangereuses.

1° Il faut insister fréquemment dans les missions sur ce quatrième point, car les ames se perdent en foule pour

n'avoir pas voulu fuir les occasions dangereuses. Oh combien se trouvent maintenant en enfer qui s'écrient en gémissant : malheureux que je suis, si j'avais fui cette occasion, je ne serais pas damné pour l'éternité ! Celui qui aime à s'exposer d'offenser Dieu, y périra, dit l'Esprit-Saint : *Qui amat periculum in illo peribit* (Eccli. III, 27). S. Thomas-d'Aquin en donne la raison ; dans son commentaire sur ce texte, il dit que lorsque nous nous exposons volontairement ou lorsque nous ne nous éloignons pas du péril, Dieu nous y abandonne. *Cùm exponimus nos in periculo, Deus nos dereliquit in eo*. Cela fit dire à S. Bernardin de Sienne que, de tous les conseils donnés par Jésus-Christ, celui de fuir les occasions du péché est le plus important, et qu'il est, pour ainsi dire, le fondement de la religion.

2° Le prédicateur doit donc avertir le peuple que, lorsqu'une tentation s'élève, et surtout lorsque l'occasion est actuelle, celui qui est tenté doit se garder de s'arrêter avec le tentateur. Le démon désire précisément qu'on parle avec lui, parce qu'il lui devient alors facile de remporter la victoire. Il faut s'éloigner sur-le-champ de l'occasion, en invoquant les saints noms de Jésus et de Marie, sans donner audience à l'ennemi qui nous tente.

3° S. Pierre dit que le démon rôde incessamment autour de l'âme pour la dévorer : *Adversarius vester diabolus circuit quærens quem devoret*. (I. Pet. v. 8.) S. Cyprien expliquant ce texte dit que l'ennemi : *Explorat an sit pars cujus aditu penetret*, examine s'il est un endroit par où il puisse pénétrer dans l'âme ; lorsqu'il se présente une occasion dangereuse, voilà la porte, dit alors le démon, qui m'ouvre l'accès de cette âme ; aussitôt il se met à la tenter, et quand on néglige de fuir l'occasion, on succombe presque toujours, surtout s'il s'agit d'un péché d'impureté. Aussi le

Jémon se met beaucoup moins en peine de nos bons propos et de nos promesses de ne plus offenser Dieu, que de nous voir fuir les occasions, car l'occasion dont on ne s'éloigne pas devient comme un bandeau placé devant les yeux, qui nous fait oublier toutes les vérités éternelles, toutes les lumières reçues, toutes les promesses faites à Dieu. Celui qui est engagé dans les péchés impurs, celui-là doit fuir non-seulement les occasions prochaines, mais encore les occasions éloignées parce que la nature même de ses habitudes rendrait la résistance plus faible. Il ne faut pas objecter que c'est là une occasion nécessaire, qu'on n'est pas tenu de fuir, puisque Jésus-Christ a dit : *Si oculus dexter scandalizat te, erue eum et projice abs te.* (Math. v. 30.) Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le pour ne pas vous damner, et jetez-le loin de vous : *Projice abs te, fuyez cette occasion, quoiqu'elle soit éloignée, car votre faiblesse la rend prochaine pour vous.*

4 S. François d'Assise, parlant des personnes qui craignent Dieu, donne un autre excellent avis au sujet des occasions éloignées; il dit que dans ces occasions le démon ne tente pas l'âme de celui qui a la crainte de Dieu à commettre des fautes graves, mais qu'il s'efforce de l'enchaîner par des fautes légères de telle sorte qu'avec le temps ces fautes deviennent un lien qui sert au démon à traîner l'âme jusqu'au péché mortel. C'est pourquoi dans nos relations avec les personnes de sexe différent, nous devons être attentifs à briser dès le principe toute espèce d'attachement, quelque faible qu'il soit à éviter aussi les occasions éloignées, comme les regards fixes et directs, les saluts affectueux, les billets, les présents et surtout les paroles tendres.

5° Il faut bien se persuader par dessus tout que nous,

qui sommes de chair, nous n'avons point par nous-mêmes la force de conserver la vertu de chasteté; Dieu seul dans sa bonté peut nous accorder cette force. Il est vrai que le Seigneur exauce quiconque le prie; mais lorsqu'on s'expose à l'occasion, et que, la connaissant, on ne s'en éloigne pas encore bien qu'on prie, Dieu ne nous exauce plus, suivant cet avertissement de l'Esprit-Saint déjà cité : *Qui amat periculum in illo peribit*. Mon Dieu, combien n'avons pas vu de personnes vivant même saintement, qui pour n'avoir pas fui les occasions de cette nature, ont succombé et se sont endurcies dans le péché! *Cum metu et tremore*, nous dit l'apôtre, *vestram salutem operamini*. (Philip. II. 12.) Quiconque ne tremble pas et ne s'arrache pas aux occasions dangereuses, spécialement à celles de l'impureté, se sauvera bien difficilement.

6° Les avis sur la fuite des occasions dangereuses sont trop importans pour qu'il suffise que le prédicateur en parle une fois au peuple, et même qu'il y consacre un sermon entier, usage fort bon d'ailleurs; mais ces mauvaises occasions sont si nombreuses, et les hommes sont si peu attentifs à les fuir, d'où résulte une grande ruine pour les âmes qu'il est absolument nécessaire que dans la mission on revienne plusieurs fois sur la fuite des occasions dangereuses, parce que de là dépend le salut de plusieurs qui, bien que fréquentant la mission, n'auraient peut-être pas assisté à ce sermon.

7° J'ajoute un autre avis qu'il serait bon que le prédicateur donnât à tout le monde, spécialement aux confesseurs présens à ce sermon; lorsqu'un pénitent ne s'est jamais éloigné de l'occasion où il avait coutume de pécher, il est nécessaire qu'il fasse une confession générale, parce qu'on doit présumer alors que toutes celles qu'il a



faites en cet état sont nulles. Il en est de même de ceux qui aussitôt après s'être confessés de leurs péchés, et sans avoir jamais donné aucun signe d'amendement, sont retombés dans leurs anciennes habitudes, il n'y a qu'une confession générale qui puisse les porter à changer de vie.

## CINQUIÈME POINT.

De la perte des ames qui, par honte, taisent leurs péchés en confession.

1° Dans les missions, il faut encore inculquer avec force et à plusieurs reprises la nécessité de vaincre la honte qu'on éprouve à confesser ses péchés. Ceux qui ont l'expérience des missions n'ignorent pas que cette maudite honte peuple l'enfer de damnés. Aussi la réparation de ce malheur est le plus grand fruit des missions, qui, par ce motif, sont non-seulement utiles mais nécessaires dans les campagnes; en effet comme les confesseurs s'y trouvent en petit nombre, et y sont d'ailleurs parens ou amis de leurs pénitens, cette honte y a d'autant plus d'empire pour faire cacher les péchés en confession.

2° C'est pitié de voir combien d'ames le démon gagne à lui, surtout en matière de péchés impurs. Satan fait perdre la honte au moment où on les commet, et la fait renaître au moment de s'en accuser. C'est ce qui a fait dire à S. Chrysostôme : *Pudorem dedit Deus peccato, confessioni fiduciam; invertit rem diabolus, peccato fiduciam præbet, confessioni pudorem.*

3° Hélas! ame chrétienne, vous avez péché, et si vous ne vous confessez pas, vous serez damnée. Pourquoi donc ne confesseriez-vous pas votre péché? La honte, dites-vous, vous en empêche; mais ignorez-vous que pour n'avoir

pas surmonté cette honte, vous brûlerez pendant l'éternité dans le feu éternel de l'enfer? On doit avoir honte d'offenser un Dieu trois fois saint, qui nous a créés; on ne doit pas avoir honte d'avouer les offenses qu'on a commises envers lui : mais si vous voulez taire vos péchés, du moins ne vous confessez pas; aux péchés commis ajoutez-vous les sacrilèges d'une mauvaise confession? Savez-vous ce que vous faites en commettant un sacrilège? Pour guérir le péché commis qui vous a mérité l'enfer, vous avez un remède dans le sang de Jésus-Christ qui sauvera votre ame, si vous vous en confessez bien; mais taire votre péché, c'est fouler aux pieds le sang même de Jésus-Christ.

4° La mission présente est pour vous une bonne occasion de confesser vos péchés à un prêtre qui ne vous connaît pas, qu'après la mission vous ne reverrez plus, et qui ne vous reverra plus lui-même; ne la négligez pas, car peut-être Dieu ne vous en ménagerait-il plus une pareille à l'avenir, et vous seriez damné. Songez que, si vous ne vous confessez pas à présent, le démon établira son empire absolu dans votre ame; Dieu vous abandonnera peut-être, et il n'y aura plus d'espérance pour vous. Allons! prenez courage, allez vous confesser sur-le-champ; qu'est-ce qui vous retient? Mais voici les prétextes que suggère le démon.

5° Mais que dira mon confesseur en apprenant que j'ai péché? Ce qu'il dira? Que vous avez été faible comme tant d'autres; que vous avez mal fait de pécher, mais que c'est une action glorieuse de vaincre la honte pour vous en confesser! Mais il ne manquera pas de me faire une forte réprimande? Non, et pourquoi la ferait-il? Sachez que les confesseurs ne peuvent avoir une plus grande con-

solation que de rencontrer une ame pénitente qui confesse ses péchés, parce qu'ils peuvent l'absoudre en toute sûreté et la délivrer de l'enfer.

6° Mais, réplique cette ame, je n'ai pas assez de confiance en mon confesseur pour lui découvrir ce péché. Eh bien! adressez-vous à un autre prêtre du lieu, ou à un étranger. Mais si mon confesseur sait que je me suis adressé à un autre, il s'en offensera et ne voudra plus m'entendre à l'avenir. La crainte de blesser votre confesseur vous ferait donc commettre un sacrilège et mériter l'enfer! Une fois dans l'abîme, votre confesseur pourra-t-il vous en retirer?

7° Mais qui sait si ce nouveau confesseur ne déclarera pas aux autres mon péché? Comment êtes-vous assez insensé pour supposer que votre confesseur voudra commettre un crime si énorme, que de rompre le sceau de la confession, et de déclarer vos péchés aux autres? A combien de confesseurs faut-il que vous découvriez vos fautes? Il suffit que vous vous en accusiez une seule fois à un seul prêtre qui, après avoir entendu votre confession en entendra cent autres semblables. Mais comment concevez-vous tant de craintes déraisonnables, et n'avez-vous pas celle d'être damné en taisant votre péché, ce qui vous laissera toujours sans consolation et sans paix; car en ne le confessant pas, il vous restera dans l'ame une vipère qui vous rongera le cœur pendant toute cette vie, et après votre mort pendant toute l'éternité.

8° Courage donc! hâtez-vous de découvrir au confesseur le fond de votre conscience, et aussitôt que vous vous serez confessé, vous retrouverez la paix perdue, et vous remercierez Dieu à jamais de vous avoir donné la force de vaincre le démon. Allons! ôtez vite de votre cœur cette

vipère qui vous tourmente ; confessez-vous, faites la paix avec Dieu. Écoutez , il suffira de dire à votre confesseur : Mon père, il me vient un scrupule sur le passé, mais j'ai honte de le dire. Dites cela, et ce sera ensuite à votre confesseur à vous délivrer de ce serpent qui vous fait éprouver par anticipation le supplice de l'enfer.

9° Tels sont les futiles prétextes dont s'autorisent tant de pauvres ames pour cacher leurs péchés et se damner. Mais comme cette mauvaise honte n'a que trop d'empire, surtout chez les femmes , il faut avoir soin d'insister auprès d'elles sur les réponses aux faux prétextes qu'insinue le démon pour empêcher qu'on ne s'accuse de ses fautes.

10° Du reste je sais que dans toutes les missions on fait ordinairement un sermon particulier sur ce point ; mais cette matière est si importante qu'un sermon ne suffit pas : 1° Parce qu'il peut arriver que les ames qui en ont un grand besoin n'y assistent pas ; 2° parce qu'aux personnes qui ont pendant long-temps caché leurs péchés , il ne suffit pas d'indiquer une fois le remède, il faut que le prédicateur traite souvent ce sujet que je regarde comme le plus important de la mission , puisque beaucoup de personnes qui ont assisté à tous les sermons, continuent néanmoins de taire leurs péchés. Il faut y insister surtout en prêchant dans les établissemens où se trouvent réunies et mêlées un grand nombre de filles et de femmes , parce que les occasions , et les fautes plus que les occasions y sont fréquentes ; on insistera d'autant plus qu'il est difficile de se procurer en pareil lieu un confesseur auquel on puisse se confesser avec moins de répugnance : Il faut donc revenir souvent sur la mauvaise honte qui fait garder le silence sur les péchés, et frapper les esprits

en citant des exemples funestes de confessions sacrilèges.

11° Il est d'usage dans toutes les missions de notre congrégation que le catéchiste rapporte chaque jour un de ces exemples. On en trouvera un grand nombre dans les bons auteurs. Il est je crois utile que le prédicateur s'en serve pour fortifier ses discours. Du reste, mes observations ont pour objet, non-seulement les sermons, mais les instructions, la méditation et même les exercices spirituels que les missionnaires donnent aux prêtres, car parmi ces prêtres il se trouve plusieurs curés et prédicateurs d'avent et de carême, et d'autres ecclésiastiques qui aiment à prêcher avec fruit.

---

---

# TABLE.

---

## INSTRUCTION PRATIQUE SUR LES MISSIONS:

Introduction.	Pag. 3
CHAPITRE PREMIER. — Des exhortations.	7
I. De l'exhortation de nuit.	<i>ib.</i>
Exemples de diverses exhortations de nuit.	12
Cantiques pour les exhortations de nuit.	21
II. De l'exhortation simultanée.	23
Exemple d'une exhortation simultanée.	24
III. De l'exhortation de jour.	25
Exemple de l'exhortation de jour.	26
IV. De l'exhortation de discipline.	28
Exemple de l'exhortation de discipline.	29
V. De l'exhortation de réparation des péchés de la langue.	32
Exemple de l'exhortation de réparation des péchés de la langue.	33
VI. De l'exhortation à la paix.	35
Exemple de l'exhortation à la paix.	37
CHAP. II. — Du rosaire de la sainte Vierge.	41
I. De la narration pour le rosaire.	<i>ib.</i>
Exemples de narration.	42
II. Des mystères du rosaire.	44
CHAP. III. — Des actes préparatoires à la confession des enfans.	52
Exemple du petit sermon pour la confession des enfans.	54
CHAP. IV. — Des soliloques pour la communion.	59
Exemple des soliloques,	60
Actes de préparation.	<i>ib.</i>
Exhortation à la paix avant de recevoir la communion.	62
Acte de désir précédant la communion.	64
Acte d'action de grâces après la communion.	65

CHAP. V. — Du petit catéchisme, et de la doctrine chrétienne qu'on doit enseigner aux enfans, et du petit discours qui suit cette doctrine.	Pag. 69
I. Des avis pour le catéchisme.	<i>ib.</i>
II. Des choses qu'il faut expliquer aux enfans dans la mission.	70
Exemple du petit discours.	79
CHAP. VI. — Du grand catéchisme ou de l'instruction au peuple.	82
Exemples funestes de confessions sacrilèges.	90
CHAP. VII. — De la prédication.	100
I. De l'invention et du choix des matériaux.	<i>ib.</i>
1. Des lieux communs intérieurs.	101
2. Des lieux communs extérieurs.	104
3. De la manière de faire le choix des matériaux.	<i>ib.</i>
II. De la disposition des parties du sermon.	105
1. De l'exorde.	106
2. Des preuves.	110
3. De la péroraison.	115
III. De l'élocution.	119
1. Des tropes.	129
2. Des figures.	131
IV. De la mémoire, de la prononciation et du geste.	136
V. Avis particuliers pour les discours de mission.	140
Divers motifs pour l'acte de contrition.	147
Des sermons qu'on a coutume de faire pendant la mission.	150
VI. De l'exercice de l'oraison mentale.	151
VII. Du dernier sermon sur la persévérance, avec la bénédiction papale.	155
1. Du congé.	158
2. De la bénédiction.	161
VIII. Autres observations relatives au sermon de mission.	165
1. Des pratiques que l'on a coutume de faire à la fin du sermon.	<i>ib.</i>
2. De la plantation des croix.	168
Exemple d'exhortation pour la plantation des croix.	169
3. De la situation de l'auditoire et de la chaire.	170

4. De l'heure du grand sermon.	Pag. 171
CHAP. VIII. — Autres exercices que l'on fait dans les missions.	175
I. De la méditation du matin.	<i>ib.</i>
II. Du discours aux frères de la congrégation.	176
Exemple d'un tel discours.	177
III. Du discours aux filles dévotes.	183
Exemple d'un tel discours.	<i>ib.</i>
CHAP. IX. — Des exercices de dévotion qu'on a coutume de pratiquer pendant les missions.	197
I. Des exercices pour le peuple et pour les filles dévotes.	<i>ib.</i>
II. Des exercices des prêtres.	201
CHAP. X. — Avis généraux pour la bonne direction des missions.	204
CHAP. XI. — Devoirs du supérieur de la mission.	212
CHAP. XII. — Vertus particulières que doivent pratiquer les missionnaires pendant le temps de la mission.	217
APPENDICE où l'on traite brièvement de cinq points, etc.	223
I. De l'amour envers Jésus-Christ.	<i>ib.</i>
II. De la dévotion envers la mère de Dieu.	226
III. De la nécessité de la prière pour faire son salut.	229
IV. De la fuite des occasions dangereuses.	233
V. De la perte des âmes qui, par honte, taisent leurs péchés en confession.	237